

Rapport annuel 2025

pour tous
vos projets



bank b

Avant-propos du président du conseil d'administration et du CEO

Aujourd'hui, BankB est plus solide, plus dynamique et plus visible que jamais. Notre positionnement est clair : nous sommes une banque de niche qui opte délibérément pour l'expertise, la proximité et la personnalisation, précisément là où les solutions standard ne suffisent pas..

2025 comme année charnière

2025 a été une année importante à cet égard. Avec le rebranding de CKV en BankB, nous avons non seulement changé notre nom, mais aussi renforcé notre ambition et notre profil sur le marché. Ce rebranding a été bien plus qu'un exercice visuel. Il constituait le point d'orgue d'un mouvement stratégique et culturel plus large, porté par l'ensemble de l'organisation. Nos valeurs — Courage, Optimisme, Dialogue et Esprit, qui forment ensemble notre

CODE — ont ainsi gagné en importance et en visibilité, tant en interne qu'en externe.

Ce repositionnement est intervenu au bon moment. Sur un marché où les banques traditionnelles resserrent leurs critères et réduisent leur présence physique, le besoin d'un partenaire accessible, spécialisé et entreprenant se fait de plus en plus sentir. BankB a explicitement endossé ce rôle en 2025. En Belgique et en France, nous avons constaté une forte dynamique commerciale. Cela confirme que notre stratégie de niche fonctionne et que nos partenaires professionnels ont confiance en notre approche.

Investir dans la croissance durable

Parallèlement, au cours de la période écoulée, nous avons non seulement œuvré à la croissance commerciale, mais aussi consolidé les fondations de notre banque. Nous avons réalisé des investissements ciblés dans le personnel,

les systèmes, la gestion des risques et la compliance.

Nous avons fortifié notre organisation, développé notre leadership et pris des mesures en faveur de la numérisation et d'une approche axée sur les données. Nos fonds propres prudents ont également été renforcés en 2025 grâce à une levée de fonds de 15 millions d'euros sous forme d'obligations subordonnées. Cela confirme la confiance de nos investisseurs dans notre modèle, notre stratégie et notre avenir. Nous tenons donc à les remercier pour cette confiance.



Construire sur une base solide

Sur le plan financier, 2025 a également confirmé la solidité de notre modèle. Nos revenus sous-jacents sont restés robustes, soutenus par de bonnes performances commerciales et une progression saine de notre portefeuille et de notre financement. Dans le même temps, en tant que banque de petite taille, nous opérons dans un contexte de forte pression fiscale et réglementaire. En outre, notre bénéfice net et nos ratios de base, tels que le ROE et le C/I, ont été mis sous pression en raison de coûts non récurrents et d'investissements à long terme ciblés dans



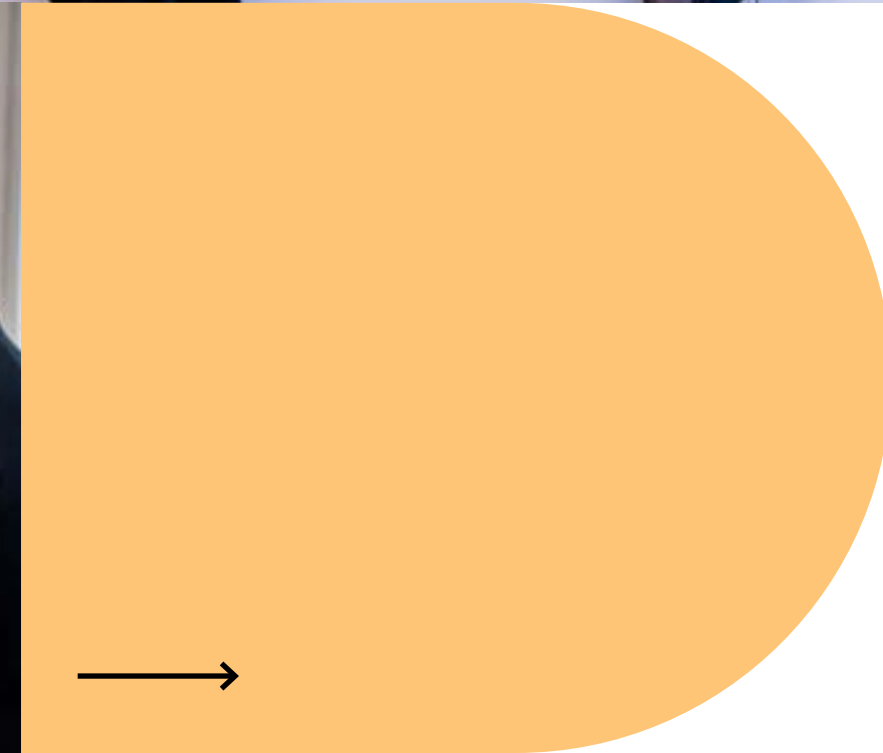
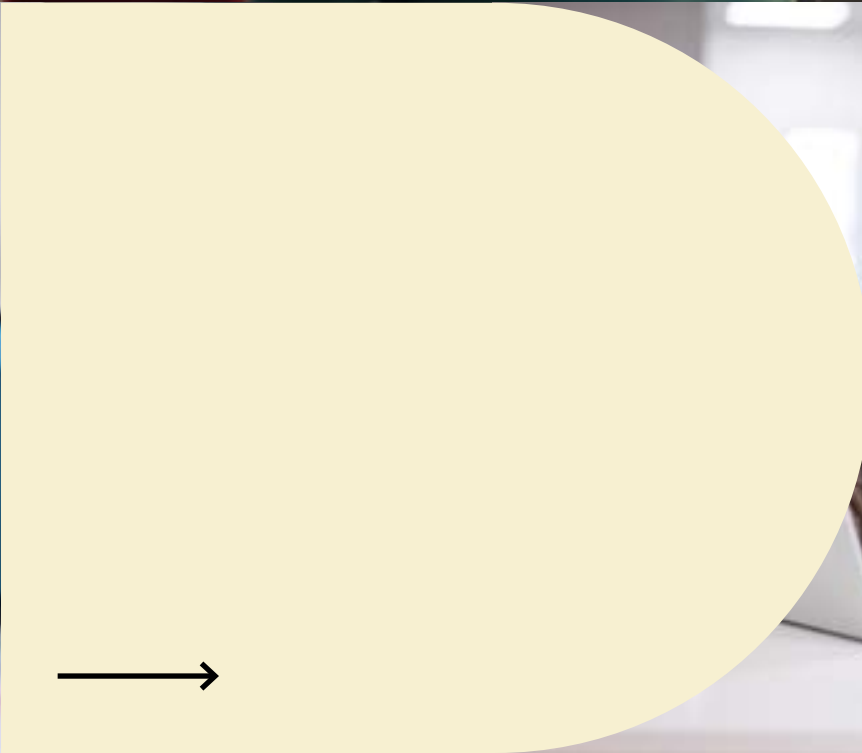
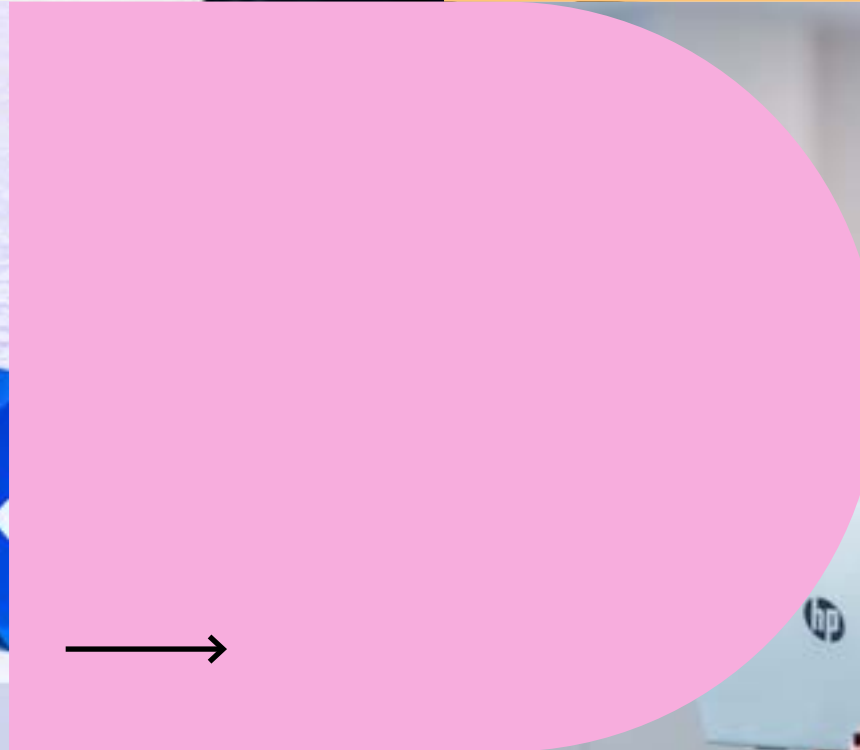
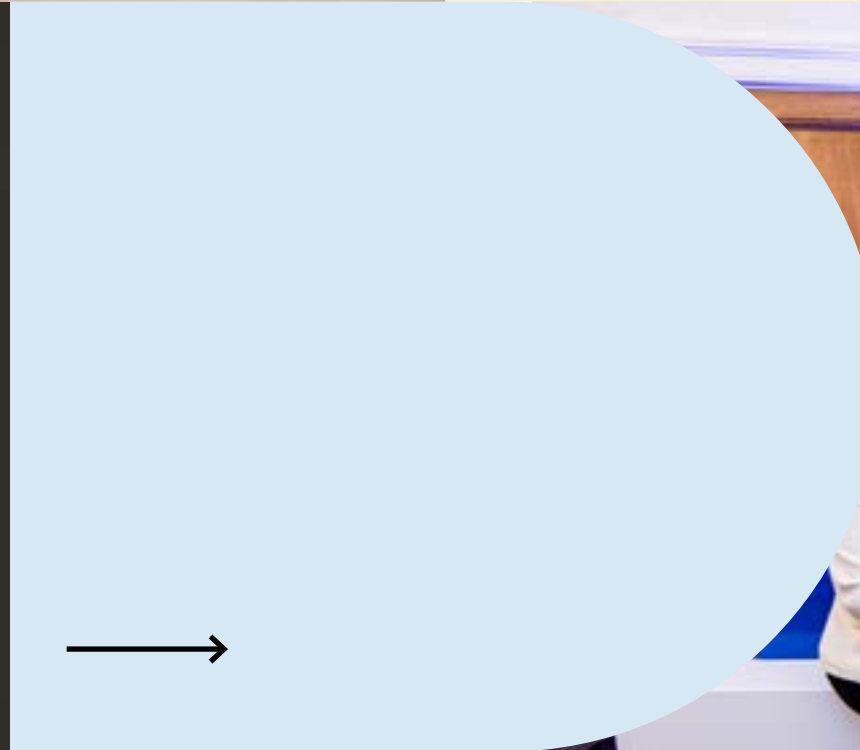
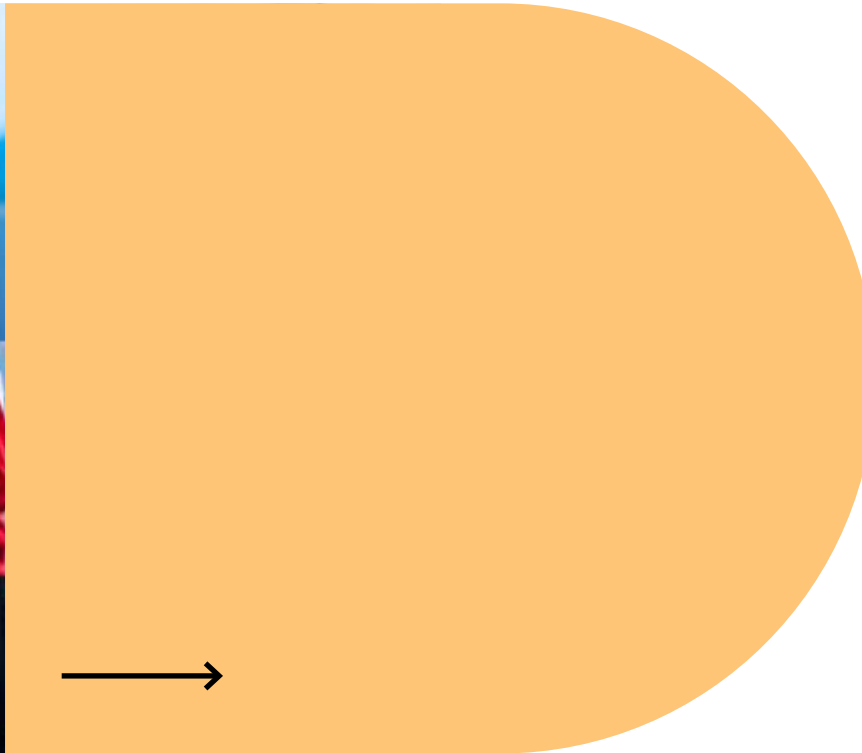
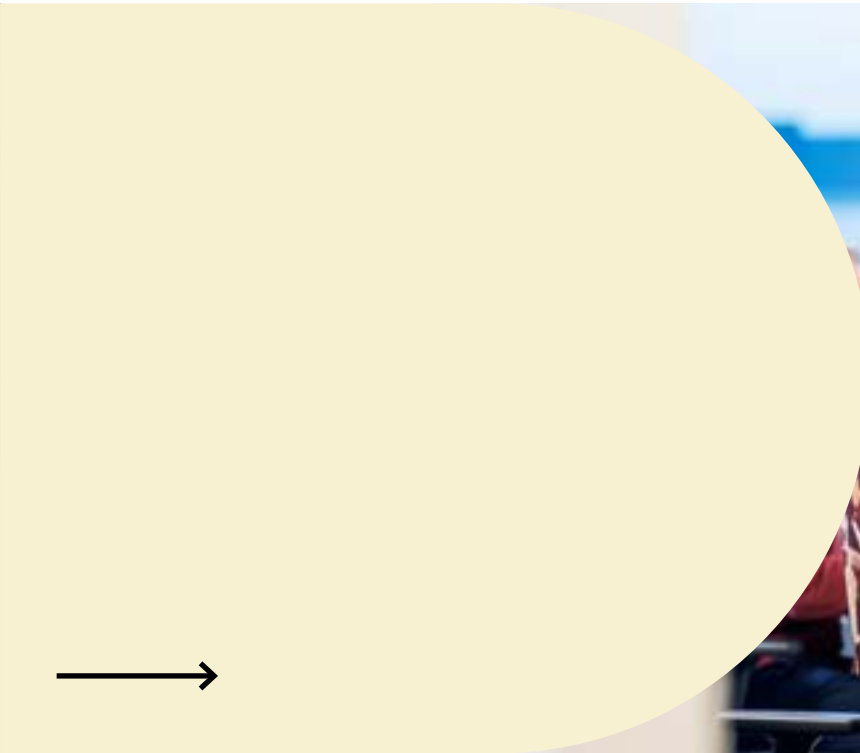
MAAET 1988 WERD HET CENTRUM ELZE...
GEOPEND IN AANWZIGHEID VAN...



la poursuite de l'expansion de BankB. Il s'agit d'un choix réfléchi dans notre trajectoire de croissance : investir aujourd'hui pour retrouver à terme des niveaux de rendement plus élevés et plus acceptables. C'est précisément pour cette raison qu'il reste essentiel pour nous de lier la croissance à la performance financière, à la capacité opérationnelle et à une solide culture de la performance.

Nous sommes donc reconnaissants de l'engagement de tous nos collaborateurs, du dévouement de nos partenaires et de la confiance de nos clients et de nos actionnaires. Notre identité en tant que BankB résulte aujourd'hui d'un effort collectif et d'une conviction partagée : à savoir que la banque humaine, qui allie expertise et esprit d'entreprise, reste pertinente, même dans un marché en pleine mutation.

Les fondations sont posées. Le moment est venu de construire sur cette base — avec confiance, ambition et une vision claire de l'avenir.





Rapport stratégique

Croissance durable

2025 a marqué une étape stratégique importante : le rebranding en BankB. Avec ce nouveau nom et ce nouveau positionnement, la banque a opté pour un profil plus clair, plus fort et plus tourné vers l'avenir sur le marché. Ce rebranding a été bien plus qu'un changement de nom. Il nous a incités à renforcer à nouveau notre stratégie, notre approche commerciale et notre positionnement, tant en Belgique qu'en France.

Au cours de différents roadshows, les courtiers en crédit et les agents bancaires ont pu découvrir cette nouvelle version de l'histoire. À cette occasion, l'accent a été mis sur notre rôle de partenaire accessible, spécialisé et entreprenant, qui propose des solutions sur mesure et accorde une grande importance à la collaboration. Ce repositionnement a rapidement trouvé un écho sur le marché et contribué à jeter les bases des solides résultats commerciaux de 2025.

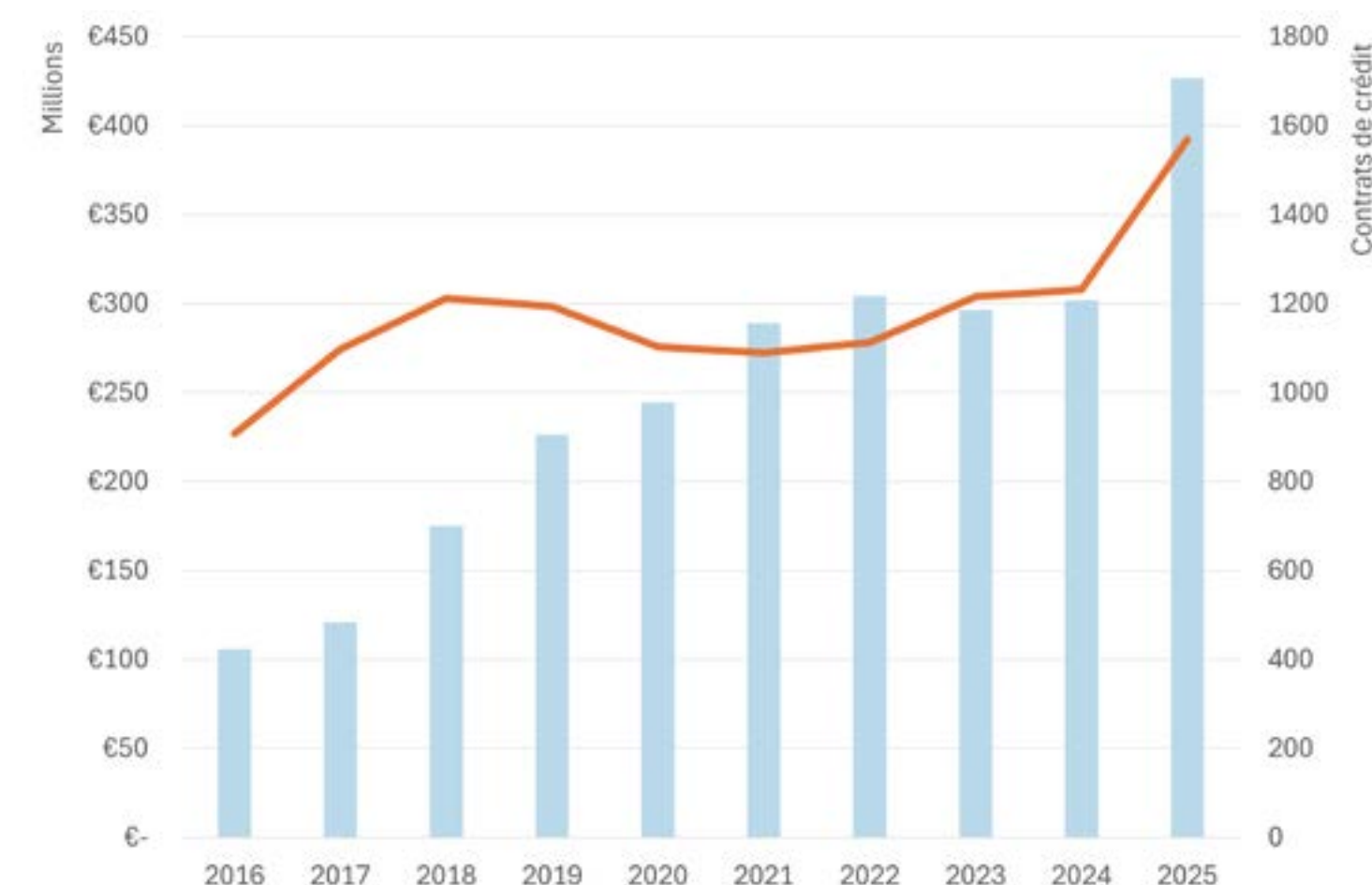
Pour BankB, la croissance n'est pas seulement une question de volume. La croissance signifie également attirer les bons dossiers, établir des relations durables avec des partenaires professionnels, renforcer notre distribution et continuer à développer notre portefeuille de manière équilibrée. Forte de cette conviction, BankB a continué, en 2025, à miser sur la croissance commerciale durable, tant au niveau des crédits que du financement.

CRÉDITS

Production de crédits

2025 a été une année exceptionnellement forte pour la production de crédits chez BankB. Dans le contexte du rebranding et des différents roadshows en Belgique et en France, où notre stratégie et nos solutions de crédit ont été expliquées en détail, l'activité commerciale a connu une nette accélération. Cette dynamique s'est traduite par une année record en termes absolus. *Graphique 1*

Graphique 1



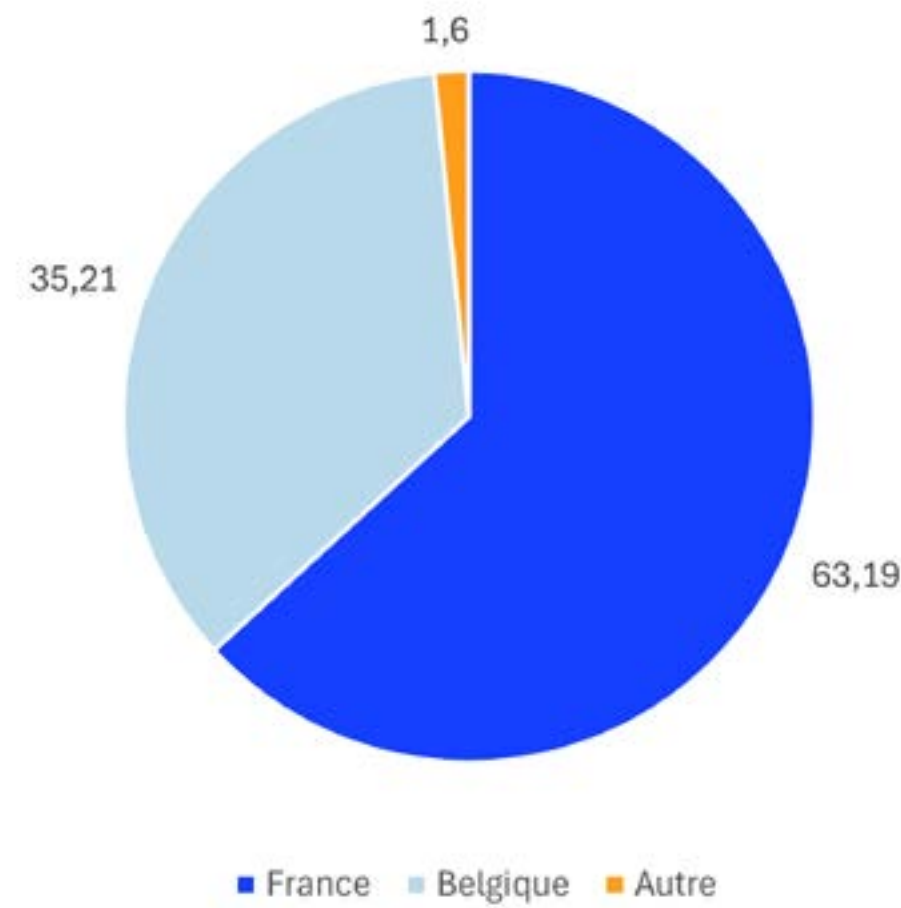
Au total, BankB a réalisé une production de crédits de 426,8 millions d'euros. Ce chiffre dépasse largement le précédent record de 304,4 millions enregistré en 2022. Par rapport à 2024, cela représente une augmentation de plus de 40 %.

Il est frappant de constater que la production s'est nettement accélérée à partir du mois de mars. Cela confirme que le rebranding et le renforcement du positionnement de BankB ont vite eu un impact sur le marché. Les efforts commerciaux se sont rapidement traduits par des résultats concrets.

Le nombre de nouveaux contrats de crédit a également connu une forte hausse. 1 569 dossiers ont été réalisés en 2025, contre 1 232 en 2024. Dans le même temps, le montant moyen du crédit a encore augmenté, pour atteindre un peu plus de 272 000 euros.

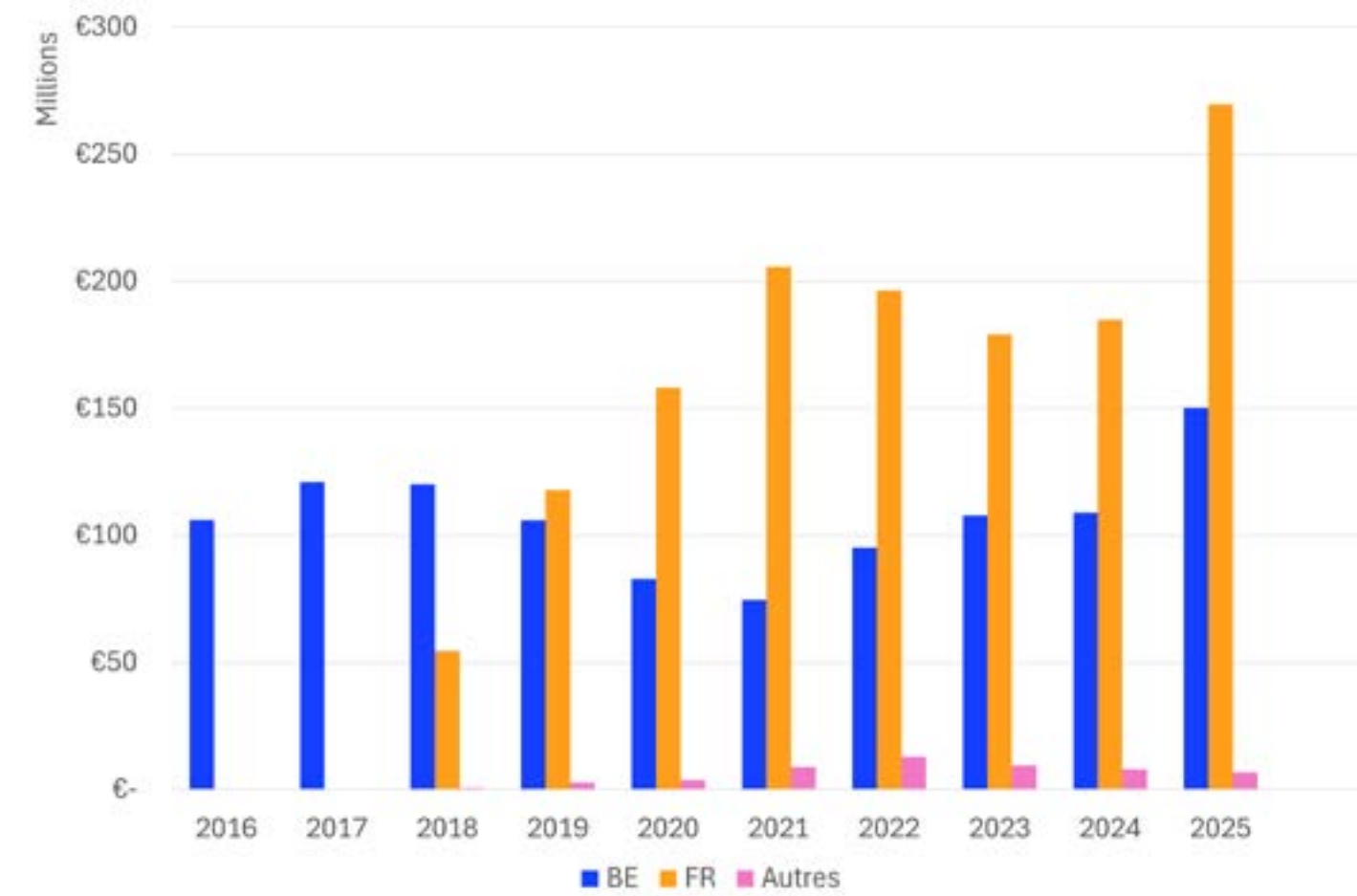
La particularité de cette année record est qu'elle n'est pas due à quelques dossiers de crédit exceptionnellement importants. La croissance résulte d'une augmentation générale et structurelle de la production, visible tant en Belgique qu'en France. Cela souligne la force de notre modèle de distribution et la confiance de nos partenaires professionnels dans l'offre et l'approche de BankB.

Graphique 2



Le marché français est également resté le principal moteur de la production de crédits en 2025. *Graphique 2* Au total, 269,71 millions d'euros de crédits ont été accordés, ce qui représente 63,19 % de la production totale. La part de la France est ainsi restée comparable à celle des années précédentes, où elle se situait en général légèrement au-dessus de 60 %. Par rapport à 2024, cela représente une augmentation de 84,79 millions d'euros. *Graphique 3*

Graphique 3



L'évolution positive s'est également poursuivie de manière convaincante en Belgique. Après avoir atteint son niveau le plus bas en 2021, année où la pandémie a eu un impact manifeste sur la production, la production de crédits en Belgique n'a cessé de progresser d'année en année. En 2025, cette tendance à la hausse s'est confirmée avec le chiffre de production le plus élevé de la dernière décennie : pour la première fois, la barre des 150 millions a été franchie.

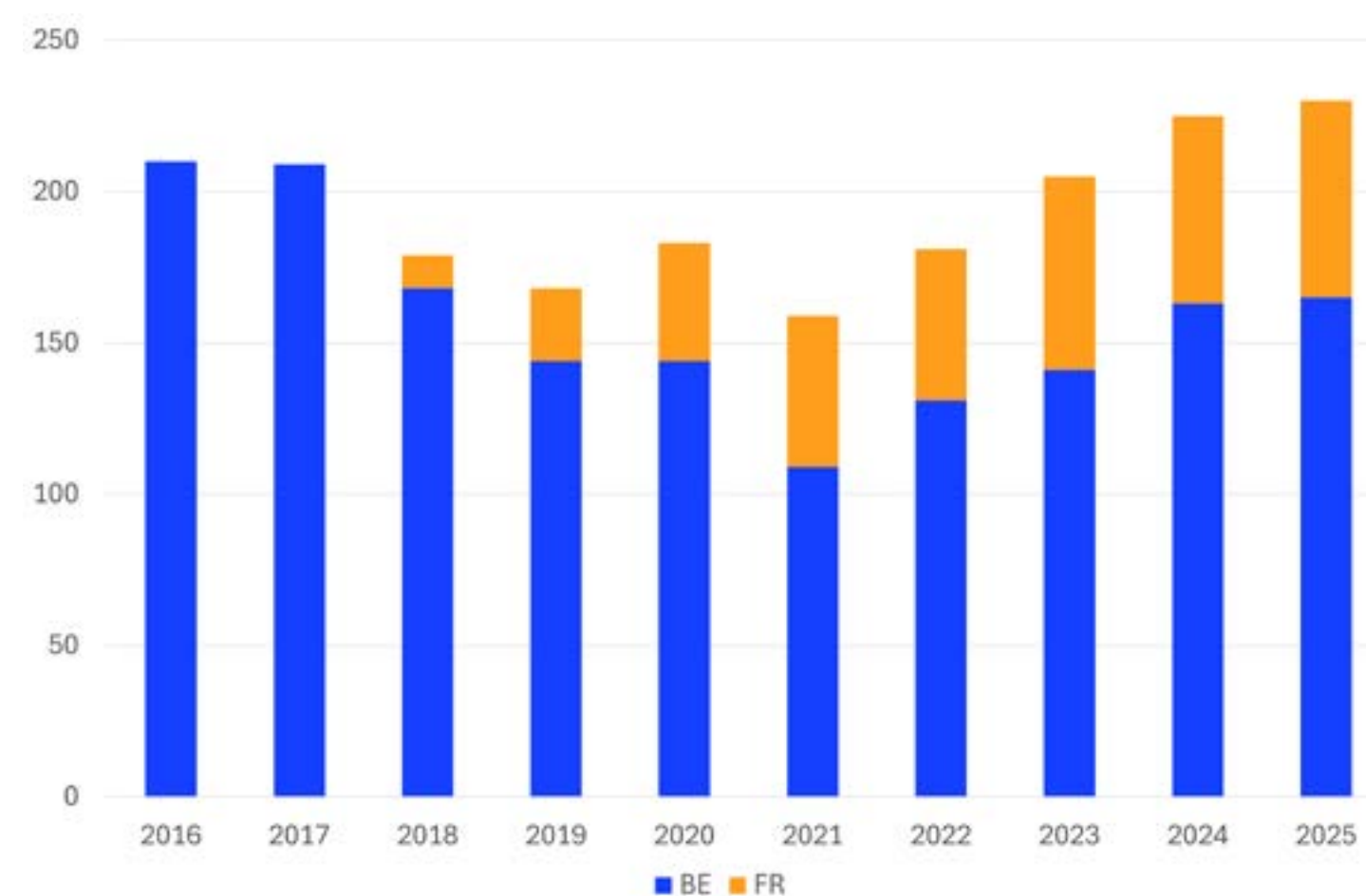
Canal de distribution

En Belgique comme en France, BankB travaille exclusivement avec un réseau de courtiers en crédit indépendants et autonomes. Ce modèle de distribution reste un pilier fondamental de nos activités commerciales et est étroitement lié à notre choix d'une distribution spécialisée et personnalisée.

Dans un marché qui poursuit sa consolidation et où la réglementation rend la profession de plus en plus exigeante, BankB continue à renforcer sa pertinence pour les intermédiaires professionnels. En Belgique comme en France, le nombre de courtiers en crédit actifs a de nouveau augmenté. Cela confirme la confiance dans notre approche, nos solutions de crédit et notre collaboration à long terme.

La croissance du réseau montre que même dans un marché en mutation, BankB reste un partenaire attractif pour les courtiers qui veulent travailler avec une banque qui mise sur l'expertise, l'accessibilité et la personnalisation. [Graphique 4](#)

Graphique 4



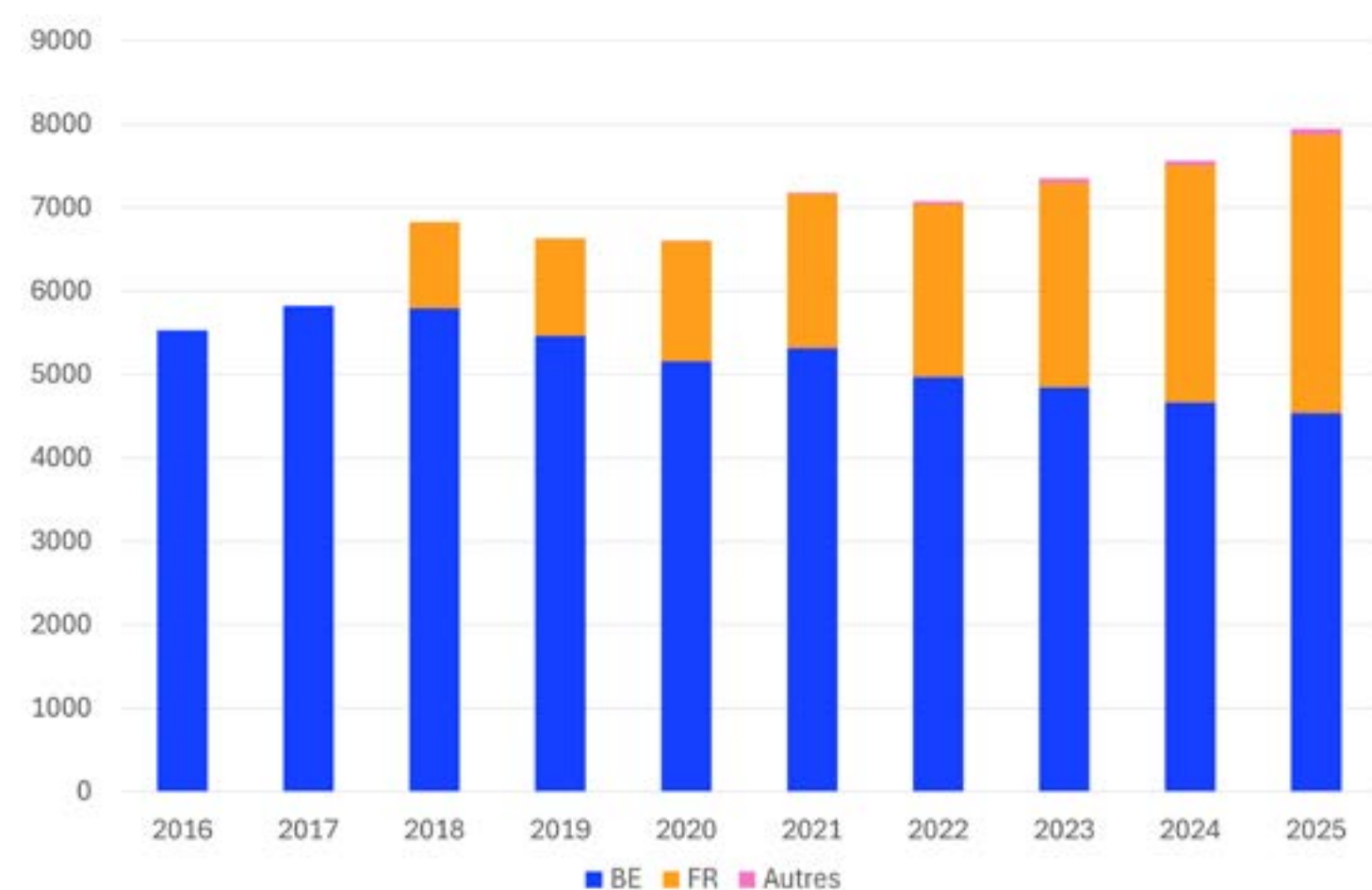
Portefeuille

Non seulement la production a connu une bonne année, mais le portefeuille de crédits a aussi continué à croître. En 2025, l'encours total a augmenté de 152 millions d'euros pour atteindre 1,52 milliard d'euros, les segments belge et français y ayant contribué. [Graphique 5](#)

Graphique 5



Graphique 6



Le nombre de dossiers gérés a également continué à augmenter, avec une hausse d'un peu plus de 11 % en 2025. BankB confirme ainsi que ses excellents résultats commerciaux se sont traduits non seulement par une nouvelle production, mais aussi par une consolidation durable du portefeuille.

Une nette évolution reste visible au sein du portefeuille. Le nombre de dossiers belges classiques est en baisse depuis plusieurs années, tandis que l'encours de crédits augmente à nouveau depuis 2022. Cela indique une hausse du montant moyen par dossier de crédit, une évolution visible à la fois au niveau de la production et du portefeuille. En conséquence, la part des dossiers belges classiques est tombée à 57,12 % du nombre de dossiers et à 35,36 % de l'encours.

Les dossiers français, quant à eux, continuent à croître fortement. En 2025, leur nombre a augmenté de 17,54 %, portant leur part dans le nombre total de dossiers à un peu plus de 42 %.

En ce qui concerne le montant, les dossiers français représentent désormais 62,1 % du portefeuille total.

Graphique 6

Les autres dossiers de crédit restent limités en nombre et en montant. Ils représentent 0,86 % du nombre de dossiers et 2,50 % du montant total du crédit.

Financement

Canaux de distribution

Pour les produits de dépôt, le réseau d'agents bancaires en Belgique reste le principal canal de distribution. Pour BankB, les agents bancaires sont bien plus qu'un canal commercial : ils incarnent le visage local de la banque et jouent un rôle clé dans l'établissement de relations durables avec la clientèle. Grâce à leur ancrage dans la région et à leur approche personnelle, ils font la différence en matière de proximité, de confiance et d'accessibilité.

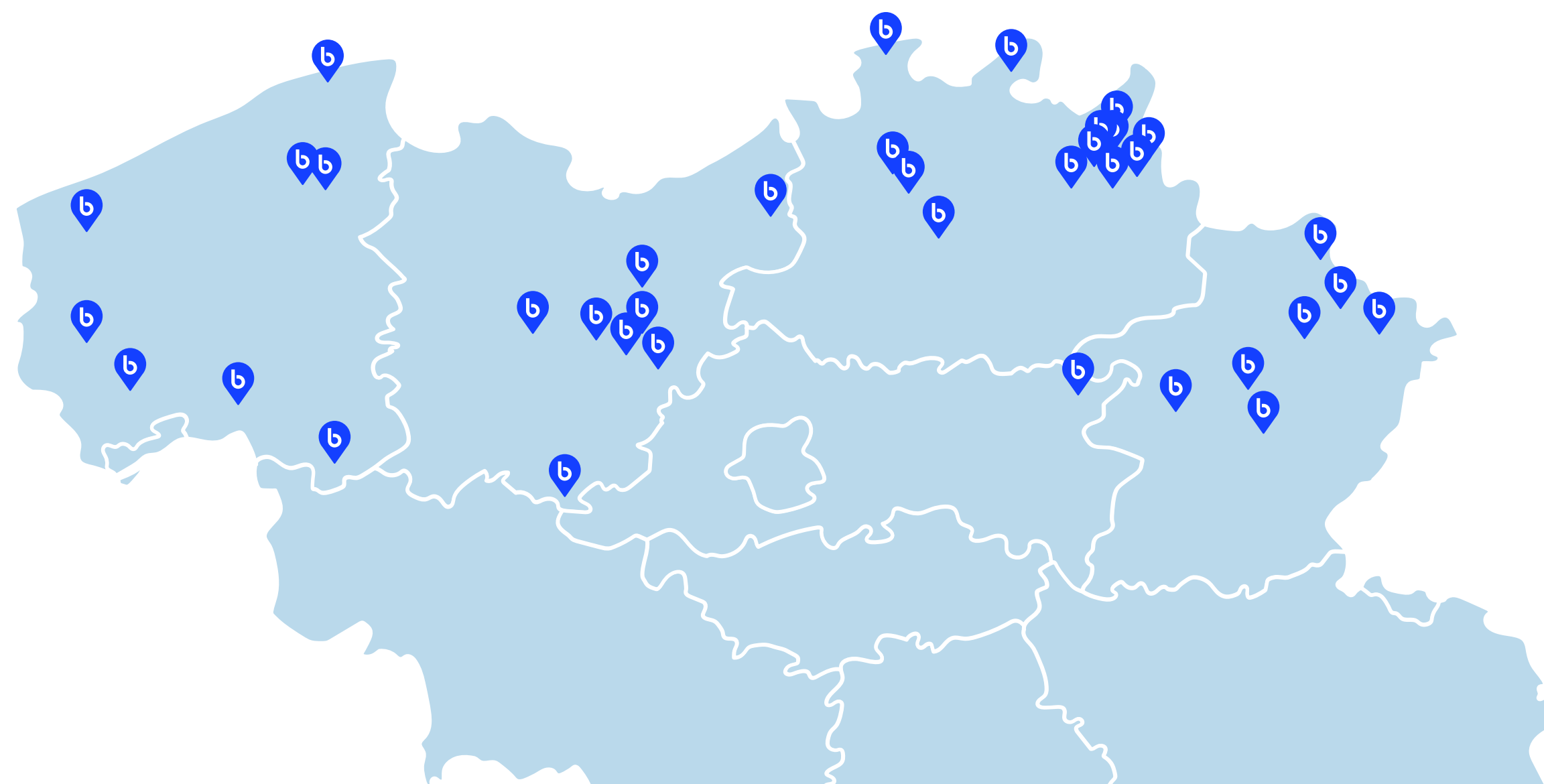
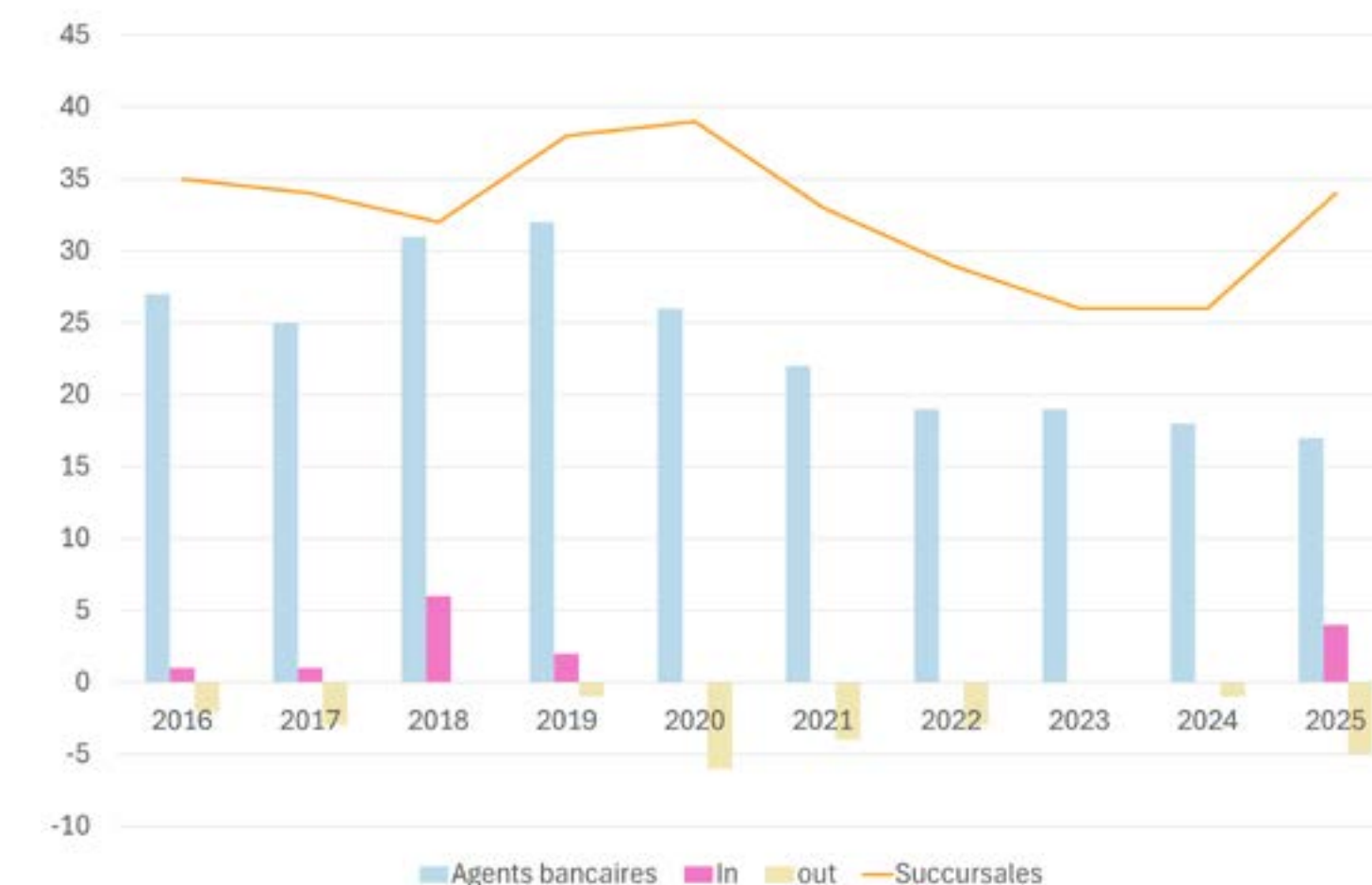
BankB a continué à investir dans le développement de ce réseau en 2025. Quatre nouveaux agents bancaires nous ont rejoints, opérant dans des régions où BankB n'était pas encore présente auparavant et souvent avec plusieurs agences. Cela a permis d'accroître non seulement la portée géographique du réseau, mais aussi le nombre de points de contact physiques.

La collaboration avec cinq agents bancaires a pris fin d'un commun accord. Leur portefeuille a été repris à chaque fois par un autre agent bancaire de la région, ce qui a permis d'assurer la continuité pour les clients et de préserver l'ancrage local.

Au total, le réseau de BankB compte aujourd'hui 16 agents bancaires et 37 agences/points de contact. Cette répartition souligne la forte présence régionale de la banque et constitue un atout majeur pour la poursuite de la croissance de notre sollicitation de dépôts. *Graphique 7*

La poursuite de l'expansion du réseau restera une priorité stratégique dans les années à venir. BankB entend continuer à collaborer avec des agents bancaires entrepreneurs désireux de contribuer à la mise en place d'un modèle bancaire axé sur la proximité, la confiance et les relations à long terme.

Graphique 7



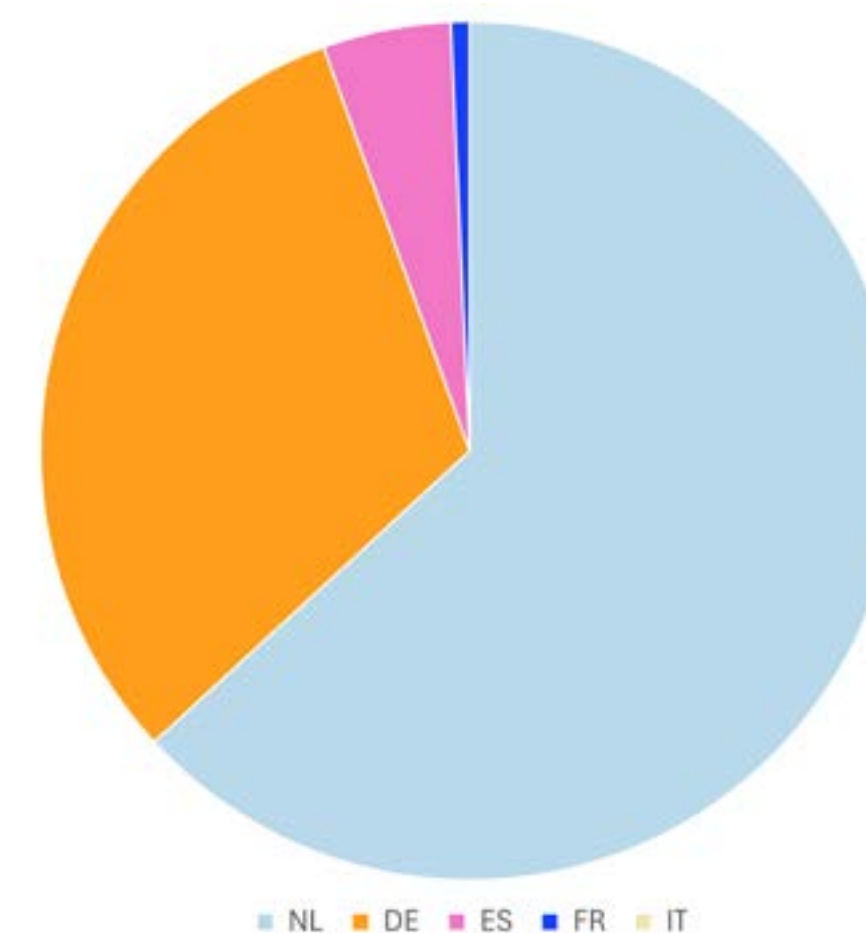
Outre les points de contact physiques, BankB propose également une plateforme de netbanking, sur laquelle les clients déposants belges peuvent consulter leurs produits et effectuer des transactions de manière autonome. La plateforme n'est toutefois pas conçue pour initier de nouvelles relations client de manière entièrement numérique.

En outre, BankB propose aussi ses produits de dépôt via Raisin (Bank), ce qui lui permet d'accéder à différents marchés étrangers. *Graphique 8* Depuis 2017, BankB opère aux Pays-Bas, en Allemagne, en Espagne et en France via Raisin (Bank). Au cours du dernier trimestre 2025, nos produits ont également été mis à disposition en Italie. Seuls les résidents fiscaux du pays concerné peuvent s'inscrire en tant que clients déposants via Raisin (Bank).

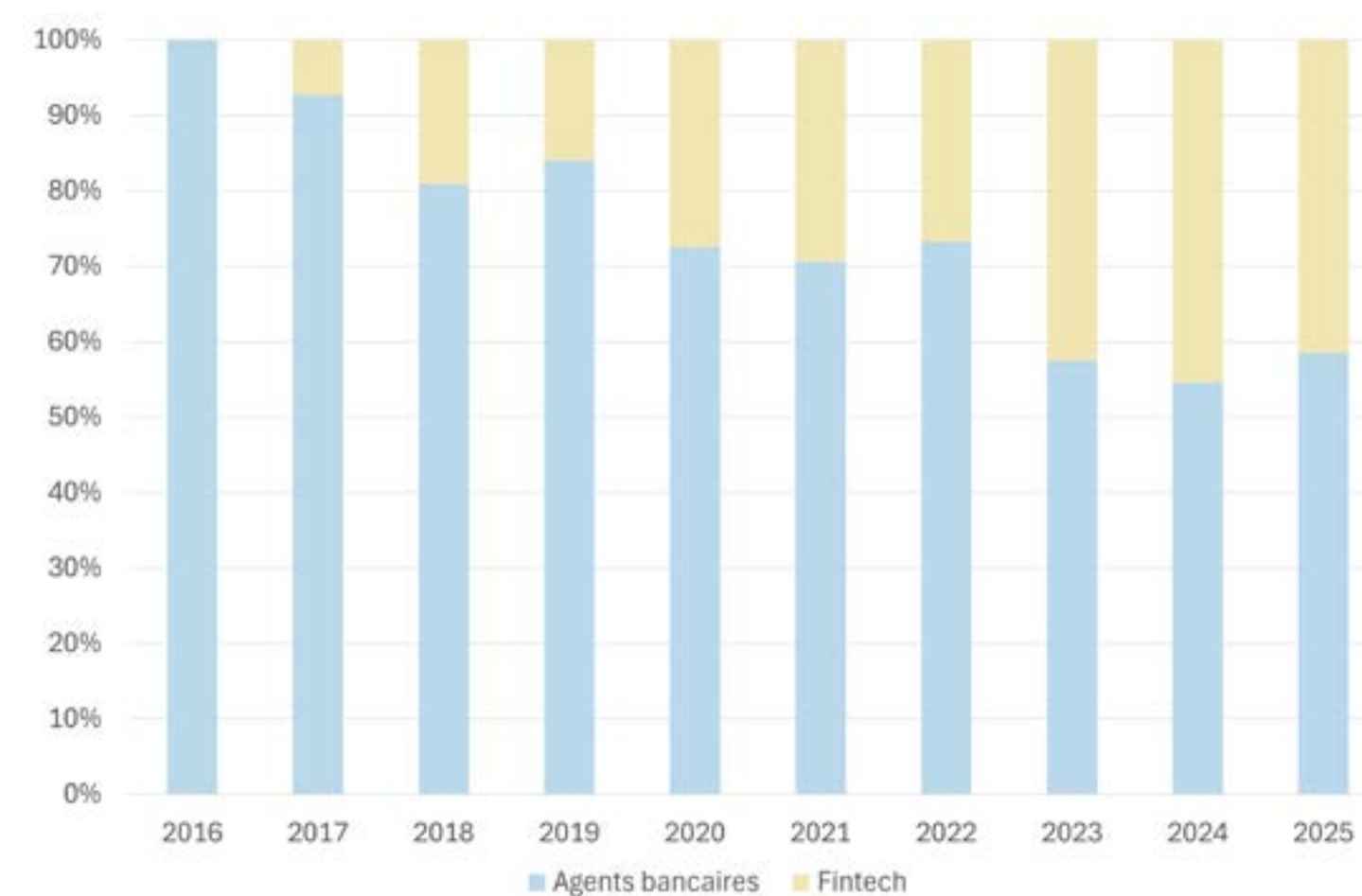
Les fonds levés varient considérablement d'un marché à l'autre. *Graphique 9* Le marché néerlandais, via Raisin (Bank), représente plus de 63 % du portefeuille total via ce canal, suivi par l'Allemagne avec un peu plus de 31 %.

L'importance du canal de distribution des agents bancaires a encore augmenté en 2025, atteignant 58,56 % du portefeuille total. Avec la poursuite de l'expansion du réseau, cette part devrait encore augmenter dans les années à venir.

Graphique 9



Graphique 8



Portefeuille de comptes d'épargne

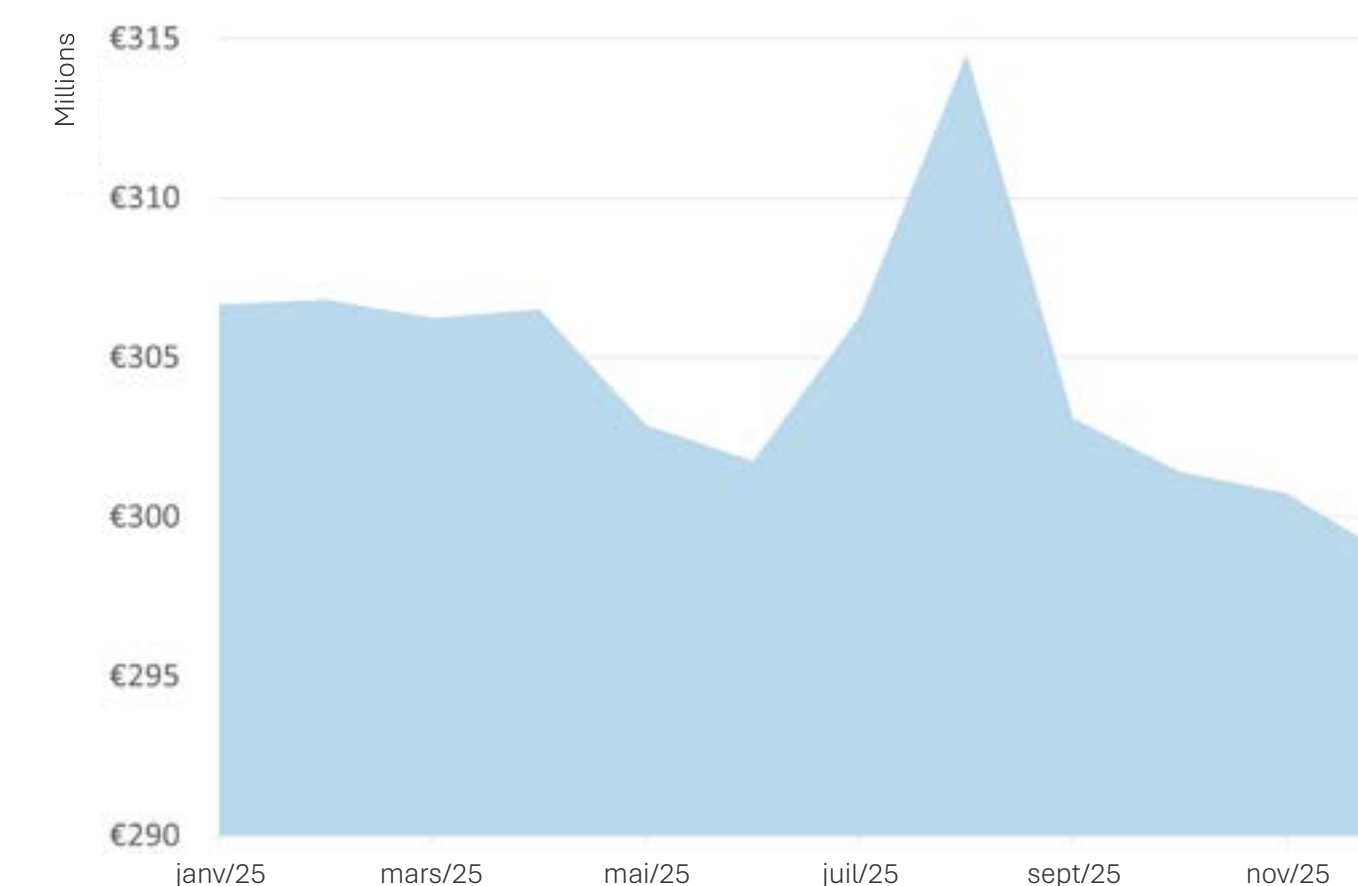
Le portefeuille de comptes d'épargne belges est resté relativement stable tout au long de l'année, avec un écart d'à peine 2 % par rapport à la moyenne annuelle. Le niveau le plus élevé a été atteint en août. L'augmentation observée depuis juillet s'explique en grande partie par le comportement d'anticipation des clients en prévision d'une action attendue sur les comptes à terme en septembre.

Graphique 10

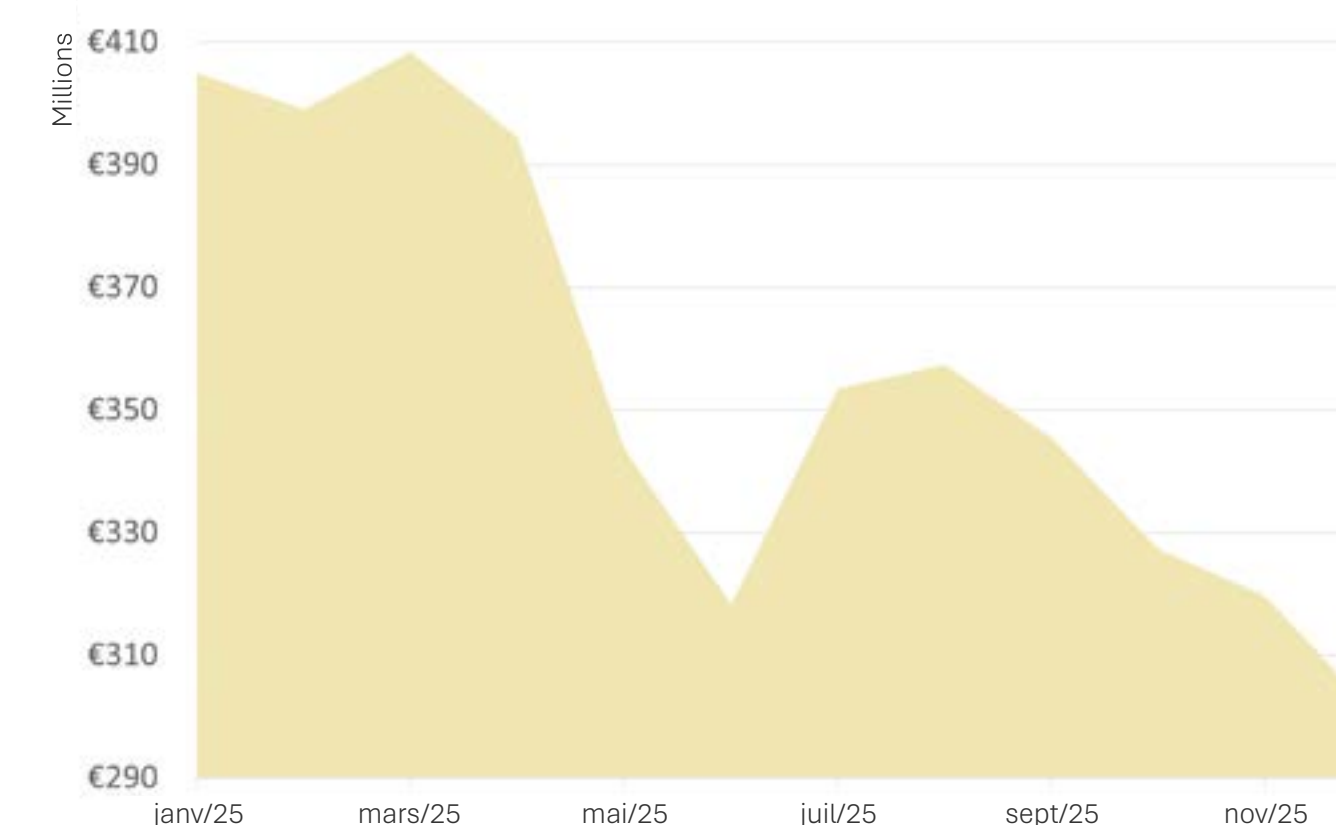
L'impact du bon d'État à un an reste perceptible à cet égard. Cela a créé un marché particulièrement liquide qui continuera à avoir un impact dans les années à venir, notamment en raison de la libération annuelle des fonds réinvestis en septembre. Au cours du dernier trimestre 2025, le portefeuille a de nouveau légèrement baissé. Pour l'ensemble de l'année, l'encours des comptes d'épargne belges a reculé de 1,73 %.

Depuis le deuxième trimestre 2023, BankB s'emploie également à attirer des comptes d'épargne sur différents marchés étrangers via Raisin (Bank). Ces produits d'épargne constituent une alternative plus simple, moins chère et plus facilement mobilisable que les comptes à terme. Contrairement aux comptes d'épargne réglementés belges, ils ne fonctionnent qu'avec un taux de base et non une prime de fidélité. *Graphique 11*

Graphique 10

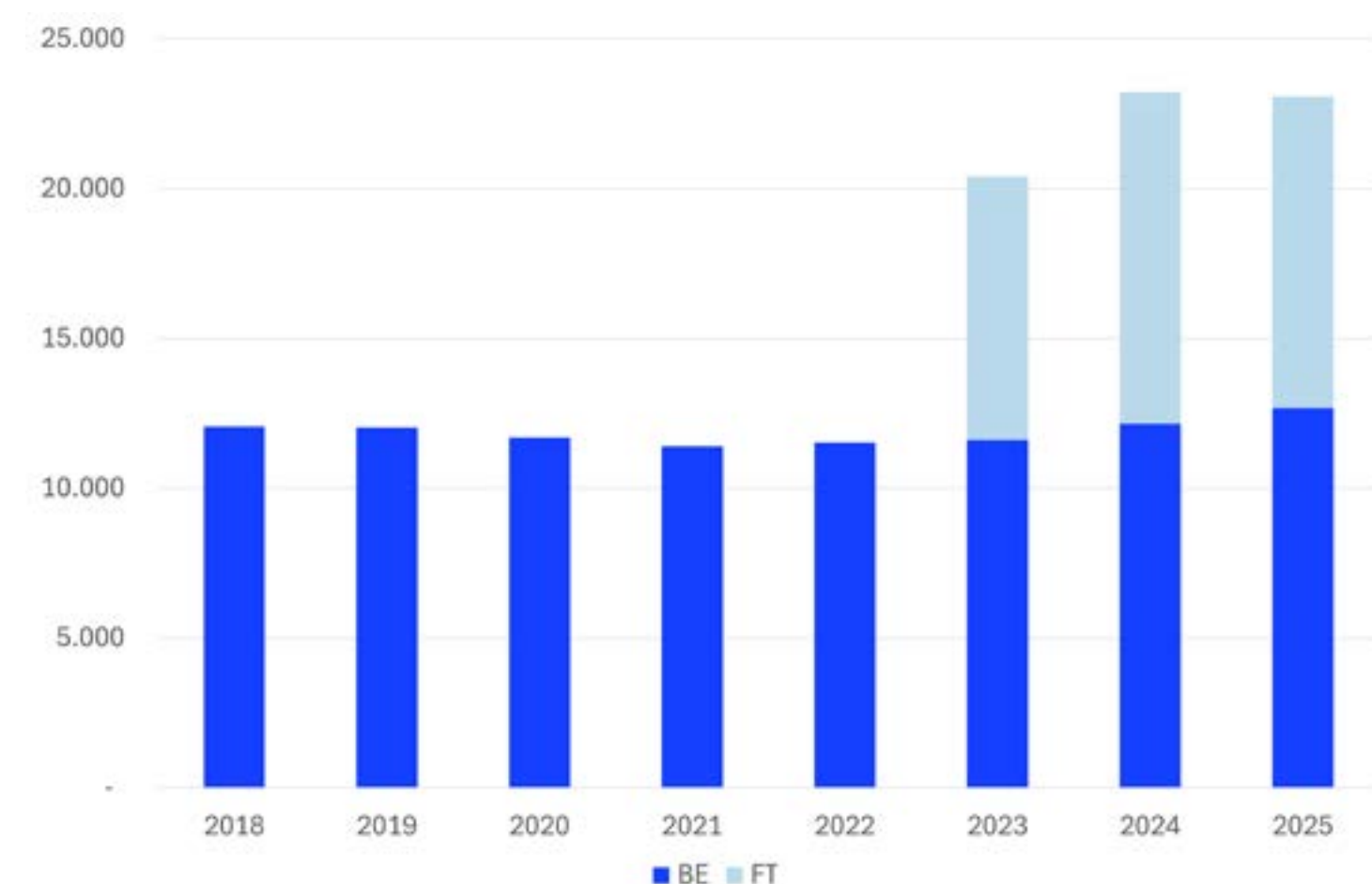


Graphique 11



En 2024, ce portefeuille a été délibérément constitué en raison de son impact positif sur le résultat des intérêts. En 2025, cet avantage a largement disparu. Le portefeuille a donc systématiquement été liquidé en fixant des taux d'intérêt inférieurs au niveau du marché. Cela s'est traduit par une baisse de 26,92 % de l'encours.

Graphique 12



Le nombre total de comptes d'épargne a également diminué en 2025. *Graphique 12* Cette baisse est directement imputable à la liquidation du portefeuille via Raisin (Bank). En Belgique, par contre, le nombre de comptes d'épargne a légèrement augmenté, notamment grâce au démarrage de nouveaux agents bancaires.

Portefeuille de comptes à terme

Au sein du canal des agents bancaires, un montant total de 91,84 millions d'euros est arrivé à échéance en 2025, dont environ un tiers en août et en septembre, à la suite d'actions commerciales mises en place à la même période au cours des années précédentes.

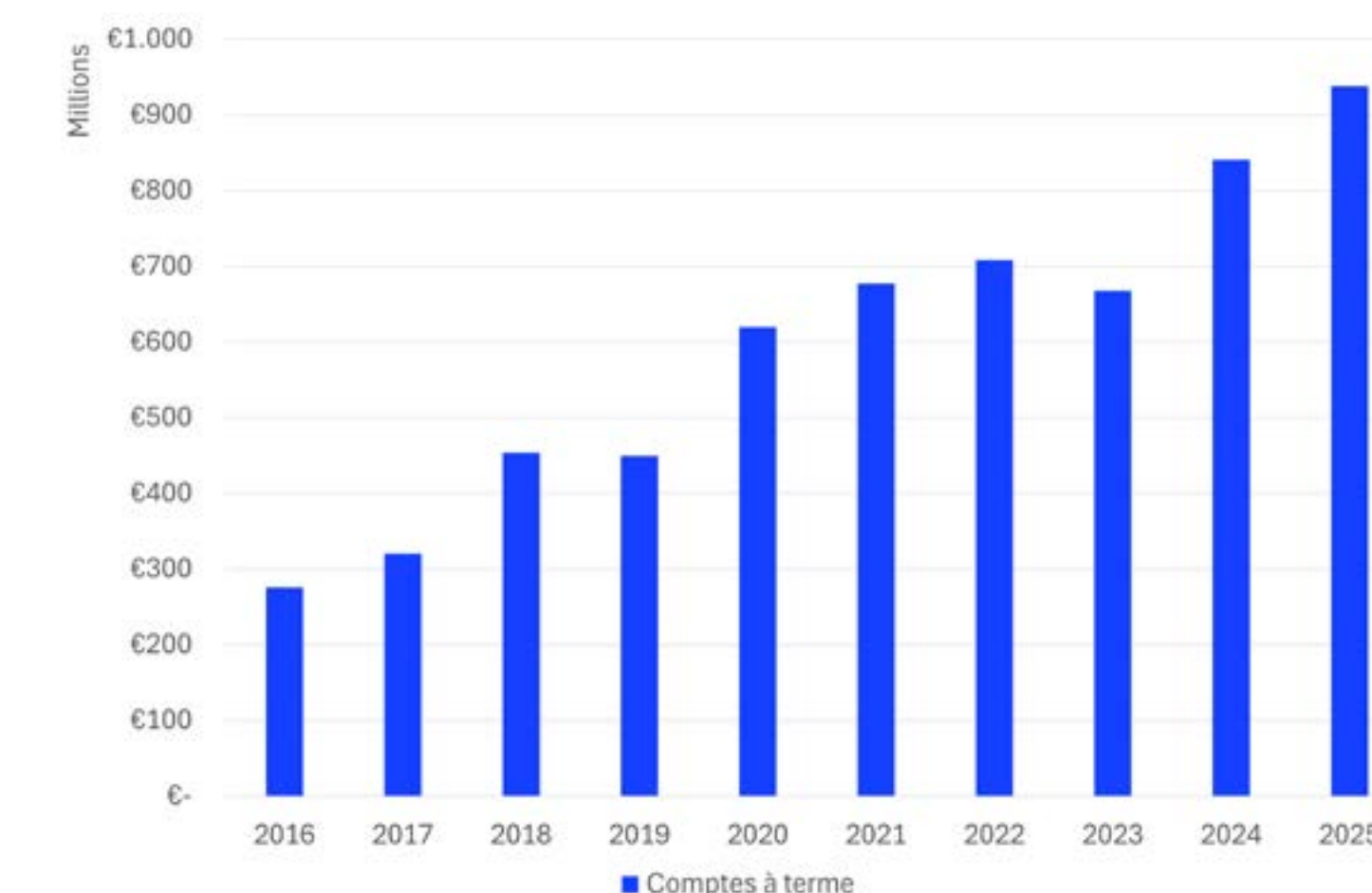
Les nouvelles souscriptions par l'intermédiaire des agents bancaires se sont élevées à 152,93 millions d'euros. Les volumes les plus élevés ont été réalisés en septembre, mai et décembre, soit des mois au cours desquels une action

commerciale était en cours. Les agents bancaires ont ainsi représenté un peu plus de 56 % du total des souscriptions.

Un montant total de 88,23 millions d'euros est arrivé à échéance via Raisin (Bank). Les nouvelles souscriptions se sont élevées à 118,79 millions d'euros. Grâce à ces excellents chiffres de production, le portefeuille de comptes à terme a encore augmenté de 96,94 millions d'euros en 2025.

Graphique 13

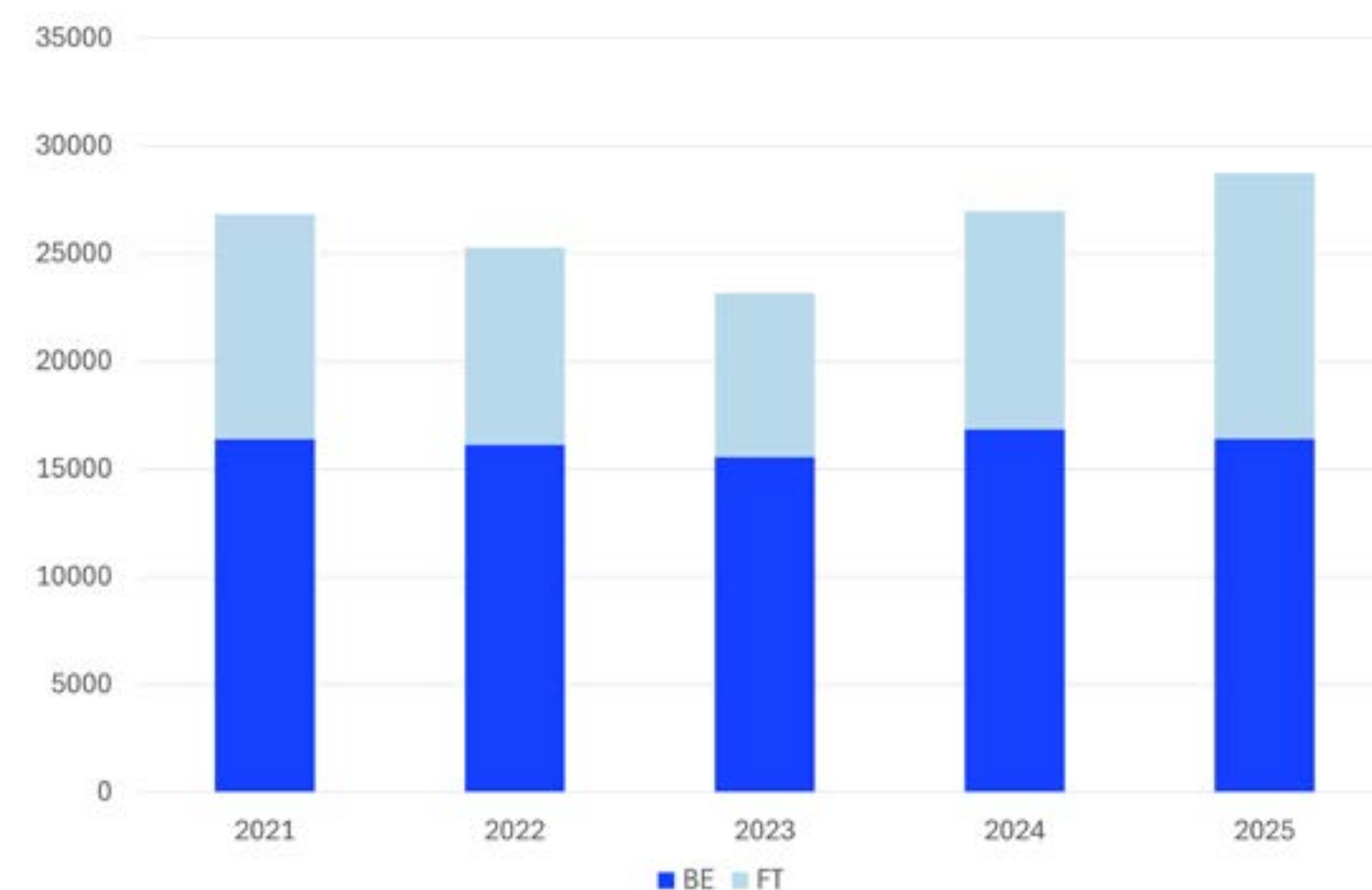
Graphique 13



Le nombre total de comptes à terme a également continué à augmenter. Cette croissance s'est principalement faite via Raisin (Bank). Il est toutefois frappant de constater que le nombre de comptes à terme dans le canal des agents bancaires diminue, alors que le portefeuille y est en croissance. Cela indique une augmentation du montant moyen par compte, une tendance qui se poursuit depuis plusieurs années. En 2025, le montant moyen par compte à terme chez les agents bancaires était de 36 607 euros.

Graphique 14

Graphique 14



Mix de financement

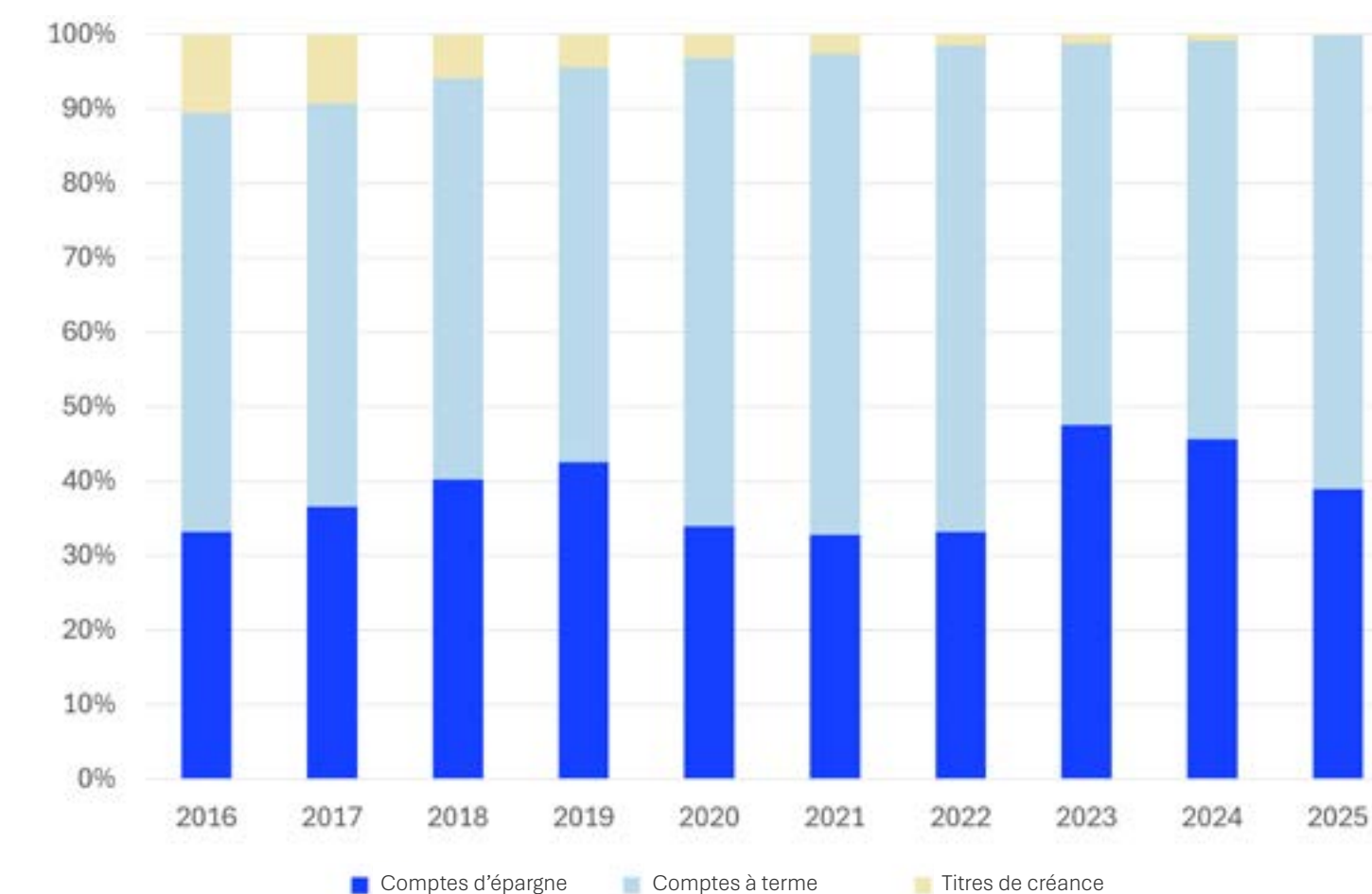
Le financement de BankB consiste en une combinaison de produits d'épargne à court et long terme. *Graphique 15* Ce mix est géré activement dans le cadre d'une gestion saine des risques, en tenant compte des conditions du marché, de la position de liquidité et du risque de taux d'intérêt.

En tant que petite banque de détail traditionnelle, BankB vise à constituer un portefeuille de financement composé essentiellement de comptes à terme. Ces dernières années, l'importance des comptes d'épargne s'est toutefois accrue, principalement sous l'effet de conditions de marché exceptionnelles. La forte hausse des taux d'intérêt du marché, due notamment à la pandémie et aux tensions géopolitiques, a rendu nécessaire un rééquilibrage temporaire.

En 2025, la situation des taux d'intérêt s'est normalisée. Cela a permis de reconstituer le volume des comptes à

terme, tout en réduisant systématiquement le portefeuille de comptes d'épargne dans le cadre d'une gestion saine des liquidités. En conséquence, la part des produits d'épargne à long terme est remontée à plus de 60 %.

Graphique 15



RESSOURCES HUMAINES

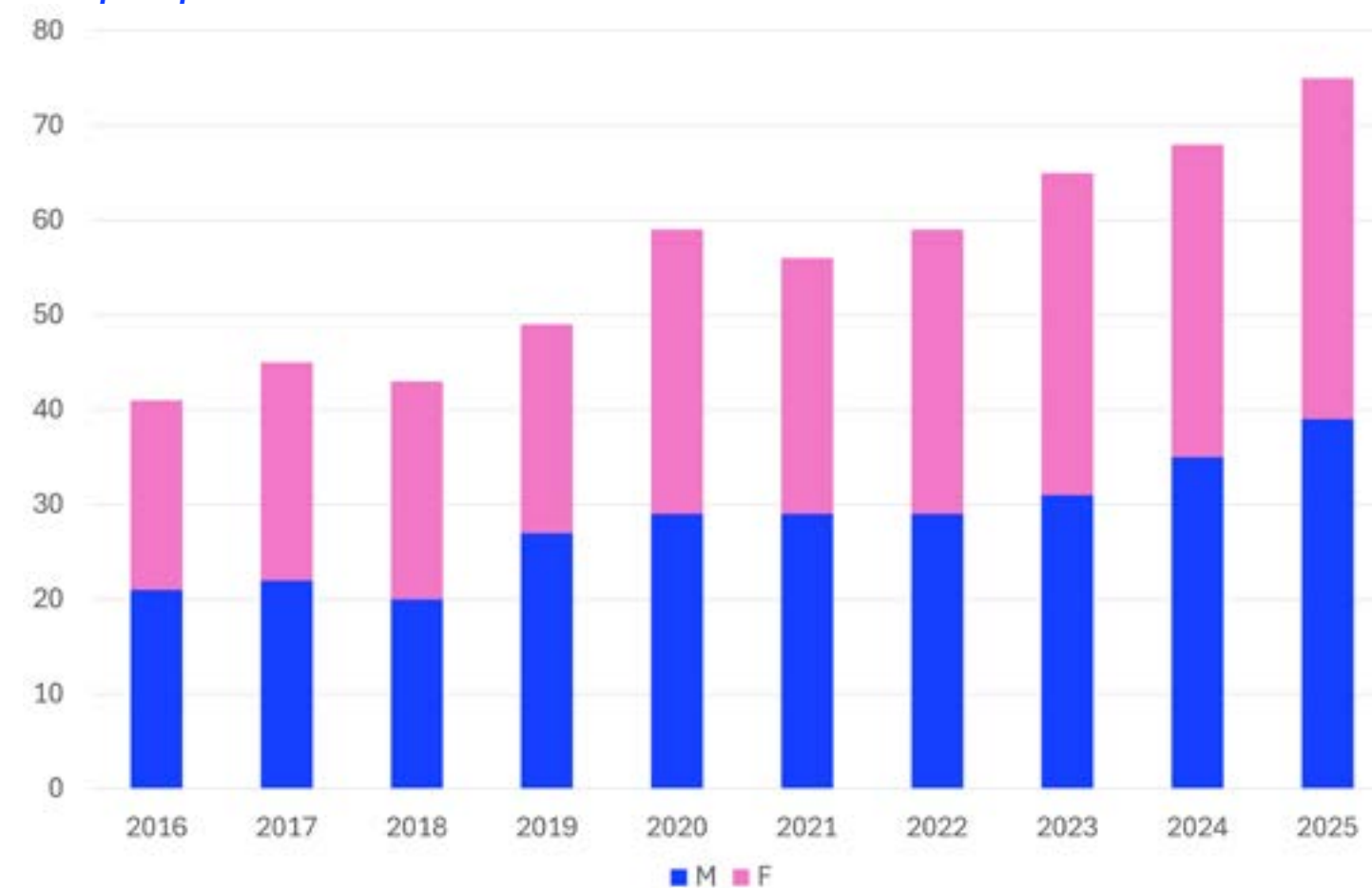
Notre croissance repose sur une organisation solide, soutenue par les bonnes personnes aux bons endroits. Au cours de la période écoulée, nous avons donc délibérément investi pour attirer des profils expérimentés tout en nous concentrant sur la rétention des talents internes. Cela garantit la stabilité, la continuité et l'expertise.

Ce faisant, nous continuons également à prêter attention à une culture organisationnelle équilibrée, dans laquelle la diversité et la complémentarité vont de pair. Au sein de BankB, cet équilibre se reflète aussi concrètement dans la représentation des hommes et des femmes à tous les niveaux de l'organisation, des experts et responsables d'équipe au comité de direction. *Graphique 16* Pour nos partenaires, cela signifie des interlocuteurs de confiance, des lignes de communication courtes et des collaborateurs qui connaissent parfaitement leur métier.



En outre, nous avons continué à renforcer notre organisation dans plusieurs domaines. Nous avons investi dans la compliance pour nous adapter à un cadre réglementaire de plus en plus strict, nous avons internalisé les technologies de l'information pour conserver le savoir-faire en interne et nous avons mis en place une équipe de finalisation pour renforcer encore notre fonctionnement. C'est ainsi que nous construisons, étape par étape, une organisation qui maîtrise mieux les processus, les systèmes et les risques.

Graphique 16



Dans le cadre de cette évolution, nos valeurs continuent également de guider notre façon de travailler. Nous croyons en une collaboration qui repose sur la confiance et l'accessibilité, en des équipes qui assument leurs responsabilités avec enthousiasme et une énergie positive, et en le courage de continuer à chercher la meilleure solution possible, même pour les questions complexes. Dans le même temps, nous chérissons notre singularité : la conviction que la banque humaine ne prend tout son sens que lorsque l'expertise, l'engagement et l'approche personnelle se conjuguent.

Dans un secteur de plus en plus numérisé et standardisé, nous pensons que c'est précisément cette combinaison d'expertise, d'efficacité et d'humanité qui fait la différence. Derrière chaque dossier se cachent des personnes, des relations et des attentes. C'est pourquoi nous voulons non seulement travailler plus vite, mais surtout collaborer plus étroitement et plus efficacement.

SYSTÈMES

Pour BankB, la transformation numérique est un levier nécessaire pour rester pertinente, agile et compétitive à l'avenir. C'est pourquoi nous avons lancé le programme de transformation B-NextGen en 2024, avec l'ambition de construire un environnement bancaire pérenne : performant dans le présent, mais en même temps prêt à relever les défis de demain. Cette trajectoire est non seulement soutenue par l'informatique, mais aussi par différents départements au sein de la banque et en collaboration avec des partenaires externes.

L'agilité est au cœur de cette transformation. Nous voulons pouvoir réagir plus rapidement à l'évolution des conditions du marché, aux nouveaux cas d'utilisation, aux taux ajustés, à l'optimisation des processus et aux nouveaux produits. Cela nécessite des systèmes suffisamment flexibles pour évoluer rapidement, sans que des ajustements majeurs ne nécessitent à chaque fois des mois de préparation.

Parallèlement, nous misons fortement sur des systèmes conviviaux et orientés client. Ce faisant, nous nous concentrons non seulement sur le client final, mais aussi sur la manière dont nous collaborons numériquement avec nos partenaires professionnels. Nous développons donc un portail numérique performant et intuitif qui rassemble différentes parties prenantes, notamment des courtiers en crédit, des agents bancaires et d'autres partenaires. Nous créons ainsi un environnement dans lequel les informations sont structurées de manière logique, les processus se déroulent sans heurts et la collaboration gagne en efficacité et en transparence.

En réduisant autant que possible les charges administratives, nous entendons non seulement améliorer l'expérience utilisateur, mais aussi renforcer la qualité et la rapidité de nos services. Nous jetons également un regard critique sur nos processus existants. Nous nous demandons sans cesse comment faire pour les rendre plus simples, plus rapides et plus intelligents. La technologie, et les possibilités de l'IA, jouent un rôle important à cet égard.

En 2024, nous avons lancé le programme de transformation B-NextGen, dont l'ambition est de mettre en place un environnement bancaire à l'épreuve du temps



En réduisant les étapes manuelles, en limitant les doublons et en rationalisant davantage les processus, nous souhaitons raccourcir le délai de traitement des dossiers et ménager plus de temps pour une analyse de fond et une prise de décision de qualité.

BankB évolue également vers une organisation davantage axée sur les données. De meilleures informations nous aident à identifier plus précisément les dossiers que nous acceptons, les opportunités que nous manquons et ce qui nécessite des ajustements. Ainsi, la numérisation est non seulement un programme technologique, mais aussi un levier stratégique qui permet à une banque de rester plus pertinente et plus compétitive.

Dans ce contexte, la sécurité reste une condition sine qua non. C'est pourquoi nous investissons dans un environnement informatique stable et bien protégé, tout en accordant une attention particulière à la protection des données des clients et des dossiers, complétée par des tests périodiques visant à détecter et à traiter les vulnérabilités potentielles en temps utile. Ce faisant, BankB tient compte

des exigences en matière de résilience opérationnelle numérique imposées par l'autorité de surveillance.

Notre objectif est clair : un environnement numérique stable, sûr et flexible qui aide BankB à avancer plus rapidement, à travailler plus efficacement et à soutenir encore mieux ses partenaires.

LICENCE D'EXPLOITATION

Pour BankB, la licence d'exploitation est une condition essentielle à sa croissance durable. En tant que banque, nous opérons dans un cadre strictement réglementé, dans lequel les exigences en matière de compliance, de reporting, de gestion des risques et des fonds propres ne sont pas des choix facultatifs, mais des conditions fondamentales pour pouvoir continuer à assumer notre rôle. C'est pourquoi nous continuerons à investir de manière ciblée dans ces domaines au cours des prochaines années, non seulement pour nous conformer à la réglementation, mais aussi pour consolider structurellement nos activités

Dans ce contexte, nous avons également renforcé nos fonds propres prudentiels en 2025 grâce à une levée de fonds de 15 millions d'euros sous forme d'obligations subordonnées.

Cette opération n'était pas axée sur l'obtention de liquidités supplémentaires, mais sur le soutien de notre croissance dans le respect des exigences légales applicables en matière de fonds propres. Le fait que les investisseurs aient ainsi exprimé leur confiance confirme leur foi en notre modèle, notre stratégie et notre avenir en tant que banque de niche.

Pour nos partenaires, cette priorité accordée à la licence d'exploitation se traduit par quelque chose de très concret : la stabilité. Une banque qui dispose de bases solides, qui prend ses obligations au sérieux et qui investit dans un fonctionnement robuste et conforme est mieux armée pour être un partenaire fiable à long terme.

C'est précisément pour cette raison que nous ne considérons pas la licence d'exploitation comme une simple formalité réglementaire, mais comme un fondement indispensable à la confiance, à la continuité et à la collaboration durable.

PERFORMANCE FINANCIÈRE

Pour BankB, la performance financière est un indicateur clair de la qualité et de la durabilité de notre stratégie. En 2025, la dynamique commerciale, le renforcement des fondamentaux et les investissements ciblés se sont traduits par un résultat solide. Dans le même temps, la discipline en matière de coûts et une culture axée sur la performance restent essentielles pour conserver notre agilité, notre rentabilité et notre pertinence à long terme.

Des revenus robustes

La base de revenus de BankB est restée solide en 2025. La production de crédits a atteint un niveau record de 426,8 millions d'euros et le portefeuille de crédits total a augmenté de 152 millions d'euros pour atteindre 1,52 milliard d'euros. Le nombre de nouveaux contrats de crédit a également fortement augmenté, passant de 1 232 en 2024 à 1 569 en 2025, ce qui souligne encore la dynamique commerciale.

La stabilité de la base de financement a soutenu le résultat des intérêts. Malgré des coûts exceptionnels et une forte pression fiscale externe, la rentabilité sous-jacente reste saine. Cela confirme la solidité et la durabilité du modèle d'entreprise de BankB.

Discipline en matière de coûts

Dans le même temps, nous surveillons notre base de coûts avec discipline. Nous réalisons des investissements ciblés dans les ressources humaines, les systèmes, la compliance et la numérisation, chaque fois dans l'optique d'un renforcement structurel et de gains d'efficacité à long terme. Dans un contexte où les petites banques sont touchées de manière disproportionnée par les charges fiscales et parafiscales, il est d'autant plus important de faire des choix judicieux en matière de ressources, de priorités et de mise en œuvre.

En 2025, la charge fiscale totale — comprenant les contributions SGD, les taxes bancaires, l'impôt des sociétés et la TVA non récupérable — représentait 56,48 % du bénéfice avant impôts. Il s'agit d'une nette augmentation par rapport aux années précédentes, où la moyenne se situait entre 35 et 40 %, et d'une augmentation significative par rapport aux 44,8 % de 2024. Pour BankB, la discipline en matière de coûts ne signifie donc pas qu'il faut épargner pour épargner, mais qu'il faut mobiliser les ressources de manière ciblée là où elles créent la plus grande valeur ajoutée stratégique.

Culture de la performance

La performance financière nécessite également une culture de la performance. Pour BankB, cela signifie des objectifs clairs, un sentiment d'appropriation, une collaboration entre les équipes et une attention constante portée au résultat et à la qualité. La forte augmentation de la production de

crédits de plus de 40 % par rapport à 2024 montre que la dynamique commerciale et l'exécution opérationnelle peuvent aller de pair.

Nous voulons être une organisation où l'esprit d'entreprise est encouragé, où les responsabilités sont assumées et où les collaborateurs contribuent activement à la création d'une valeur durable pour les clients, les partenaires et la banque. Et c'est précisément cette combinaison d'engagement, d'expertise et d'orientation vers les résultats qui constitue un levier important pour la poursuite de notre développement.

Information financière

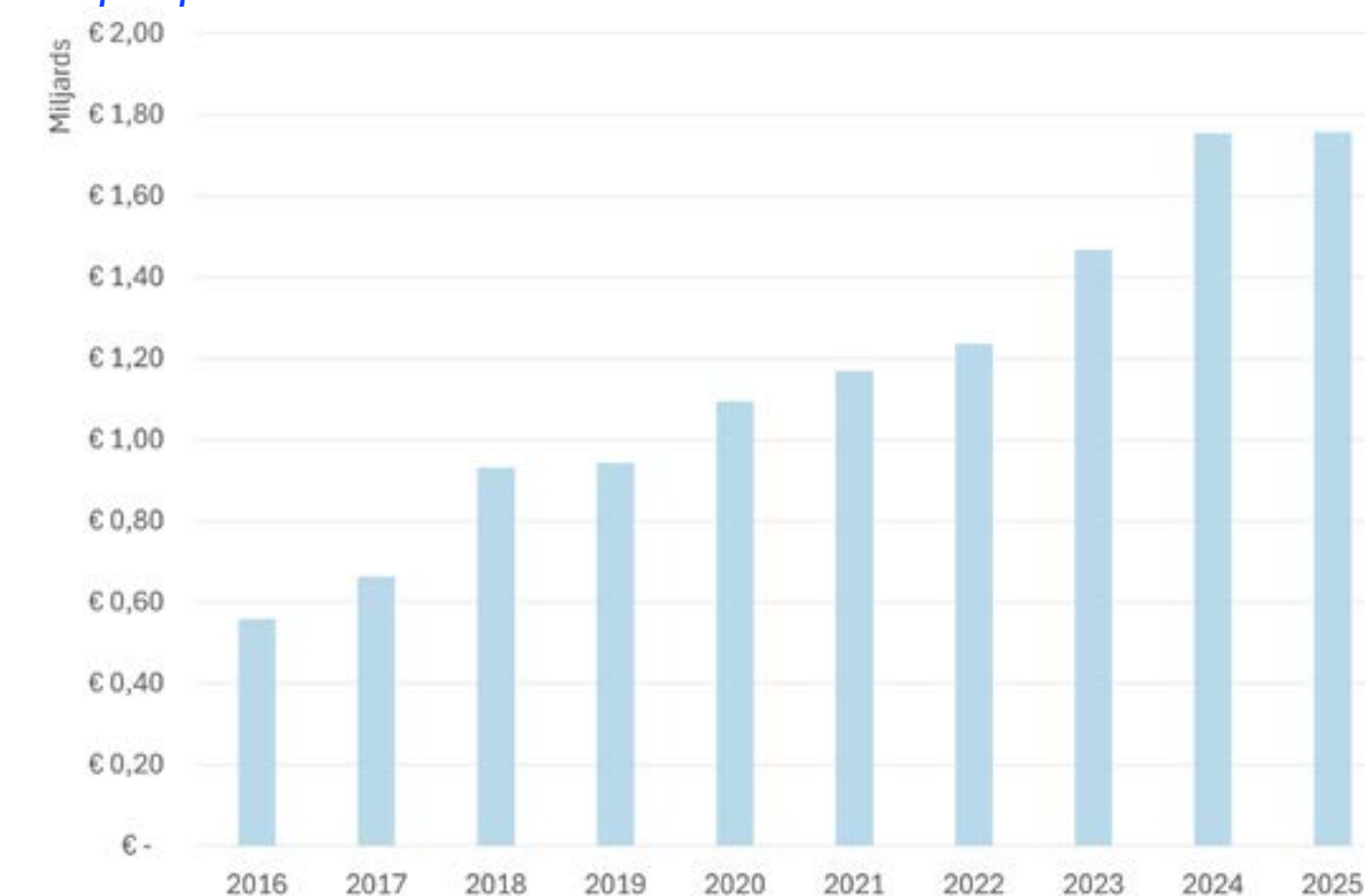


Bilan

Les comptes annuels ont été établis conformément à la législation applicable aux établissements de crédit.

Au cours des dix dernières années, le total du bilan a connu une belle progression chaque année. En 2025, il y a eu une très légère augmentation de 2,3 millions d'euros. Le [graphique 17](#) présente l'évolution du total du bilan au cours des dix derniers exercices.

Graphique 17



Actif

La raison de la stabilisation du total du bilan réside, à l'actif, dans la rubrique des créances sur les établissements de crédit.

Les créances sur les établissements de crédit sont uniquement constituées de soldes à recevoir à vue. Elles constituent la base de la position de liquidité de l'établissement. Le [graphique 18](#) présente une vue d'ensemble de l'évolution au cours des dix derniers exercices.

BankB s'efforce de fonder sa position de liquidité sur une gestion saine des risques et la recherche d'un rendement optimal. En 2025, il n'était plus rentable de détenir une réserve de liquidités supplémentaire. La réduction de cette réserve a eu lieu au premier semestre. Au cours du second semestre, cette rubrique est restée relativement stable au niveau rapporté à la fin de l'exercice. La diminution s'est élevée au total à 158,1 millions d'euros.

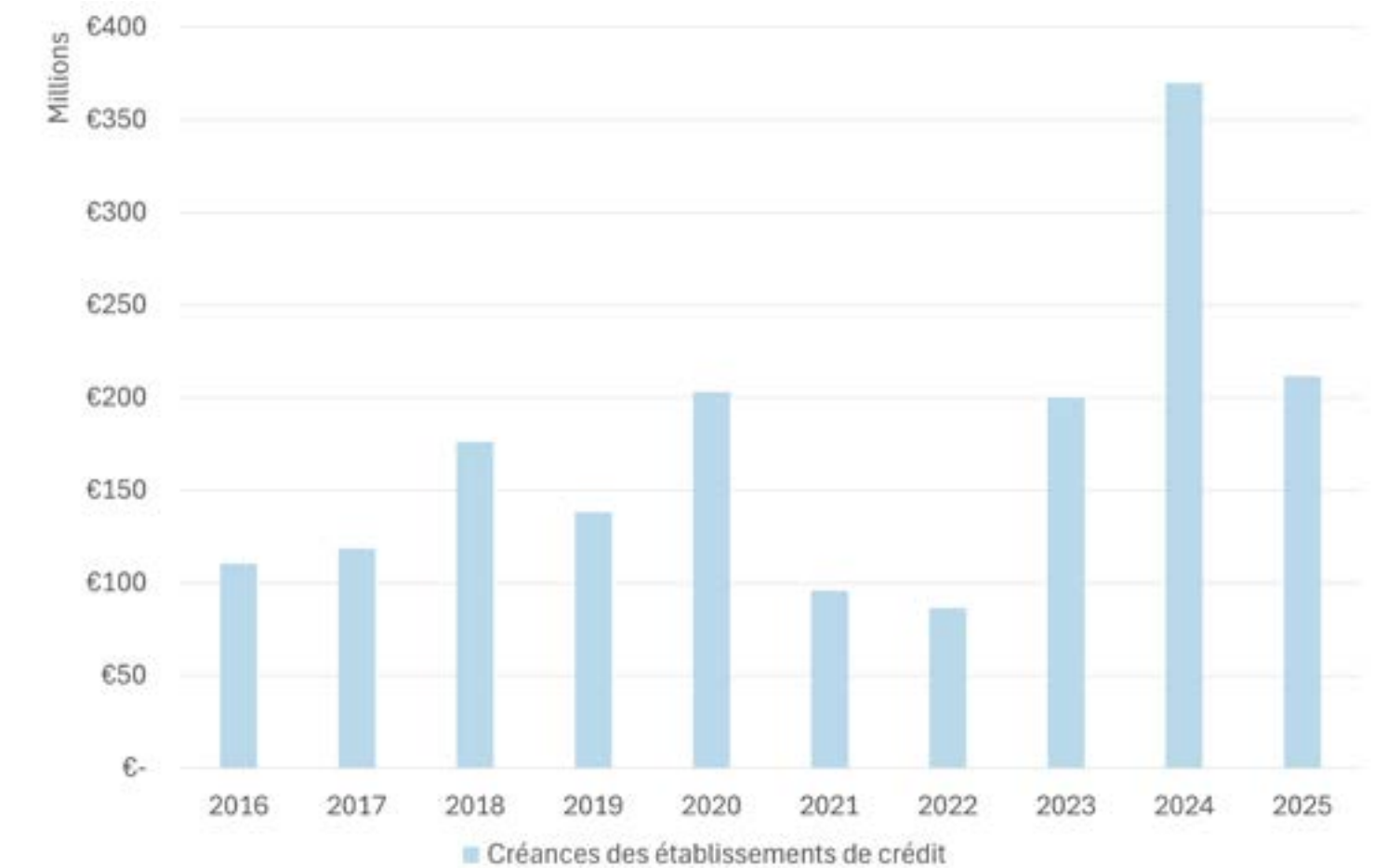
Les excédents de trésorerie ont été convertis en créances sur clients.

La rubrique « créances sur clients », qui est principalement constituée du portefeuille de crédits hypothécaires, a augmenté de 158,67 millions d'euros, soit un peu plus que la baisse des créances sur les établissements de crédit.

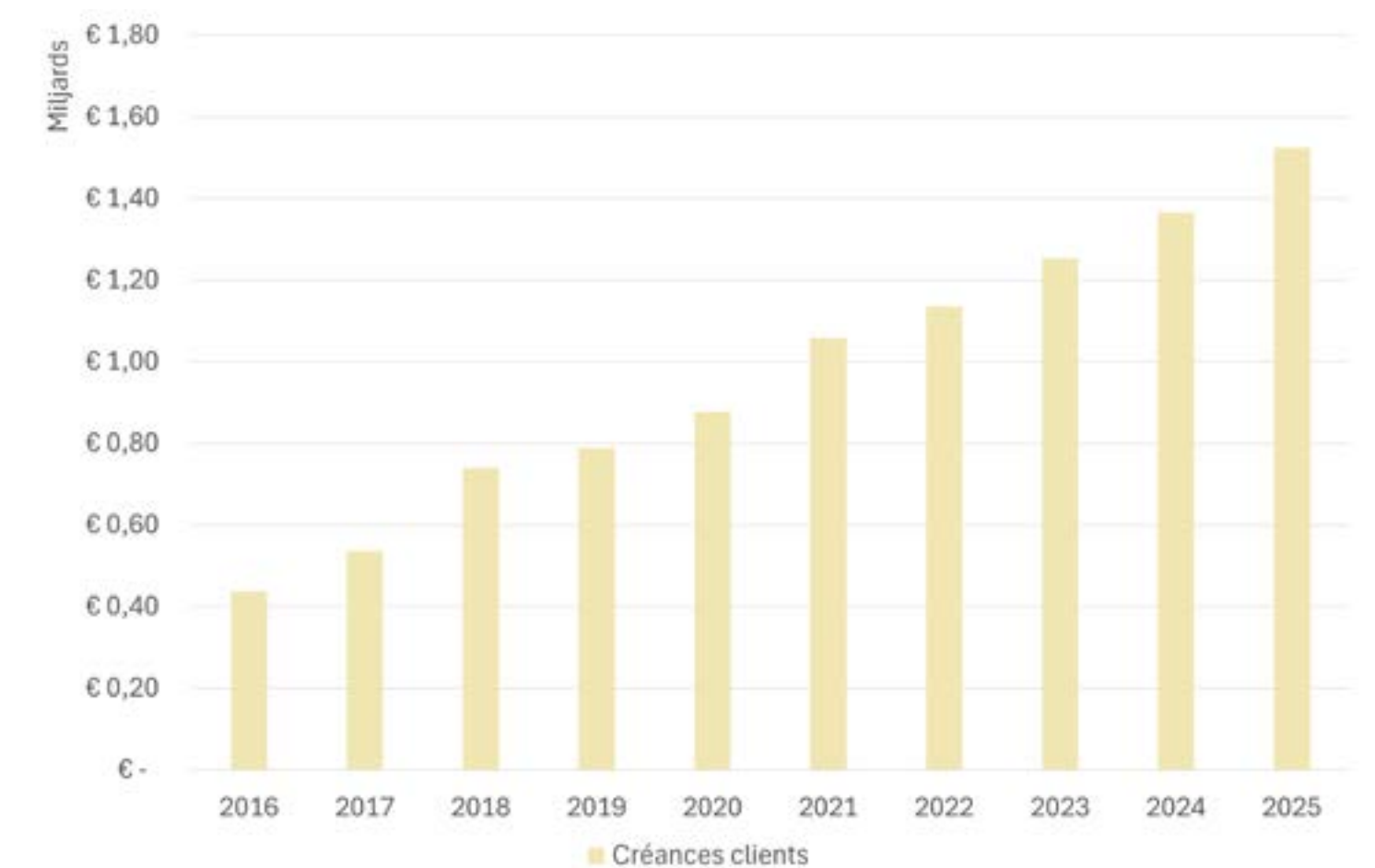
[Graphique 19](#) Seuls les exercices 2018 et 2021 ont enregistré une plus forte augmentation. Au cours de ces années, un portefeuille de crédits externe a été acquis à chaque fois, alors que cela n'a pas été le cas en 2025.

Depuis 2016, le total du bilan ne cesse d'augmenter

Graphique 18



Graphique 19

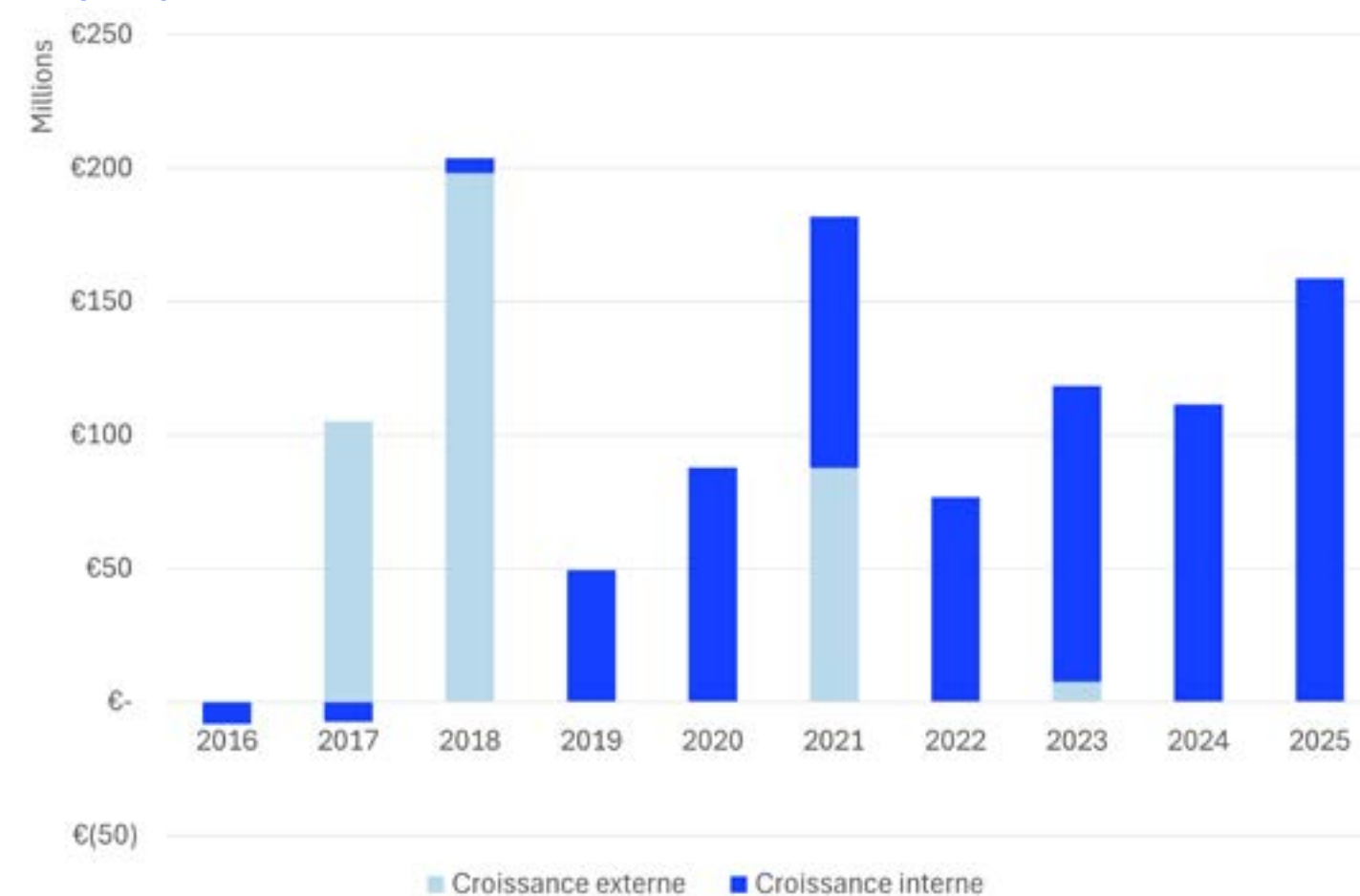


La croissance enregistrée en 2025 a été entièrement organique. *Graphique 20* Elle concerne aussi bien le segment de crédit belge que le segment de crédit français, avec respectivement 3,34 % et 16,30 %. Les portefeuilles de crédits acquis par le passé poursuivent une trajectoire d’extinction progressive.

Les remboursements anticipés ont à nouveau augmenté en 2025. Les deux années précédentes ont connu un recul inhabituel pour l’établissement, dû à la hausse des taux d’intérêt du marché. En raison de la baisse enregistrée en 2025, de nombreux crédits ont de nouveau été remboursés par anticipation.

Les remboursements anticipés ont augmenté de 25,96 % en Belgique et de 54,22 % en France par rapport à l’année précédente. Le « taux de remboursement anticipé » remonte donc, mais reste encore bien en deçà de son niveau antérieur. *Graphique 21* La durée effective moyenne du portefeuille de crédits recule légèrement.

Graphique 20



Graphique 21



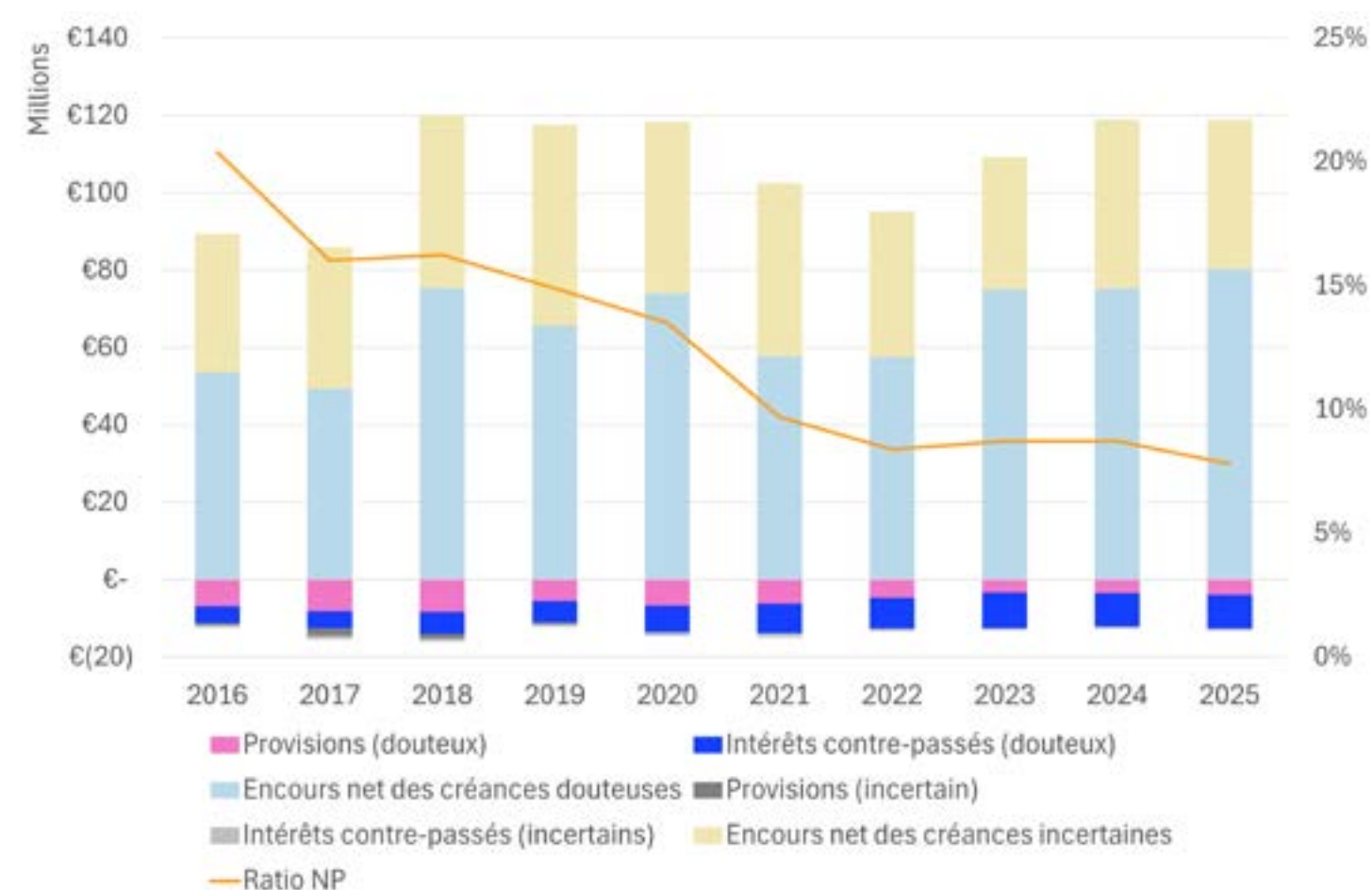
Exercice comptable	Remboursements anticipés	Duration moyenne
2016	€ 83.822.990,40	5,23
2017	€ 87.644.964,50	6,12
2018	€ 125.686.896,18	5,89
2019	€ 127.901.436,87	6,17
2020	€ 114.713.325,24	7,65
2021	€ 145.305.396,10	7,29
2022	€ 168.910.075,11	6,72
2023	€ 127.563.295,60	9,83
2024	€ 133.956.214,95	10,19
2025	€ 185.526.639,16	8,22

Néanmoins, les remboursements anticipés restent une composante importante de la position de liquidité de l’établissement.

Le taux élevé de remboursements anticipés est propre aux niches dans lesquelles l’établissement opère et n’a donc rien d’exceptionnel.

L'encours net des créances douteuses et irrécouvrables a augmenté de 5 millions d'euros en 2025, portant le total à 80,2 millions d'euros. *Graphique 22* Les créances incertaines ont diminué de 5,1 millions d'euros pour atteindre 38,7 millions d'euros. Globalement, les créances incertaines et irrécouvrables se sont stabilisées en 2025. Le calcul des chiffres indiqués tient compte uniquement de la définition comptable effective du retard de paiement et non de la définition prudentielle (voir ci-dessous).

Graphique 22

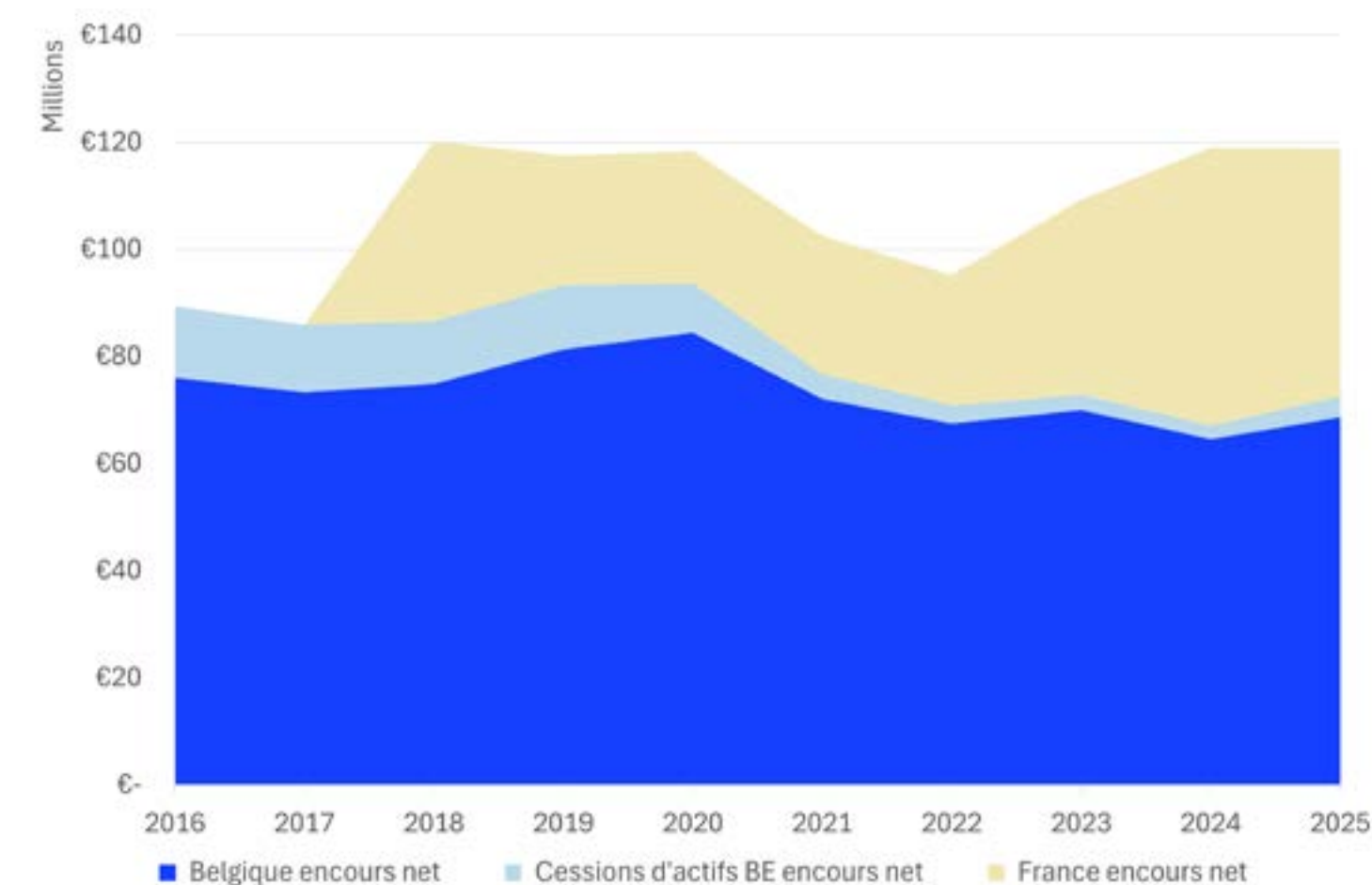


En raison de la croissance du portefeuille total de crédits, le ratio entre l'encours net des crédits en souffrance et l'encours total est tombé à son plus bas niveau depuis dix ans, soit 7,80 %. BankB s'engage à réduire encore davantage ce ratio au cours des prochaines années en misant sur une nouvelle croissance de son portefeuille de crédits et sur un recouvrement plus efficace des crédits en souffrance.

La hausse de l'encours net concerne principalement le segment des crédits belges et les dossiers rachetés. L'encours net des dossiers français en souffrance a quant à lui diminué. *Graphique 23*

L'encours brut des créances en souffrance augmente parallèlement à l'encours net. Les intérêts provisionnés ont connu une légère hausse de 0,2 million d'euros et les provisions constituées ont également augmenté de 0,4 million d'euros. Globalement, on observe une augmentation des intérêts provisionnés et des provisions de 4,62 %.

Graphique 23



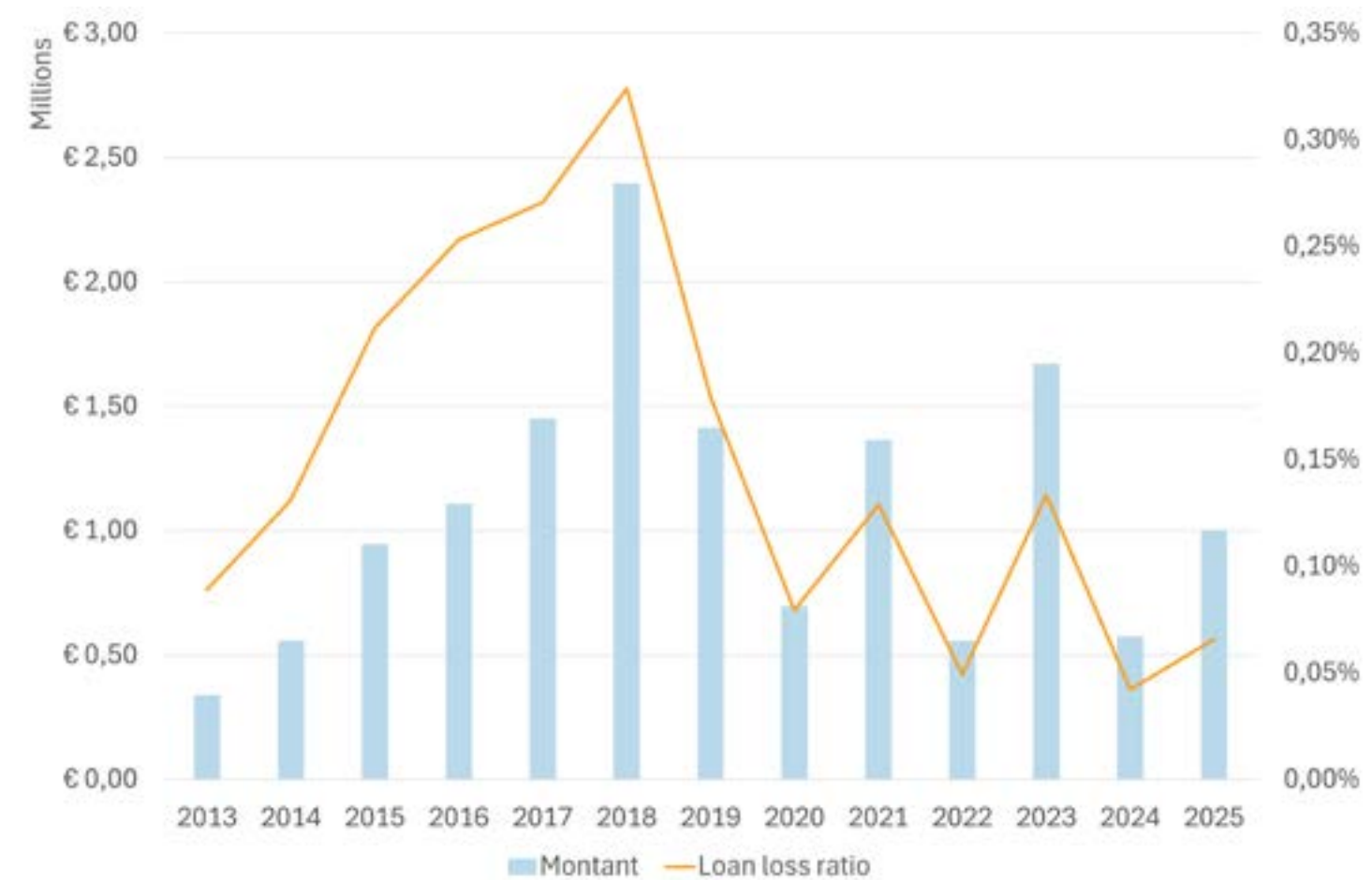
En 2025, des pertes sur créances effectives d'un montant de 1,02 million d'euros ont été comptabilisées. Les provisions pour risques de crédit ont augmenté de 0,39 million d'euros. Le ratio de pertes sur créances reste faible et s'élève à 0,09 %.

Bien que ce ratio ait augmenté, il reste inférieur à la moyenne du secteur, qui s'élève à 0,133 % (Décision trimestrielle de la Banque nationale de Belgique relative au taux de la réserve contracyclique pour le quatrième trimestre 2025 : 1,0 % - page 3). Le [graphique 24](#) présente l'évolution du ratio de pertes sur prêts au cours des cinq dernières années.

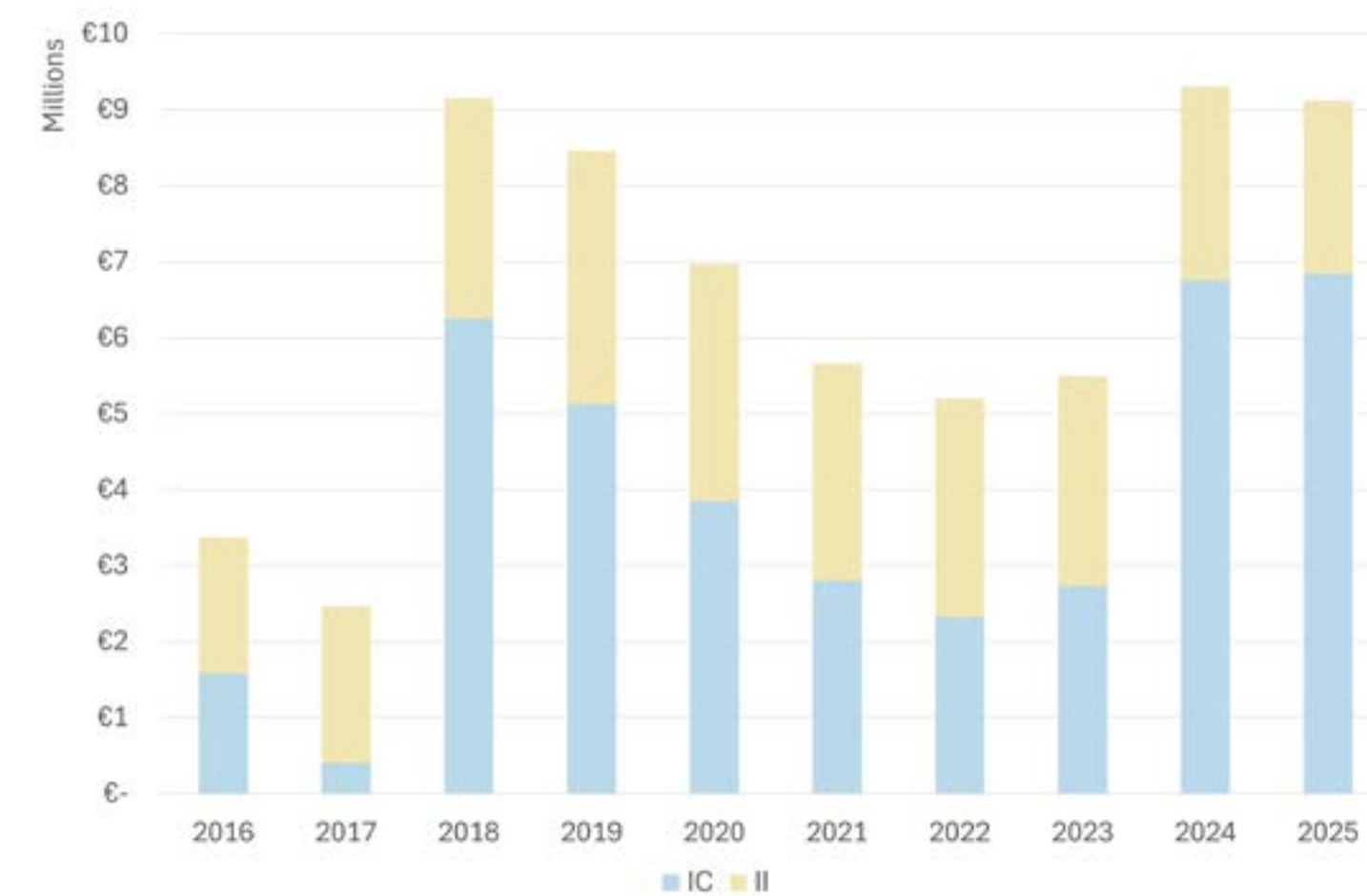
Les immobilisations se composent de deux éléments. [Graphique 25](#) Les immobilisations corporelles (IC) concernent quasi exclusivement l'immeuble dans lequel est établi le siège social. Depuis la rénovation effectuée entre 2018 et 2020, leur montant diminue en raison des amortissements.

Les immobilisations incorporelles (II) se composent principalement de frais capitalisés liés aux investissements informatiques et aux commissions (sur les comptes à terme du canal de distribution belge). Depuis 2025, les commissions ne sont plus capitalisées et font donc l'objet d'une réduction progressive par le biais d'amortissements. Les investissements informatiques augmentent de près d'un million d'euros en 2025.

[Graphique 24](#)



[Graphique 25](#)

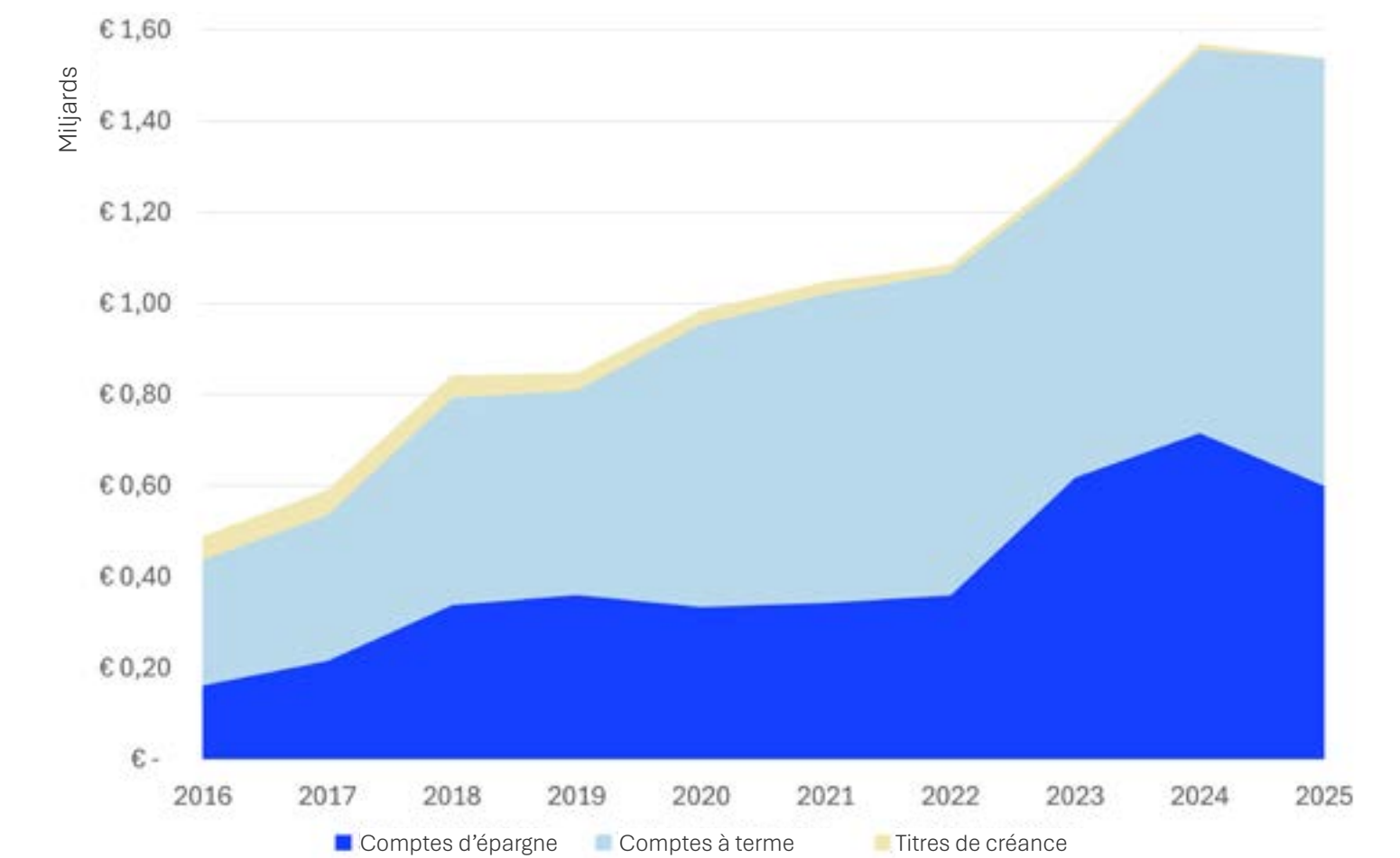




Dettes

Le *graphique 26* présente l'évolution de la dette au cours des dix dernières années. Les dettes ont légèrement diminué de 2,04 % en 2025. Les comptes d'épargne ont été réduits de 116,2 millions d'euros. Les dettes à terme ont augmenté pour la deuxième année consécutive. En 2025, l'accroissement s'est élevé à 96,9 millions d'euros. Quant aux titres de créance, leur réduction progressive, amorcée en 2018, s'est poursuivie, puisqu'ils ne sont plus proposés.

Graphique 26



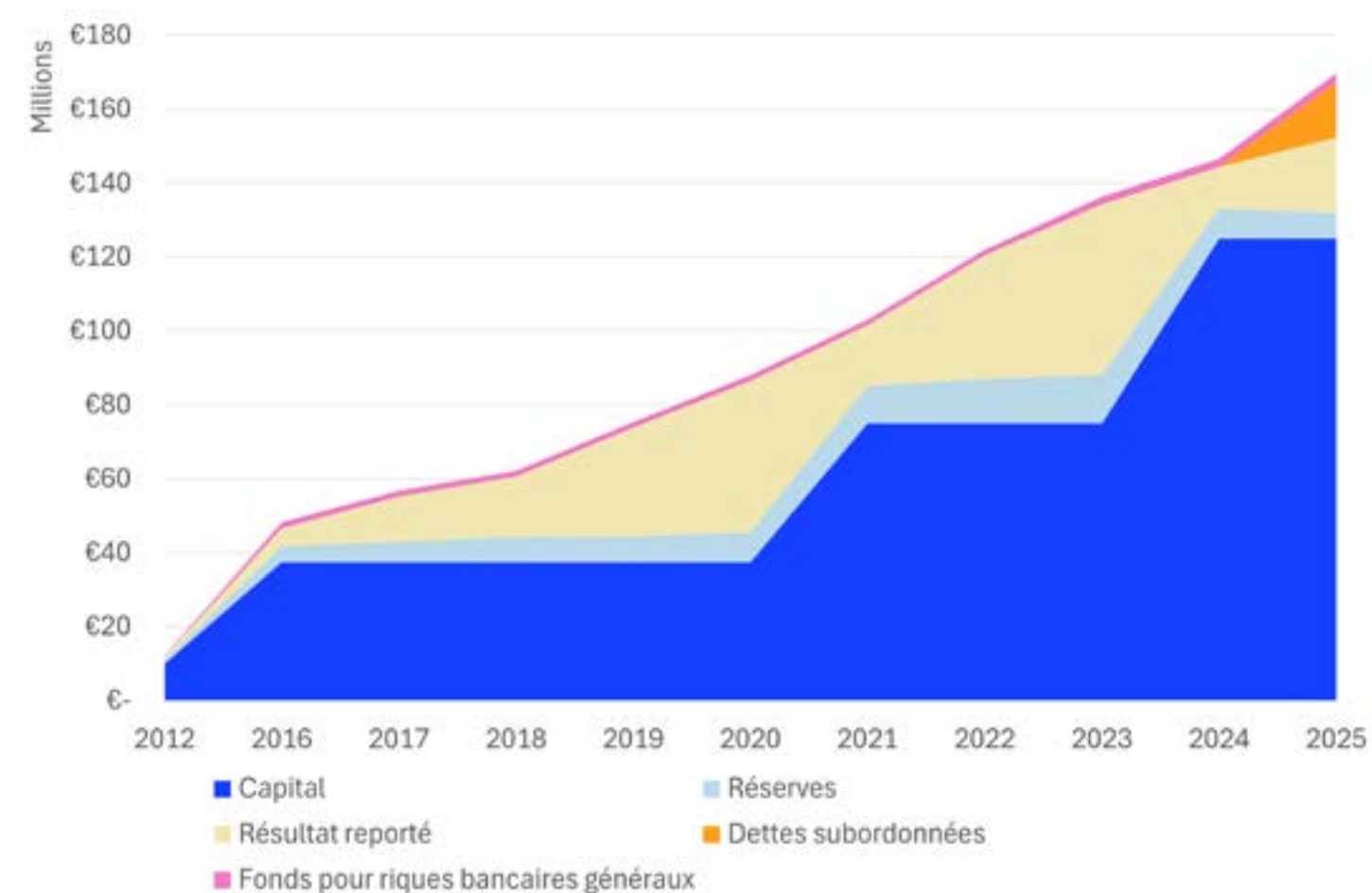
Fonds propres

Un établissement de crédit ne peut croître que si sa solvabilité reste suffisante. Cet objectif ne peut être atteint que par une croissance continue et régulière de ses fonds propres. [Graphique 27](#)

En 2015, suite à la circulaire NBB_2015_23, une politique de dividende a été élaborée en concertation avec l'actionnaire afin de soutenir la croissance continue de l'établissement. Les fonds propres ont ainsi augmenté de 7,9 millions d'euros en 2025, de sorte que les fonds propres comptables atteignent 152,3 millions d'euros à la fin de l'année 2025.

En dix ans, les fonds propres n'ont cessé d'augmenter

Graphique 27



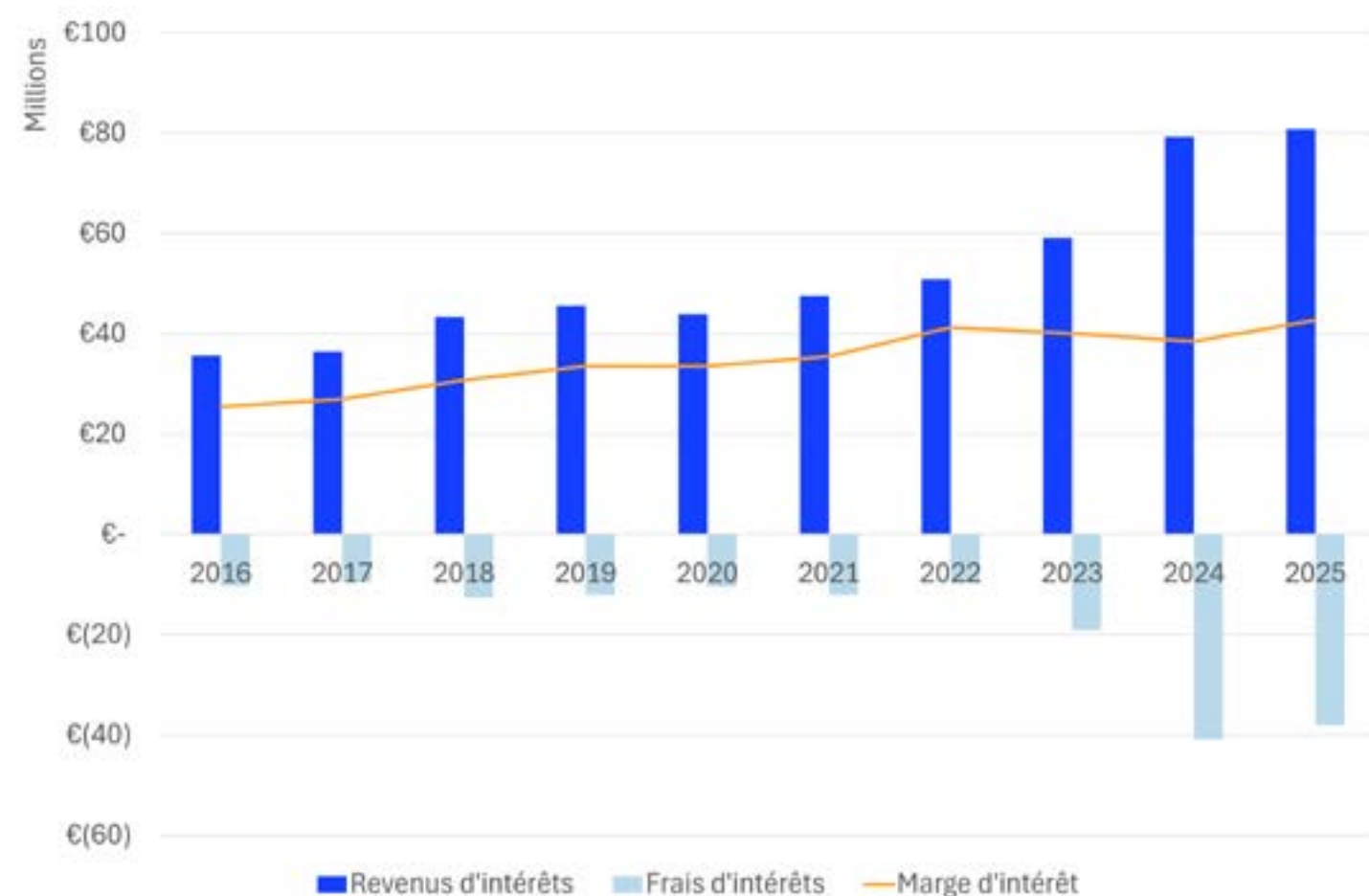
En décembre, une obligation subordonnée a été émise sous la forme d'une obligation senior non privilégiée non cotée d'une durée de cinq ans. 15 millions d'euros ont été principalement souscrits par des acteurs institutionnels.

Le fonds pour risques bancaires généraux a été augmenté, conformément aux règles d'évaluation, d'un montant de 0,09 million d'euros.

Compte de résultat

Le résultat de l'établissement est principalement basé sur le résultat des intérêts. En raison de l'importance relative des crédits non productifs, on observe un écart entre la marge d'intérêt brute et la marge d'intérêt nette (NIM). Le [graphique 28](#) présente l'évolution des produits d'intérêts, des charges d'intérêts et la NIM.

Graphique 28



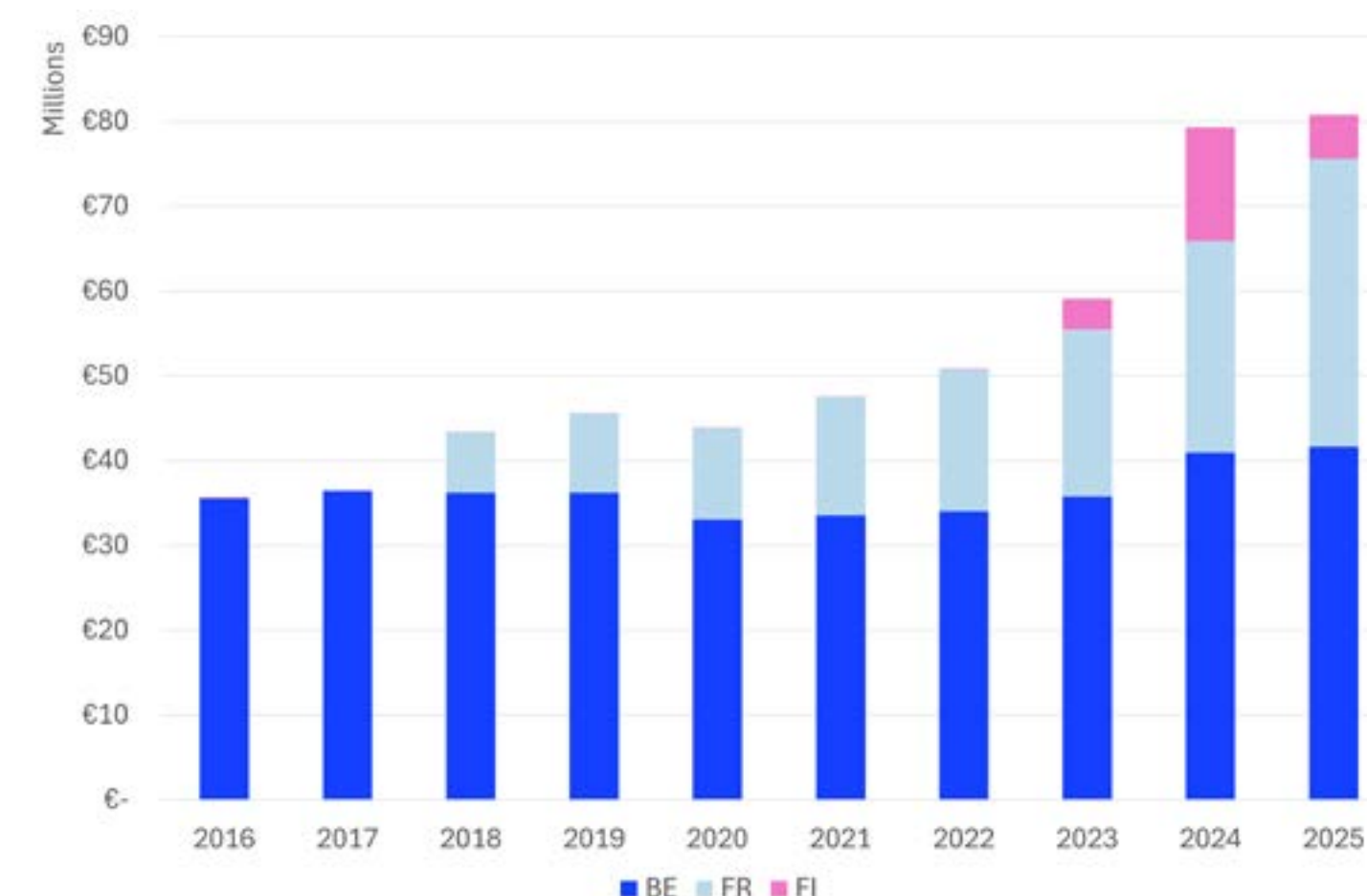
Le montant du total des produits d'intérêts a augmenté de 1,92 % en 2025 pour s'établir à un peu plus de 80,8 millions d'euros. Les produits d'intérêts provenant des créances sur clients ont augmenté de 9,68 millions d'euros. Cette augmentation concerne principalement le segment de crédit français (9,01 millions d'euros). Cette belle progression s'explique par deux facteurs.

Tout d'abord, le portefeuille de crédits français progresse de 132,45 millions d'euros, mais le rendement augmente également de 0,5 %. Les revenus d'intérêts du segment des crédits belges n'enregistrent qu'une légère hausse de 0,67 million d'euros. Ici, le portefeuille affiche une légère croissance de 17,37 millions d'euros, mais le rendement baisse de 0,21 %. Les revenus d'intérêts sur les créances sur les établissements de crédit (EC) ont connu une forte baisse de 8,16 millions d'euros en raison de la baisse des taux d'intérêt du marché.

Le [graphique 29](#) montre clairement que les revenus d'intérêts sur les créances sur la clientèle ont connu une belle

progression au cours des trois dernières années. Le segment des crédits français représente désormais un peu plus de quarante pour cent du total des revenus d'intérêts. La part des revenus d'intérêts sur les établissements de crédit recule de 16,86 % à 6,44 %, ce qui explique que les revenus d'intérêts totaux n'enregistrent qu'une faible croissance.

Graphique 29



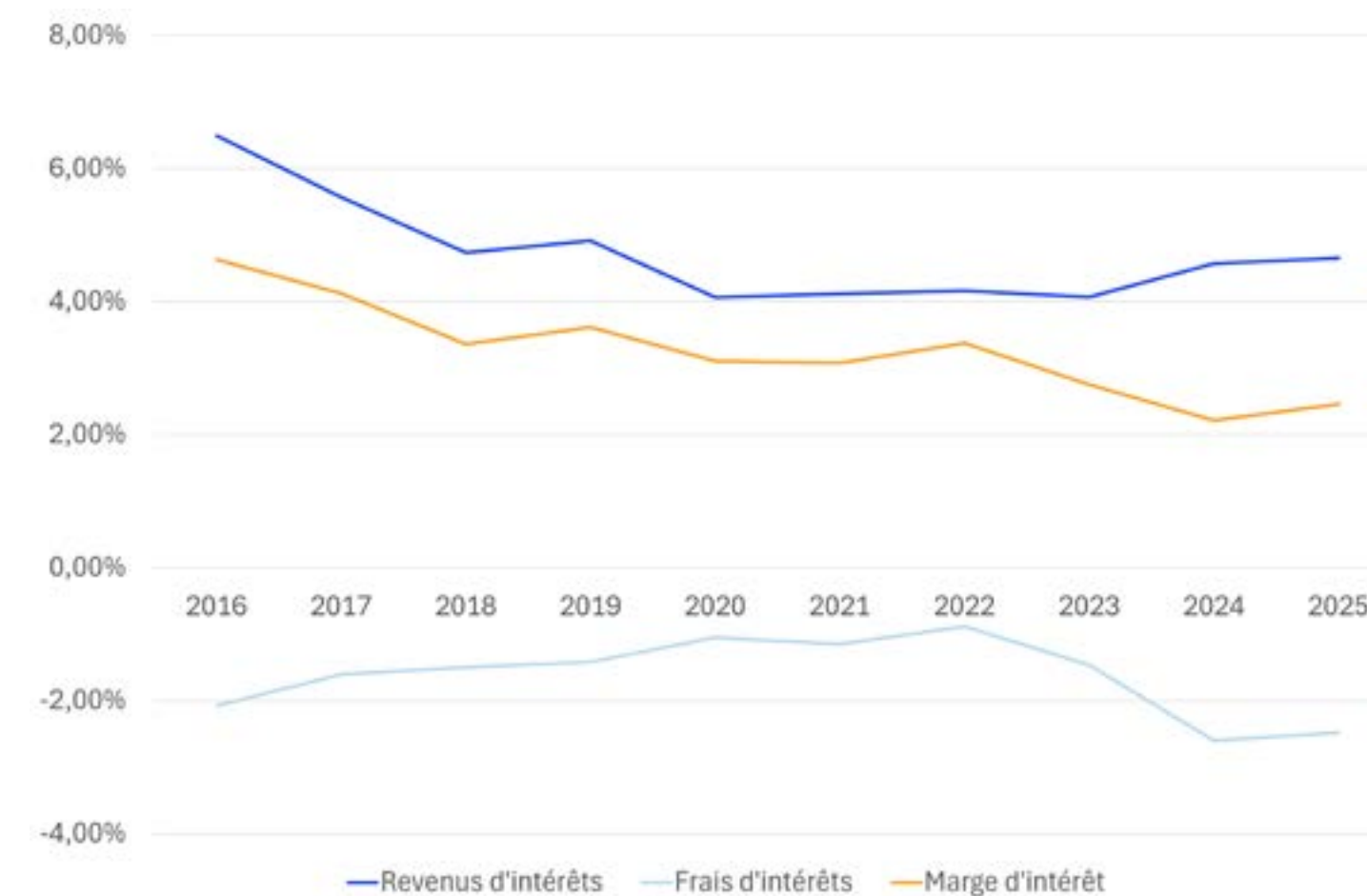
Le montant des charges d'intérêt a diminué en 2025 après deux années de hausse. Le portefeuille total des dettes envers la clientèle a connu une légère diminution de 32,03 millions d'euros. En outre, la charge d'intérêt a baissé de 0,12 %. Le [graphique 30](#) présente l'évolution du coût moyen des intérêts au cours des dix dernières années. Néanmoins, le coût des intérêts restera élevé en 2025.

Graphique 30



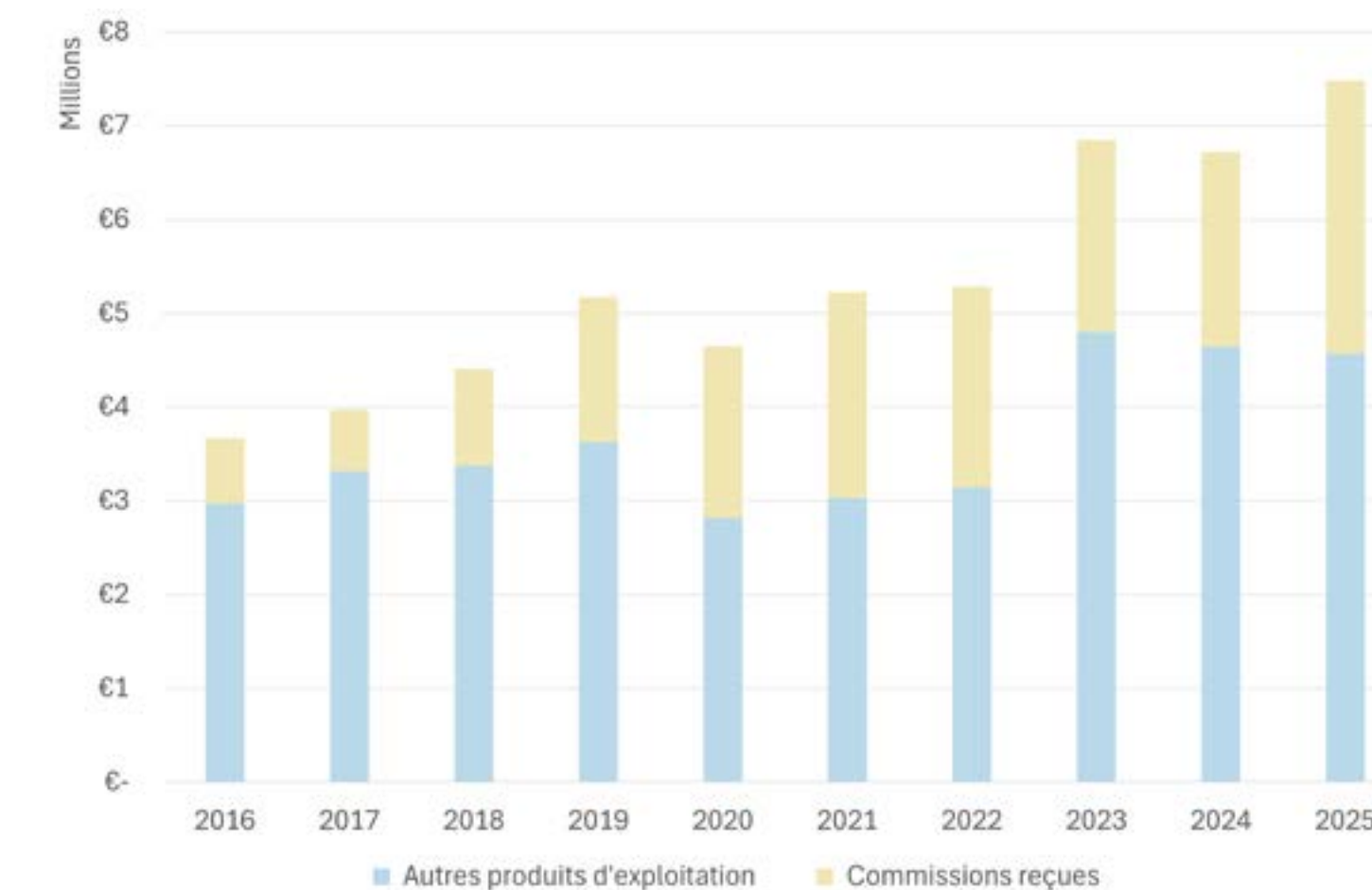
Le résultat des intérêts a augmenté de 11,07 % pour atteindre 42,71 millions d'euros en 2025, ce qui constitue le meilleur résultat jamais obtenu. Le [graphique 31](#) présente la marge d'intérêt en pourcentage. Ce graphique montre également clairement que la tendance à la baisse observée ces deux dernières années a été inversée.

Graphique 31



Le [graphique 32](#) présente l'évolution des autres revenus liés à l'activité de crédit. Les autres produits d'exploitation enregistrent une légère baisse pour la deuxième année consécutive, tandis que les commissions perçues affichent une belle progression grâce aux excellents chiffres de production.

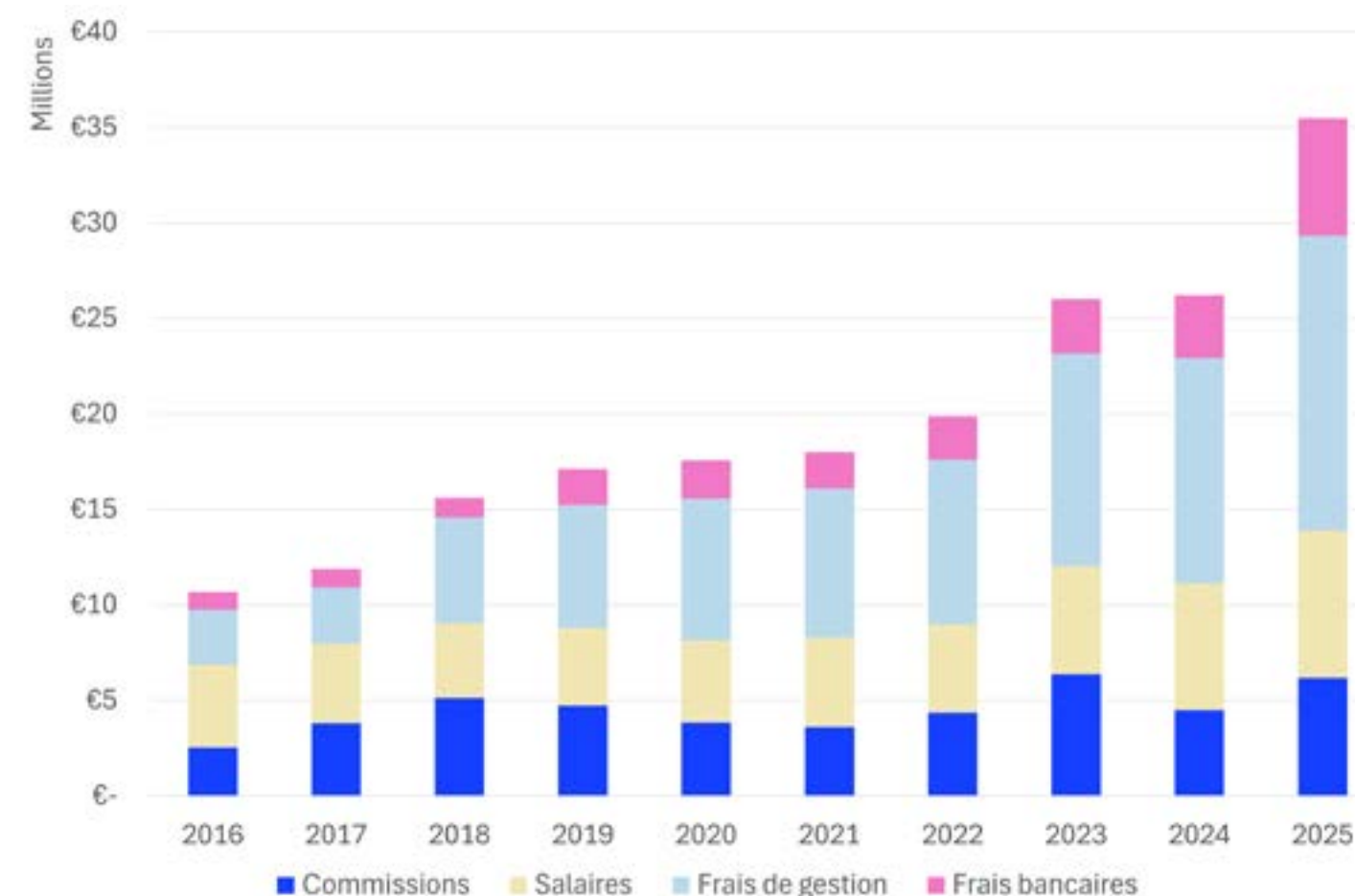
Graphique 32





Les frais de fonctionnement totaux ont fortement augmenté en 2025. [Graphique 33](#) Les commissions versées ont augmenté en raison de la forte production de crédits. Les coûts salariaux ont augmenté suite à la poursuite de la hausse du nombre d'ETP. La plus forte augmentation concerne les autres frais de gestion.

[Graphique 33](#)



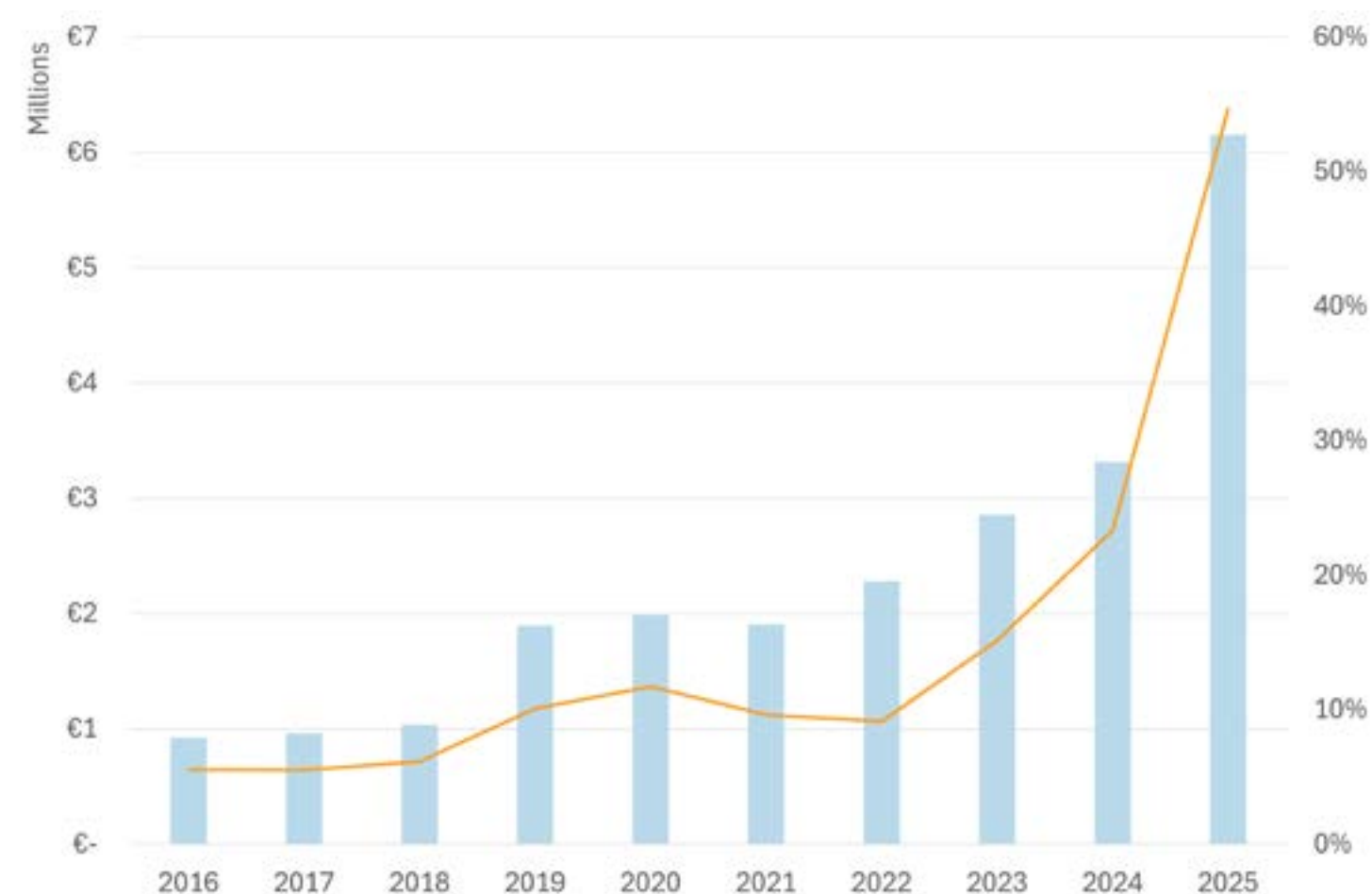
Les taxes bancaires et la contribution versée au système de garantie des dépôts ont encore augmenté de 85,65 % en 2025 par rapport à l'exercice précédent. Elles représentent désormais 54,65 % du résultat avant impôts. En dix ans, les prélèvements bancaires ont plus que sextuplé.

Le [graphique 34](#) présente l'évolution des prélèvements (para) fiscaux sur le résultat brut. Il tient compte des prélèvements bancaires déjà mentionnés, de l'impôt sur les sociétés, de la TVA non déductible et des cotisations patronales de sécurité sociale. Au cours des deux dernières années, la pression fiscale a connu une augmentation sans précédent. Au cours des huit années précédentes, elle oscillait généralement entre 35 et 40 %. En 2024, elle est passée à 48,07 % et a atteint un nouveau record de 59,39 % en 2025.

Outre les taxes bancaires et les cotisations au système de garantie des dépôts, les autres coûts liés à la « licence d'exploitation » ont également fortement augmenté.

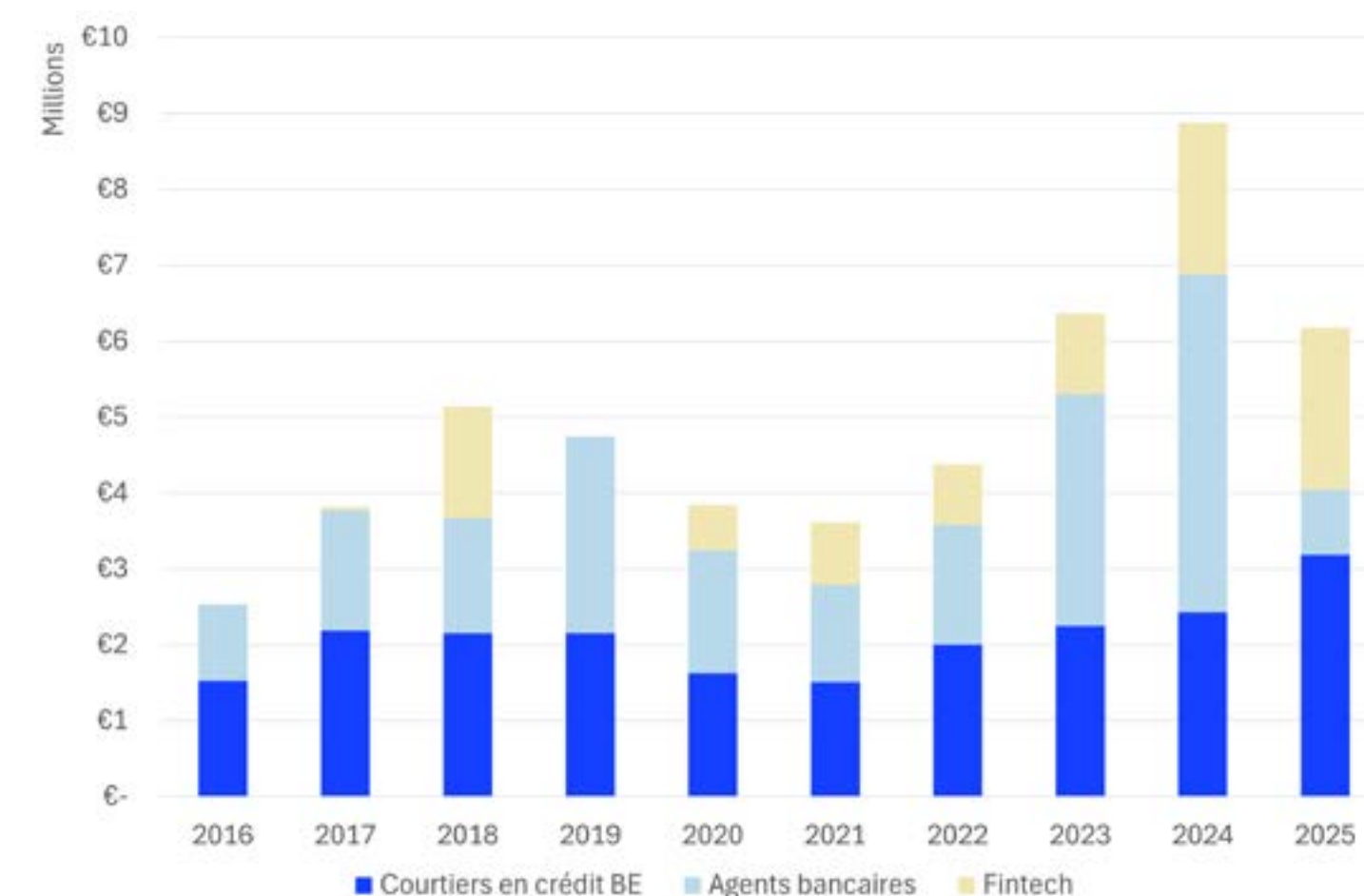
[Graphique 35](#) Il s'agit de coûts engagés pour se conformer aux nouvelles réglementations.

Graphique 34



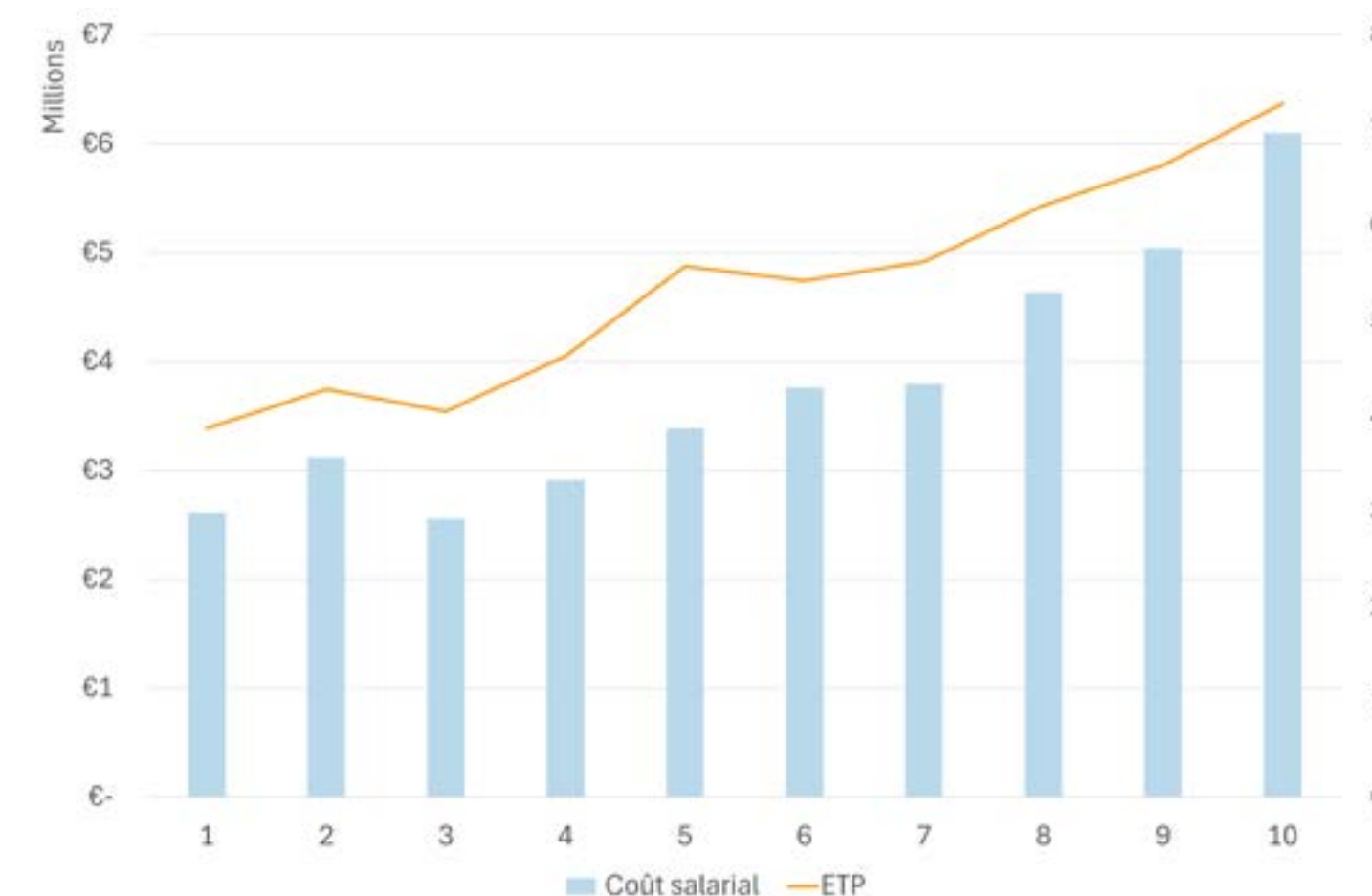
Les commissions ont augmenté en 2025. [Graphique 36](#) Les commissions accordées aux courtiers en crédit ont connu une hausse de près de 31 %, conséquence des chiffres de production exceptionnels. Celles-ci concernent exclusivement le segment de marché belge. Les commissions pour l'obtention de financements sont de deux ordres. D'une part, il y a les commissions versées aux agents bancaires. Celles-ci ont diminué à la suite d'un changement de méthodologie selon lequel les agents bancaires sont désormais rémunérés sur la base de leur portefeuille.

Graphique 36



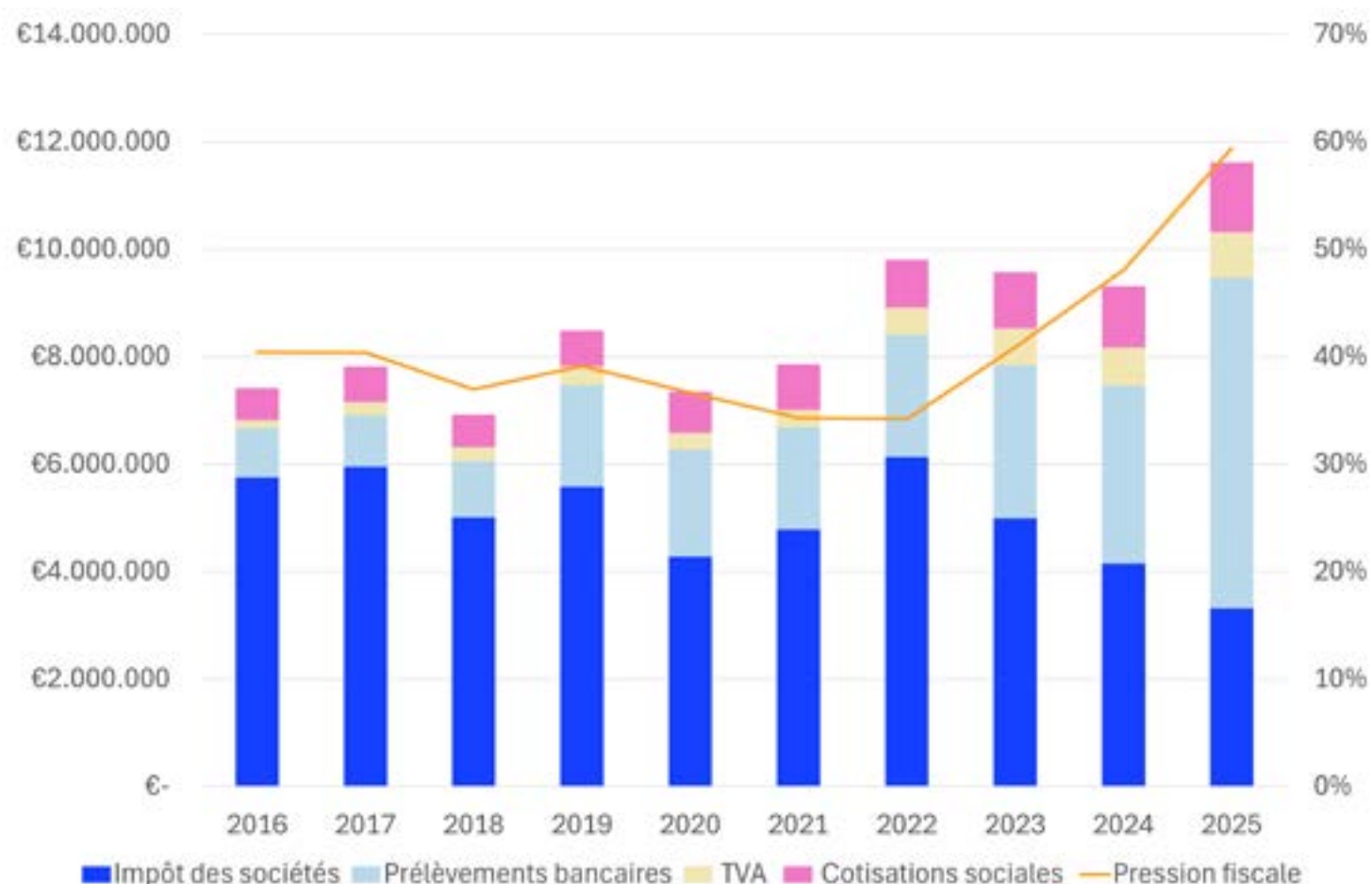
D'autre part, il y a les commissions versées aux plateformes fintech qui sont utilisées en complément pour attirer des financements à relativement court terme. Il est clair que ce canal a acquis une place utile. Les commissions versées à ce titre sont restées pratiquement stables.

Graphique 37



Les rémunérations ont augmenté en 2025, tout comme le nombre de collaborateurs. Le coût moyen par ETP a également connu une hausse. [Graphique 37](#)

Graphique 35

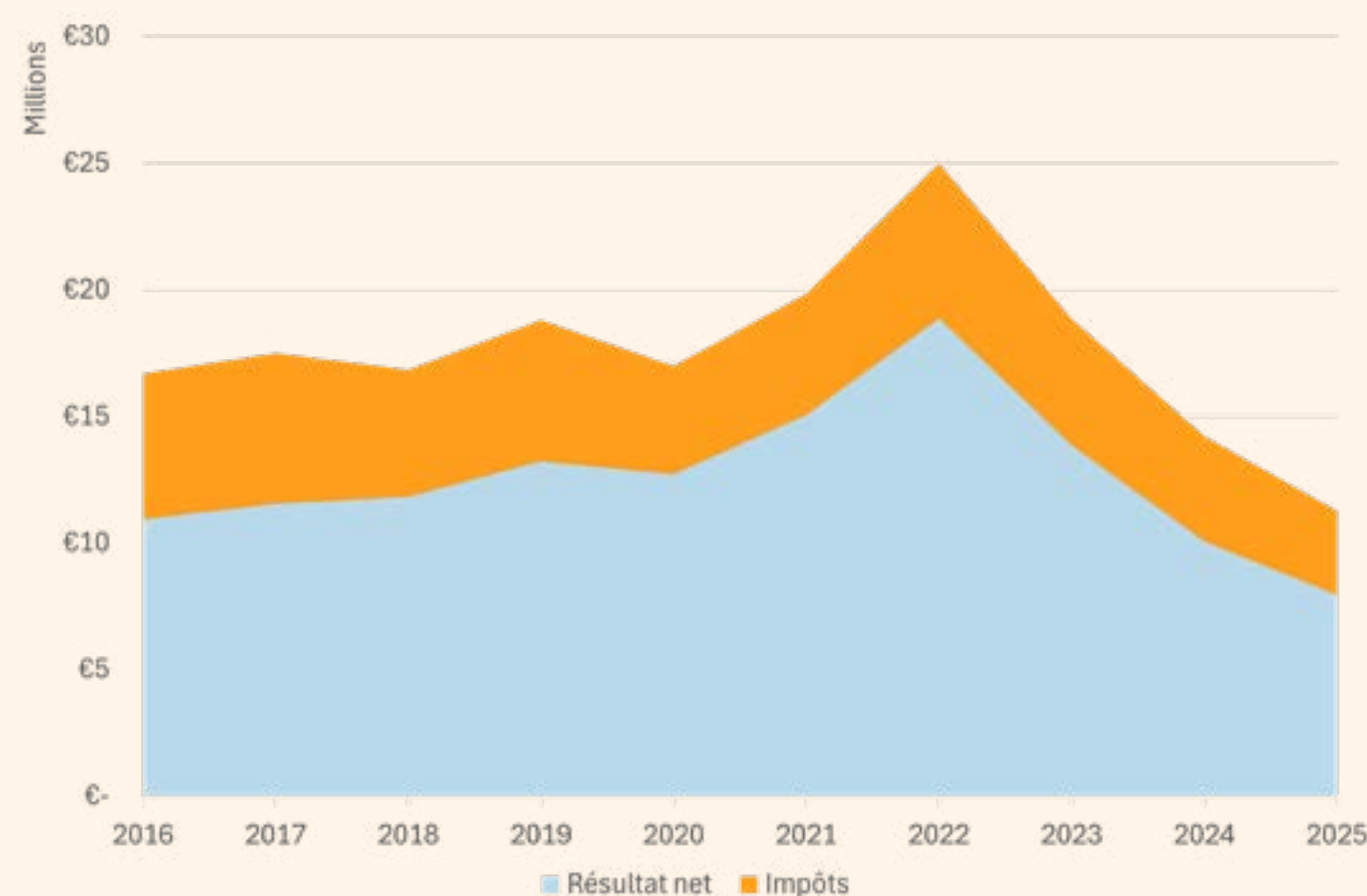


Résultat

Le [graphique 38](#) présente l'évolution du résultat.

Malgré l'augmentation du résultat des intérêts, le résultat net a connu une nouvelle baisse. Cette baisse s'explique par un certain nombre de coûts non récurrents s'élevant à 2,38 millions d'euros.

Graphique 38



Si l'on exclut ces derniers du résultat, le résultat net est à peine supérieur à celui de l'exercice précédent.

Un bénéfice après impôts de 7,95 millions d'euros a été comptabilisé en 2025. Cela représente une diminution de 2,11 millions d'euros par rapport au résultat de l'exercice précédent.

En 2025, les réserves exonérées d'impôt seront à nouveau alimentées grâce au recours au dispositif Tax Shelter. Toutefois, les réserves exonérées d'impôt diminueront en termes nets en raison de la libération d'un montant plus élevé. Au moment de la pandémie, le régime Tax Shelter prévoyait des mesures dérogatoires temporaires visant à soutenir le secteur culturel, permettant à des montants plus élevés de bénéficier d'une exonération fiscale.

Répartition du résultat

Le Conseil propose de reporter l'intégralité du bénéfice à distribuer de l'exercice 2025, soit 9 786 359,36 euros, sur l'exercice suivant, dont 489 317,97 euros seront affectés à la Réserve légale.



Exigences et ratios

Exigences de fonds propres

L'augmentation des fonds propres de l'établissement provient principalement de la mise en réserve des bénéfices.

Au cours de l'année 2015, une politique de dividende a été élaborée en concertation avec l'actionnaire majoritaire, dans l'esprit de la circulaire NBB_2015_23.

Bien que l'établissement soit considéré par l'autorité de surveillance comme un établissement de catégorie 1 (c'est-à-dire un établissement respectant ses ratios de fonds propres « fully loaded »), une trajectoire de croissance linéaire a été définie. Cela permet à l'établissement de continuer à répondre aux exigences dans le cadre de la croissance prévue et d'un environnement en constante évolution.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la composition des fonds propres à la clôture de l'exercice comptable

Les deux dernières lignes ont été ajoutées afin d'illustrer clairement l'impact de la répartition du résultat. En vertu de l'article 26, paragraphe 2, du règlement 575/2013, les résultats ne peuvent être pris en compte qu'après avoir été formellement vérifiés par le commissaire aux comptes. Étant donné que la date du reporting COREP tombe déjà début février, il est difficile dans la pratique d'y intégrer le résultat de l'exercice comptable écoulé.

Les fonds propres prudentiels sont calculés en appliquant un certain nombre de corrections aux fonds propres comptables. Concrètement, chez BankB, celles-ci consistent en plusieurs éléments déductibles.

En 2025, ces corrections négatives ont diminué de 4,34 millions d'euros. La correction relative aux immobilisations incorporelles a baissé de 1,16 million d'euros en raison de l'amortissement des coûts capitalisés. La principale baisse,

Fonds propres	31/12/2024	31/12/2025
Fonds propres de base de catégorie 1	€ 111.052.638,57	€ 122.141.509,14
Fonds propres additionnels de catégorie 1	€ 0,00	€ 0,00
Fonds propres de catégorie 2	€ 0,00	€ 0,00
Total des fonds propres	€ 111.052.638,57	€ 122.141.509,14
Augmentation des fonds propres après l'assemblée annuelle	€ 2.894.636,74	€ 4.174.774,87
Total des fonds propres après affectation du résultat	€ 113.947.275,31	€ 126.346.284,01

de 3,74 millions d'euros, concernait la déduction pour couverture insuffisante des expositions non performantes. Elle a été réalisée grâce à la poursuite de la réduction de ces créances par un traitement plus intensif au sein du service de recouvrement et à la titrisation d'un portefeuille de ces crédits au cours du dernier trimestre. En décembre, un petit portefeuille de crédits d'un encours net de 11,16 millions d'euros a été titrisé. Il s'agit de dossiers de crédit français qui sont économiquement performants mais considérés comme

non performants par le régulateur. Cette opération a été suivie, après la date de clôture, d'une deuxième titrisation portant sur des dossiers belges similaires d'un encours net de 19,67 millions d'euros. Un dossier a été transmis à l'autorité de surveillance afin d'expliquer ces opérations. À ce jour, nous n'avons pas encore reçu de réponse.

Cette opération entraîne toutefois une nouvelle correction d'un montant de 0,56 million d'euros, mais son impact global sur les fonds propres est positif.

Les réserves diminuent légèrement, comme cela a déjà été expliqué dans le chapitre précédent.

Les fonds propres sont entièrement constitués de fonds propres de base de catégorie 1. Le détail de cette composition est présenté dans le tableau

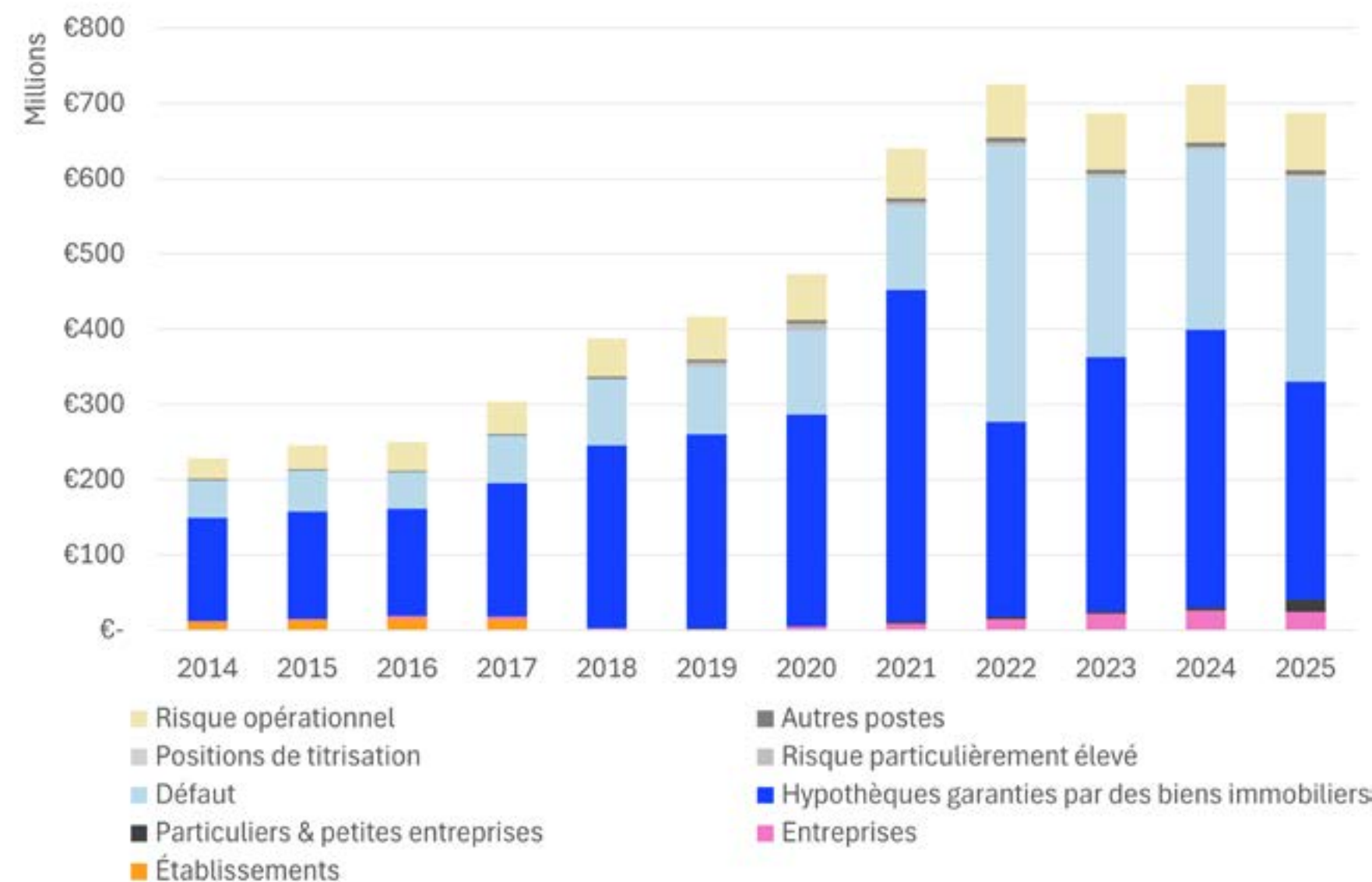
		Valeur/pourcentage 010
010	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) : instruments et réserves	€ 150.518.766,90
020	Instruments de fonds propres	€ 125.000.000,00
030	Comptes de primes d'émission	€ 14.864.566,04
040	Bénéfices non distribués	€ 2.891.824,45
050	Autres éléments du résultat global cumulés	€ 0,00
060	Autres réserves	€ 5.391.145,29
070	Fonds pour risques bancaires généraux	€ 2.371.231,12
080	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) : ajustements réglementaires	-€ 28.377.257,76
090	Immobilisations incorporelles	-€ 5.260.504,99
100	Couverture insuffisante des expositions non performantes	-€ 22.558.315,15
105	Positions de titrisation pouvant bénéficier d'une pondération de risque de 1 250 %	-€ 558.437,62
110	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	€ 122.141.509,14
120	Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) : instruments	€ 0,00
130	Instruments de fonds propres	€ 0,00
140	Fonds propres de catégorie 1 (T1 = CET1 + AT1)	€ 122.141.509,14

L'utilisation des dispositions de l'article 26 du règlement n° 575/2013 a permis d'intégrer le résultat intermédiaire audité du premier semestre dans les fonds propres de base de catégorie 1.

		Valeur/pourcentage 010
150	Fonds propres de catégorie 2 (T2) : instruments et provisions	€ 0,00
160	Instruments de fonds propres	€ 0,00
170	Total des fonds propres (TC = T1 + T2)	€ 122.141.509,14
180	Total des actifs pondérés	€ 687.049.542,25
190	Ratios de fonds propres et coussins	
200	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1	17,78%
210	Ratio de fonds propres de catégorie 1	17,78%
220	Ratio de fonds propres totaux	17,78%
230	Exigence de coussin spécifique à l'établissement (exigence de CET1)	3,50%
240	dont : exigence de coussin de conservation de fonds propres	2,50%
250	dont : exigence de coussin contracyclique	1,00%
260	dont : exigence de coussin pour le risque systémique	0,00%
270	dont : exigence de coussin pour les EISm ou pour les autres EIS	0,00%

Le CRR3 est entré en vigueur le 1er janvier 2025. L'application des nouvelles règles a entraîné une diminution des positions à risque malgré la croissance. En raison de sa taille, l'établissement applique uniquement l'approche standard (Standardised Approach) pour le risque de crédit et l'approche par indicateur de base (Basic Indicator Approach) pour le risque opérationnel. L'évolution des expositions pondérées (Risk Weight Assets) au cours des dix dernières années est illustrée dans le [graphique 39](#).

Graphique 39



Les principales expositions pondérées relèvent des catégories des prêts hypothécaires garantis par des biens immobiliers et des créances douteuses, qui figurent au bilan en tant que créances sur la clientèle.

La distinction entre ces deux catégories porte notamment sur le retard de paiement (retard de 90 jours ou plus) et l'improbabilité de paiement (UTP). La catégorie de risque des prêts hypothécaires garantis par des biens immobiliers diminue

en raison de l'application du CRR3. L'exposition sur ce poste augmente en raison de la croissance, mais la pondération des positions de risque, qui était auparavant déterminée sur la base de la nature de la garantie, est désormais également déterminée par le rapport entre le montant dû et la valeur des garanties (Loan-To-Value).

Il en résulte une belle diminution de 80,16 millions d'euros. La rubrique « défaut de paiement » connaît une hausse considérable en raison de l'augmentation de la pondération de 50 %.

L'exposition à cette rubrique diminue pourtant de près de 40 millions d'euros, mais l'exposition pondérée augmente de 28,96 millions d'euros.

Les rapports annuels précédents faisaient état d'une augmentation de cette catégorie de risque en 2022, due à une obligation imposée par l'autorité de surveillance de pondérer, dans le calcul des actifs pondérés en fonction des risques (RWA). De plus, ceux-ci doivent être déclarés comme non performants dans les rapports prudentiels, bien qu'aucun retard de paiement ne soit enregistré sur les crédits concernés et que les garanties couvrent largement les risques.

Cela a eu un impact significatif sur le ratio de fonds propres en 2022, et ce pour deux raisons. Tout d'abord, il y a l'impact direct lié à la pondération plus élevée qui doit être appliquée à ces positions de risque. Cet impact était déjà visible dans le ratio de fonds propres de 2021. La réduction de ces créances se poursuit sans relâche, mais la croissance et l'activité entraînent également l'ajout annuel de nouveaux crédits dans cette catégorie. À cela s'ajoute un impact différé lié à la déduction supplémentaire de fonds propres sur les « couvertures

insuffisantes pour les expositions non performantes ». Comme déjà mentionné, la correction a diminué en 2025. Pour plus de clarté, l'évolution des expositions non performantes selon l'approche prudentielle est présentée ci-dessous.

Le lecteur attentif remarquera que l'évolution de ces expositions jusqu'en 2021 suit parfaitement celle du graphique relatif aux créances irrécouvrables, douteuses et incertaines. *Graphique 40* Le ratio prudentiel des NPE a grimpé en flèche en 2022 en raison des modifications susmentionnées de l'interprétation prudentielle, mais il a baissé de manière systématique au cours des dernières années, ce qui l'a réduit de moitié en quatre ans.

Le volume des expositions prudentielles non performantes continuera de diminuer systématiquement au cours des prochaines années, car de tels crédits ne seront plus accordés qu'à titre exceptionnel et le portefeuille d'expositions existant s'épuisera par conséquent dès qu'elles seront remboursées par anticipation (supra) ou, dans le pire des cas, à leur échéance finale. L'évolution future est suivie

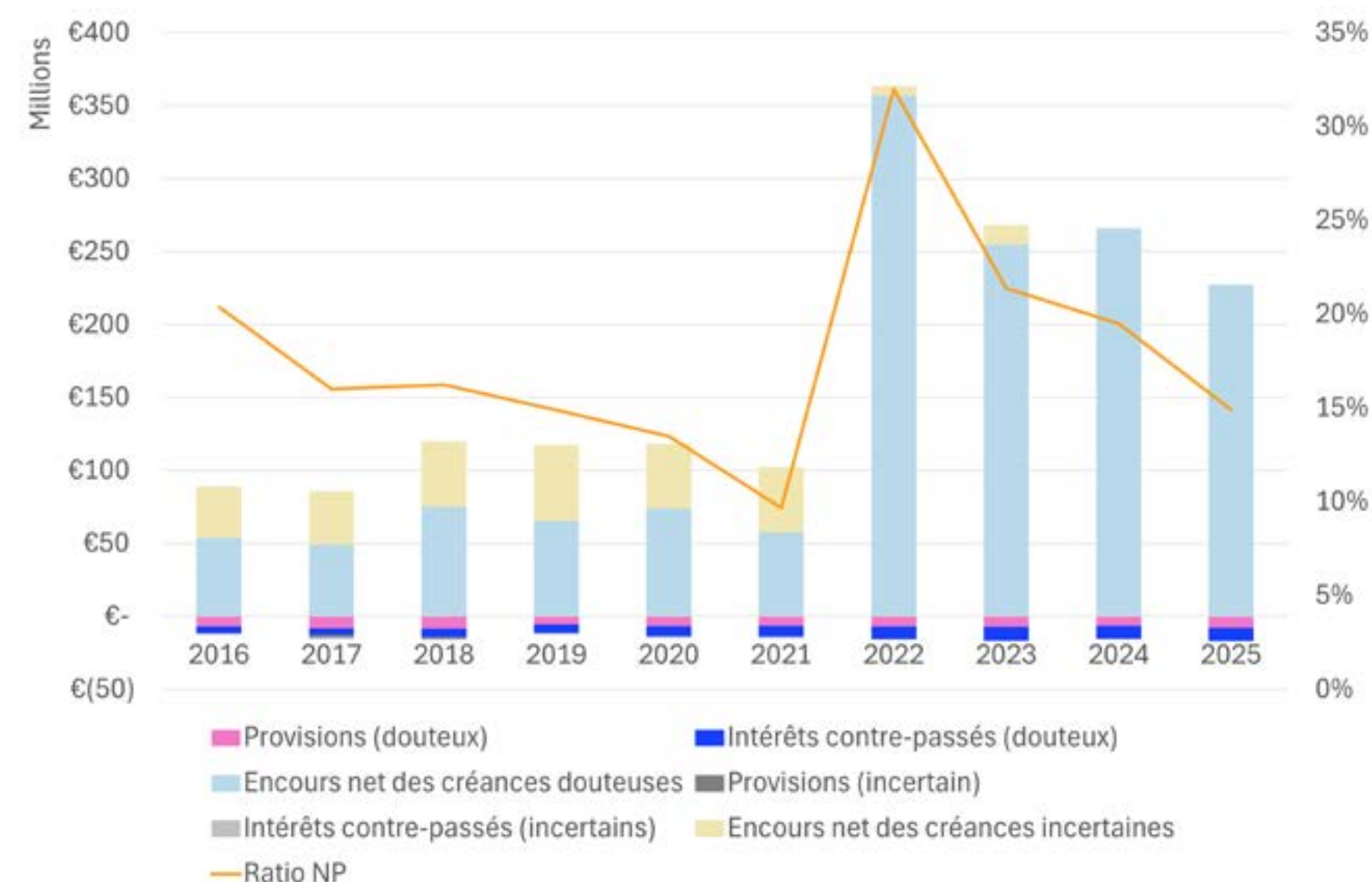
en permanence tant par la direction que par la fonction de gestion des risques.

Ces deux catégories d'expositions concernent presque exclusivement des créances garanties, ce qui fait que, dans le cadre du risque de crédit, le risque immobilier revêt une importance capitale. L'établissement maîtrise ce risque en ne travaillant, dans sa politique d'acceptation, qu'avec un nombre limité d'évaluateurs agréés qui reçoivent des instructions claires de l'établissement et sont soumis à une évaluation périodique.

Dans ce cadre strict, sur le segment de marché belge, les risques ne sont généralement acceptés qu'à hauteur de 80 % maximum de la valeur de vente forcée, et sur le segment de marché français, à hauteur de 60 % maximum de la valeur de vente libre. Lors de l'acquisition de portefeuilles de crédits, ce risque immobilier est évalué de manière approfondie au moyen d'une « procédure de due diligence », ce qui aura finalement une

incidence sur l'offre soumise par l'établissement. La fonction de gestion des risques examine le risque immobilier notamment au moyen d'un test de résistance annuel, qui fait partie du calcul ICAAP. Les autres expositions restent pratiquement stables.

Graphique 40



Les exigences de fonds propres pour le risque opérationnel sont calculées à l'aide de la Business Indicator Component (BIC), sur la base de la moyenne de Business Indicator (BI) des trois derniers exercices, à laquelle s'applique un taux de 12 %. Le BI est un indicateur de la taille de la banque et se calcule comme la somme de trois éléments :

1. Composante intérêts, loyers et dividendes (ILDC)
2. Composante services (SC)
3. Composante financière (FC)

Le BI continue d'augmenter, ce qui entraîne une hausse des exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel et a donc également un impact négatif sur le ratio de fonds propres. Il n'y a pas d'exigence au titre du risque de marché, l'établissement n'exerçant aucune activité sous-jacente.

Le ratio de fonds propres incluant le résultat non audité à la fin de l'exercice est présenté dans le tableau ci-dessous :

Ratios de fonds propres	31/12/2024	31/12/2025
Ratio de fonds propres de base de catégorie 1	15,32%	17,78%
Ratio de fonds propres de catégorie 1	15,32%	17,78%
Ratio de fonds propres	15,32%	17,78%
Objectif de fonds propres SREP (incluant le coussin de conservation de fonds propres)	14,52%	14,52%
Ratio de fonds propres après l'assemblée annuelle	15,72%	18,39%

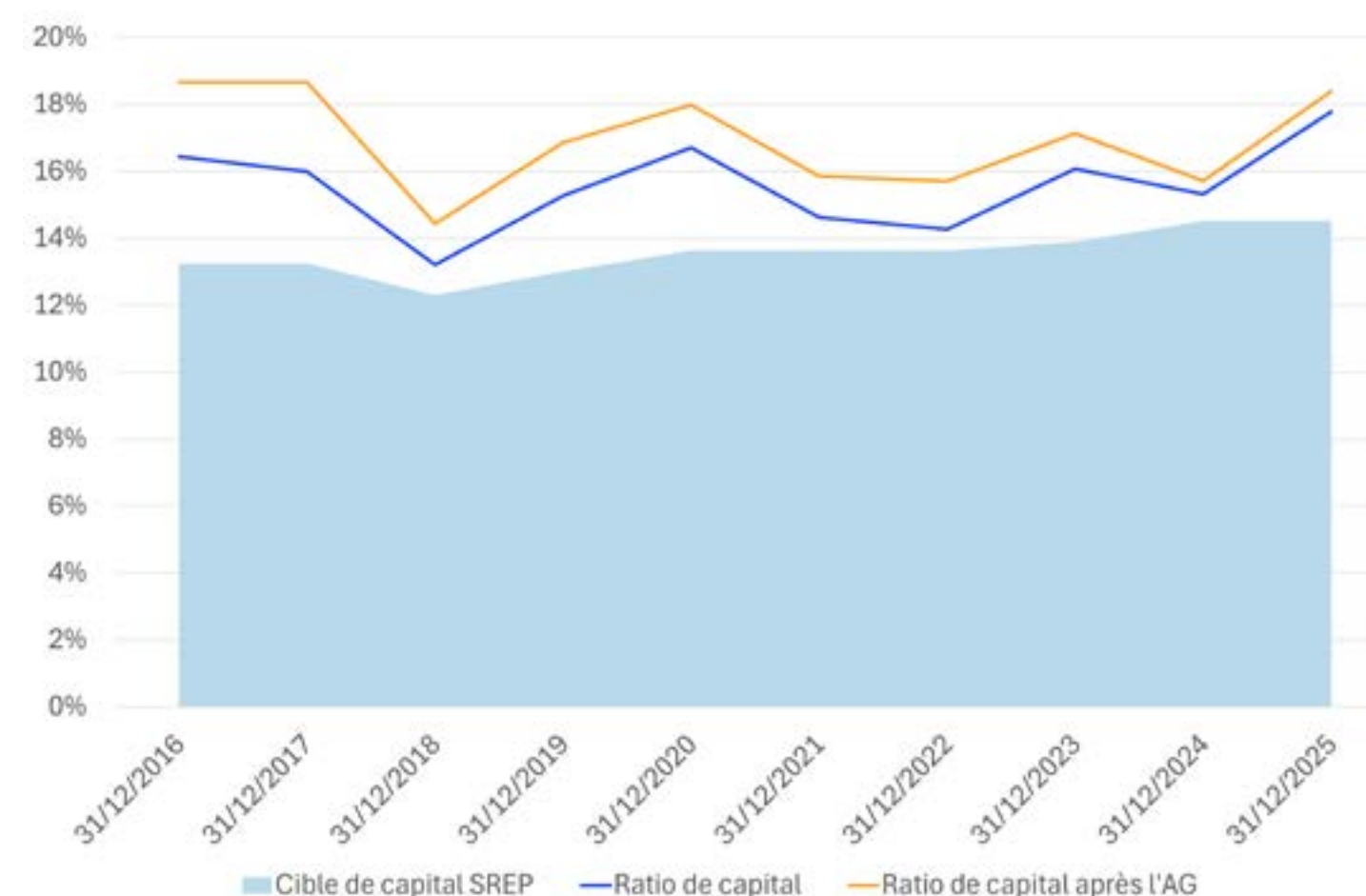
Le graphique ci-dessous montre l'évolution du ratio de fonds propres au cours des dix dernières années. [Graphique 41](#)

En 2023, l'autorité de surveillance a défini, en concertation avec l'établissement, l'objectif de fonds propres SREP à 14,52 % (incluant le coussin de conservation des fonds propres et le coussin de fonds propres contracyclique). Il s'applique depuis le 1er janvier 2024

En raison des évolutions décrites, le ratio de fonds propres a augmenté de 2,46 % par rapport à l'exercice précédent.

La directive relative au ratio de levier financier est actuellement fixée à un minimum de 3 %. Le ratio de l'établissement est présenté dans le tableau ci-dessous et est donc largement respecté. Ce ratio est resté relativement stable en 2025.

Graphique 41



Le niveau et les composantes du ratio de levier		Valeur / pourcentage 010
010	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1	17,78%
020	Ratio de fonds propres de catégorie 1	17,78%
030	Ratio de fonds propres	17,78%
040	Objectif de fonds propres SREP (incluant le coussin de conservation de fonds propres)	14,52%

Expositions non performantes et expositions renégociées

L'établissement a mis en place une politique concernant ses expositions non performantes et ses expositions renégociées. L'objectif de cette stratégie est de réduire les expositions non performantes de manière ambitieuse, mais réaliste sur un horizon temporel défini. Une partie d'entre elles concerne des dossiers qui sont, par définition, considérés comme non rentables, sans qu'un arriéré ne soit enregistré sur les crédits concernés, alors que les positions de garantie couvrent plus que pleinement les risques.

Aucune action spécifique n'est menée sur cette partie du portefeuille, mais elle est amenée à disparaître de manière organique, l'établissement ayant l'intention de limiter ce type de dossiers, vu leur impact sur ses fonds propres.

Charges grevant les actifs

À la clôture de l'exercice, l'établissement détient des actifs grevés pour un montant de 7 227 007,62 €. Concrètement, il s'agit du montant non pris en compte dans le cadre de l'obligation de constitution de réserves monétaires.

Les garanties reçues consistent presque exclusivement en inscriptions hypothécaires.

Risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire

Étant donné que les résultats de l'établissement proviennent quasi exclusivement du résultat des intérêts, la gestion du risque de taux revêt une très grande importance.

Le calcul des indicateurs de risque est donc effectué périodiquement par le service Finance Reporting, avec un retour d'information vers la fonction de gestion des

risques. L'établissement s'appuie sur les prescriptions réglementaires, complétées par un certain nombre d'hypothèses qui lui sont propres. Il utilise ainsi un modèle de remboursement anticipé qui reflète dans les flux de trésorerie le taux effectivement élevé de remboursement anticipé des crédits à la clientèle. En outre, un modèle NMD est également utilisé pour les comptes d'épargne. Dans ce modèle, l'ajustement des taux d'intérêt des NMD (comptes d'épargne) est déterminé sur la base des catégories Stable/Non-Stable/Core/Non-Core. Cette détermination repose sur différentes hypothèses et données historiques.

D'un point de vue prudentiel, un écart allant jusqu'à 15 % par rapport aux fonds propres de catégorie 1 est toléré dans l'application des six scénarios de taux d'intérêt définis par l'EBA. À la date de clôture des comptes annuels, l'écart le plus défavorable — correspondant à un aplatissement de la courbe des taux — s'élevait à 13,68 %.

Le tableau ci-dessous présente un aperçu de la sensibilité patrimoniale et de la sensibilité des revenus résultant de différents scénarios de fluctuations des taux d'intérêt (les six scénarios de l'EBA ainsi que deux scénarios internes).

L'établissement n'utilise pas d'instruments de couverture comme des dérivés de taux d'intérêt.

	CODE	Sensibilité patrimoniale		Sensibilité des revenus	
		Valeur économique du portefeuille bancaire		Résultat d'intérêt	
		Hors marges commerciales	Marges commerciales comprises	Effectif	Anticipé
				12 mois précédents	12 mois à venir
		060	010	020	030
1. Raidissement de la courbe de taux	100		€ 291.375.894,48		
2. Hausse des taux à court terme	200		€ 282.248.779,39		
3. Hausse parallèle de 200 points de base	300		€ 266.807.925,62		€ 55.160.680,04
4. Pas de modification	400		€ 280.999.869,40	€ 40.028.722,71	€ 60.989.349,08
5. Baisse parallèle de 200 points de base	500		€ 279.120.106,21		€ 62.401.368,62
6. Baisse des taux à court terme	600		€ 270.949.320,22		
7. Aplatissement de la courbe de taux	700		€ 264.295.461,99		
8. Hausse parallèle de 100 points de base	Interne		€ 278.038.334,83		
9. Baisse parallèle de 100 points de base	Interne		€ 273.098.182,79		

Risque de liquidité

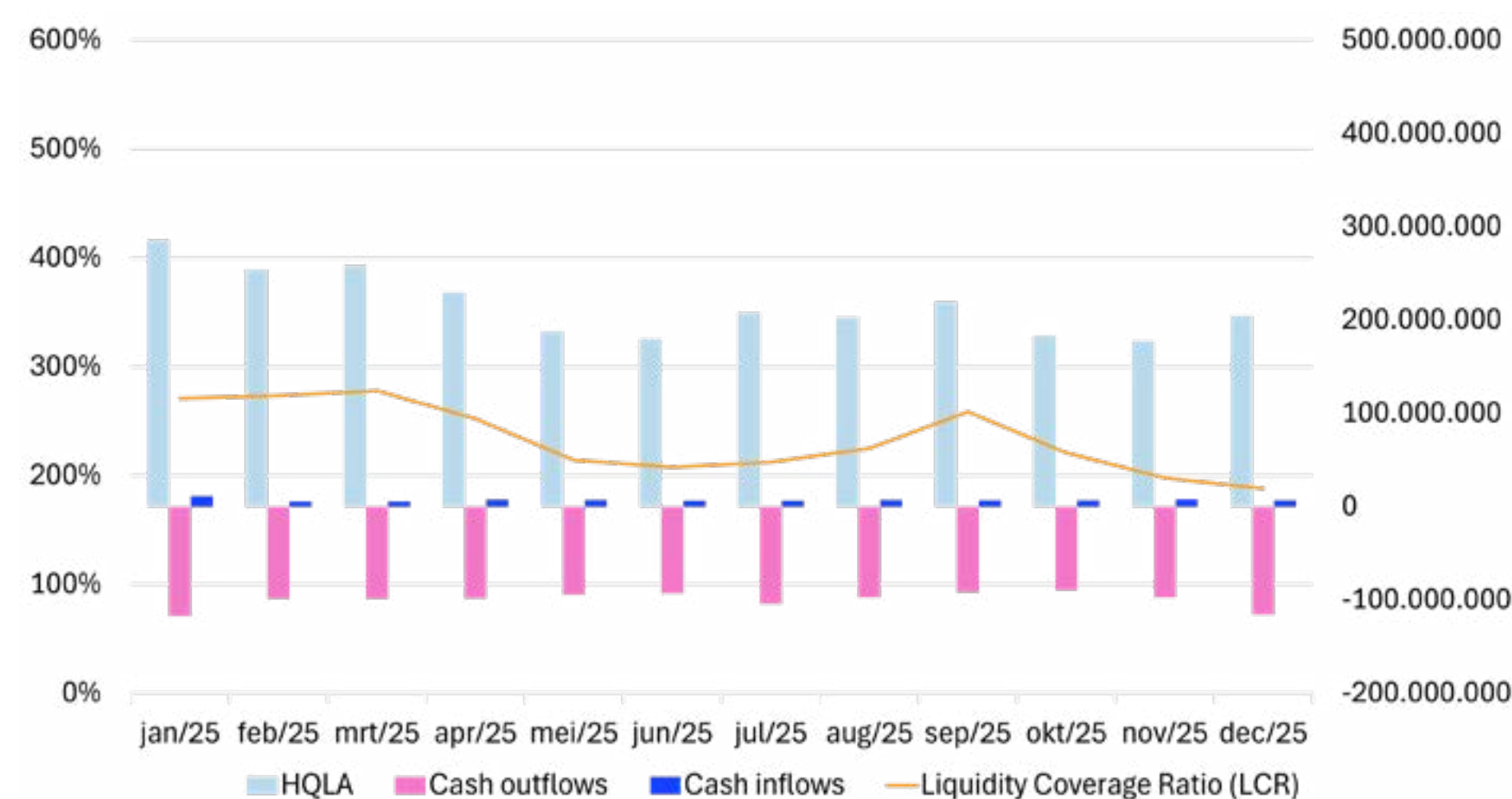
La position de liquidité de l'établissement fait l'objet d'un suivi permanent de la part du service Finance, sous la direction du CFO, avec un retour d'information vers la fonction de gestion des risques. Au cours des dernières années, l'établissement a disposé d'un tampon de liquidité conséquent. Cela garantit bien sûr que les normes à court terme (LCR) et à plus long terme (NSFR) sont respectées sans difficulté.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du LCR par trimestre civil en 2025. Conformément aux lignes directrices de l'ABE relatives à la publication du LCR, les valeurs et les chiffres figurant dans le tableau ont été calculés comme des moyennes arithmétiques des observations de fin de mois sur les douze mois précédant la fin de chaque trimestre.

Le [graphique 42](#) présente une évolution mensuelle encore plus détaillée du LCR. La norme pour ce ratio est de 100 %..

Évolution de LCR	Valeur pondérée totale (moyenne)			
	31/03/2025	30/06/2025	30/09/2025	31/12/2025
Trimestre se terminant le				
Nombre de points de données pris en compte dans le calcul	12	12	12	12
Tampon de liquidité	€ 341.231.860	€ 321.847.444	€ 272.333.764	€ 215.871.712
Totaal nettokasuitstroom	€ 108.277.980	€ 104.947.297	€ 99.557.724	€ 92.609.178
Ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)	315,14%	306,68%	273,54%	233,1%

Graphique 42



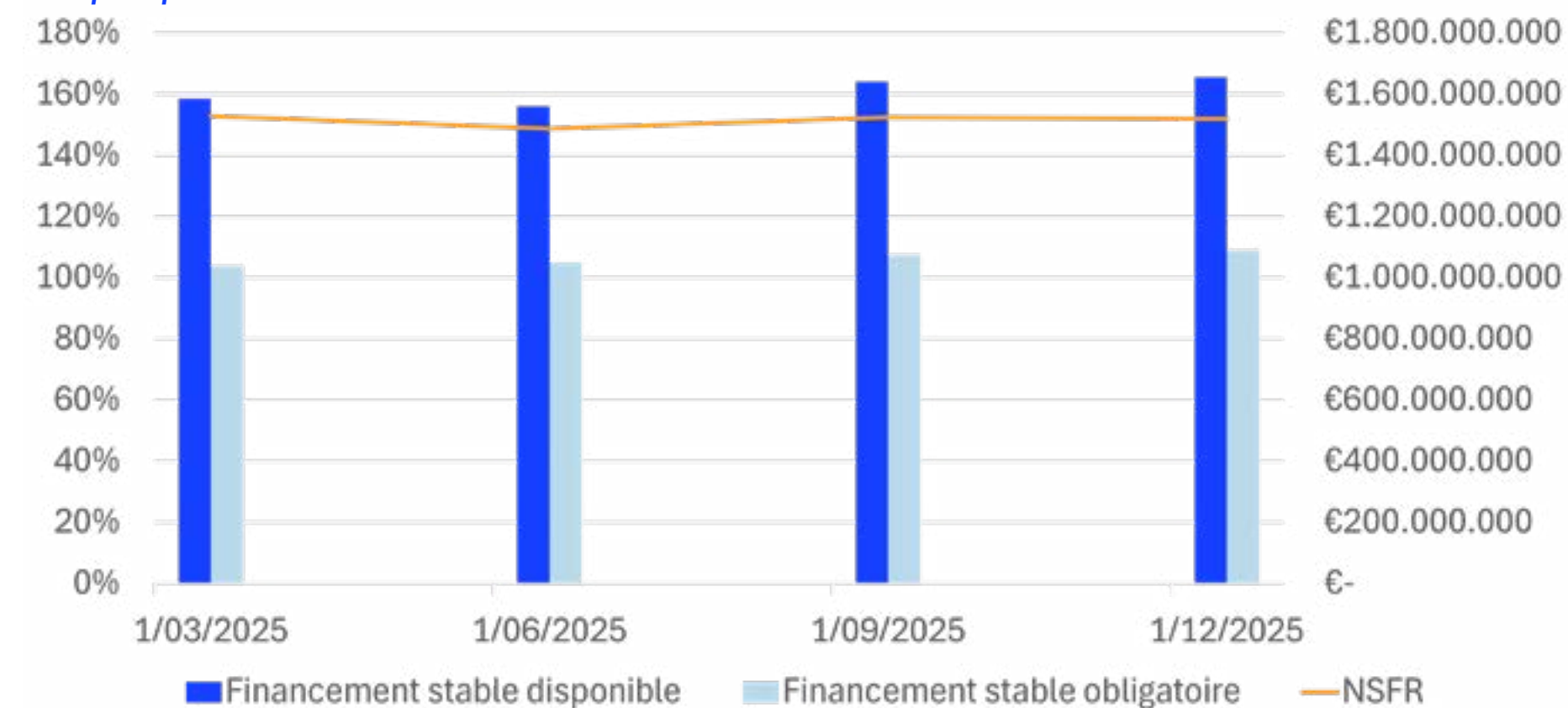
En 2025, le LCR a connu des fluctuations limitées et le ratio est resté dans une fourchette de 200 à 300 %. Des mesures ont été prises au niveau des comptes à terme afin d'anticiper le niveau toujours élevé de la production de crédit et l'augmentation du montant des comptes à terme arrivant à échéance en décembre 2025 et janvier 2026. De ce fait, le LCR a connu un léger recul au cours des deux derniers mois de 2025. Un LCR de 187,92 % a été atteint à la fin de l'exercice.

Evolution NSFR	31/03/2025	30/06/2025	30/09/2025	31/12/2025
FINANCEMENT STABLE DISPONIBLE	€ 1.585.443.742	€ 1.560.186.411	€ 1.640.156.139	€ 1.655.796.242
FINANCEMENT STABLE REQUIS	€ 1.037.717.052	€ 1.049.156.474	€ 1.075.795.150	€ 1.089.912.306
Ratio de financement stable net (NSFR)	152,78%	148,71%	152,46%	151,92%

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du ratio de financement stable net (NSFR).

Graphique 43 montre l'évolution du ratio de financement stable net. La norme pour le ratio est également de 100 %.

Graphique 43



Le ratio NSFR est resté stable en 2025. L'établissement dispose d'un financement stable important. Parallèlement, le besoin en financement stable reste faible grâce à une importante réserve de liquidités.

Depuis 2018, un processus ILAAP est mené chaque année. Ce processus consiste à examiner le profil de liquidité en tenant compte d'un horizon temporel de trois ans.

Autres risques

Les autres risques auxquels l'établissement est exposé font l'objet d'un suivi par la fonction de gestion des risques et sont, le cas échéant, quantifiés dans le cadre du processus ICAAP.

Rentabilité

Le *graphique 44* présente l'évolution du rendement des actifs (ROA). Jusqu'en 2022, le ROA s'est maintenu bien au-dessus de la moyenne du secteur. À partir de 2023, le ROA diminue en raison de la forte croissance du total du bilan et du recul du résultat.

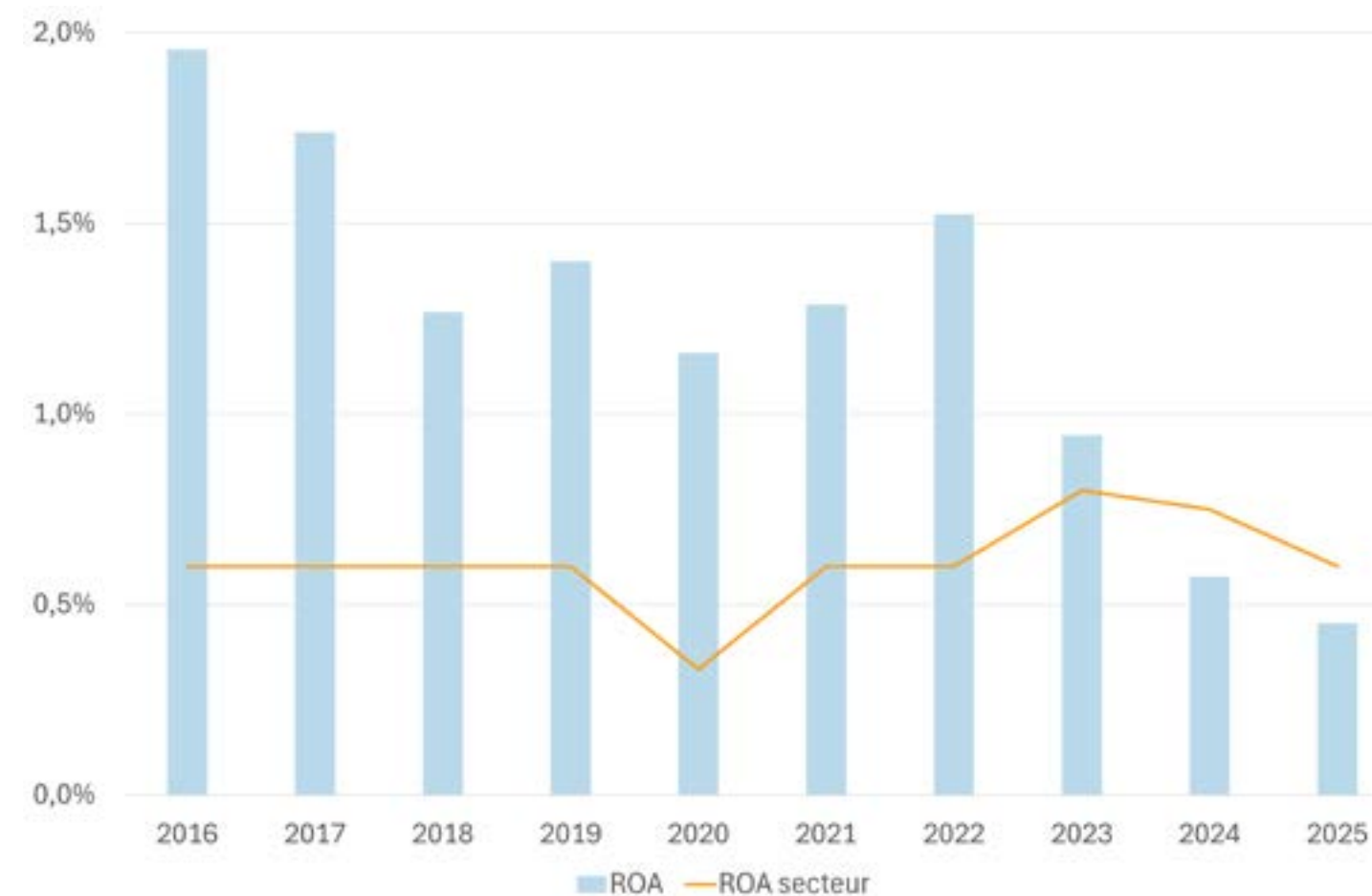
Le *graphique 45* présente le rendement des capitaux propres (ROE).

Le rendement des capitaux propres (ROE) baissera à 5,22 % en 2025. Les coûts ponctuels (taxes bancaires et coûts liés au renforcement des fonds propres) ont eu un impact significatif. Au moment de la rédaction du présent texte, la moyenne sectorielle n'était pas disponible pour les petites et moyennes banques telle qu'elle est indiquée pour 2024. À titre d'information, nous précisons que le ratio pour l'ensemble du secteur s'élève à 9,30 % (rapport de la BNB 2025, page 208, tableau 5.2).

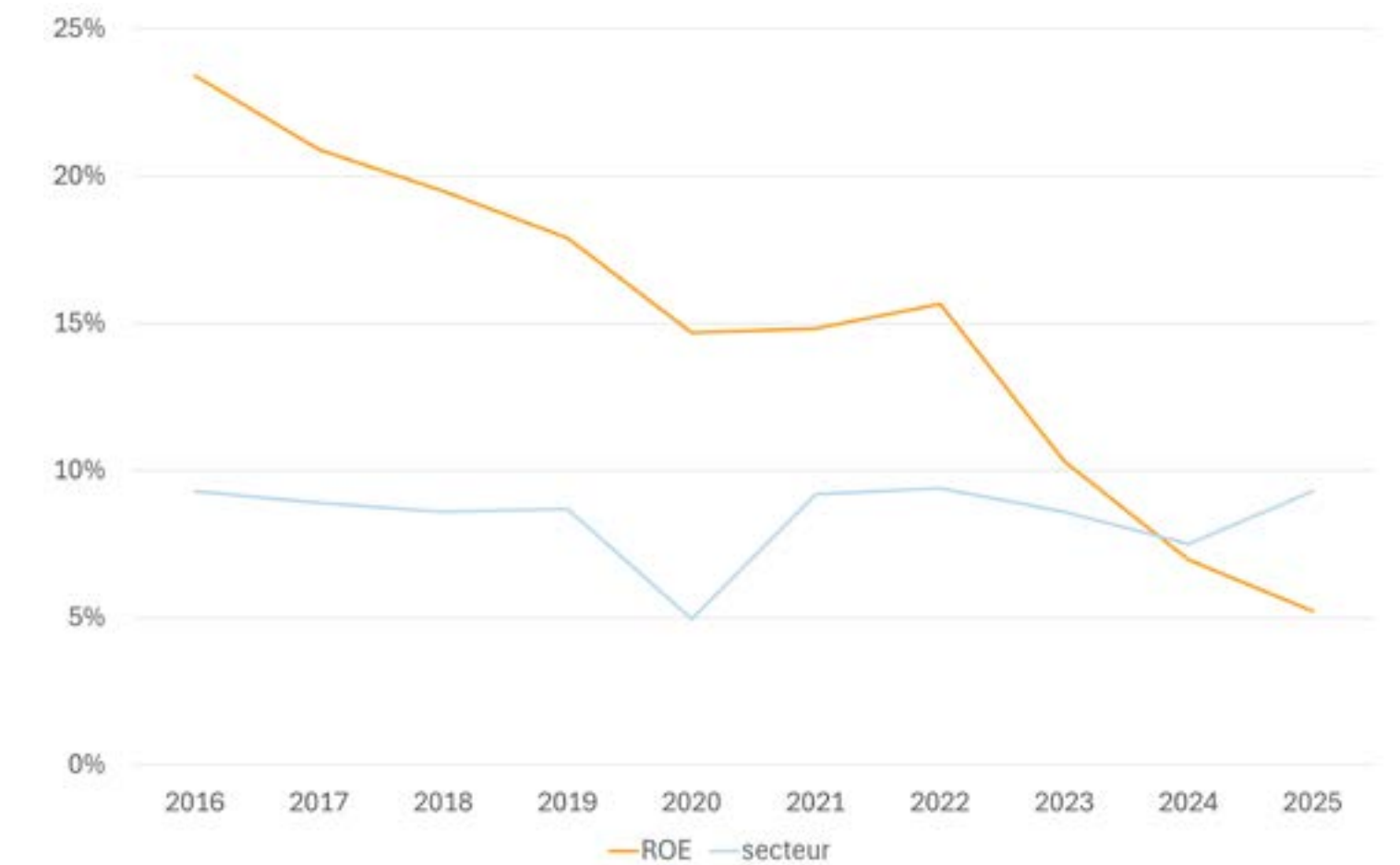
Le *graphique 46* présente le ratio coûts/revenus (CIR).

Le ratio coûts/revenus a fortement augmenté en 2025 et s'élève à 72,72 %. Là encore, les coûts ponctuels ont un impact considérable. La moyenne du secteur affiche également une hausse (Banque nationale de Belgique – Rapport 2025 – page 208, tableau 5.2).

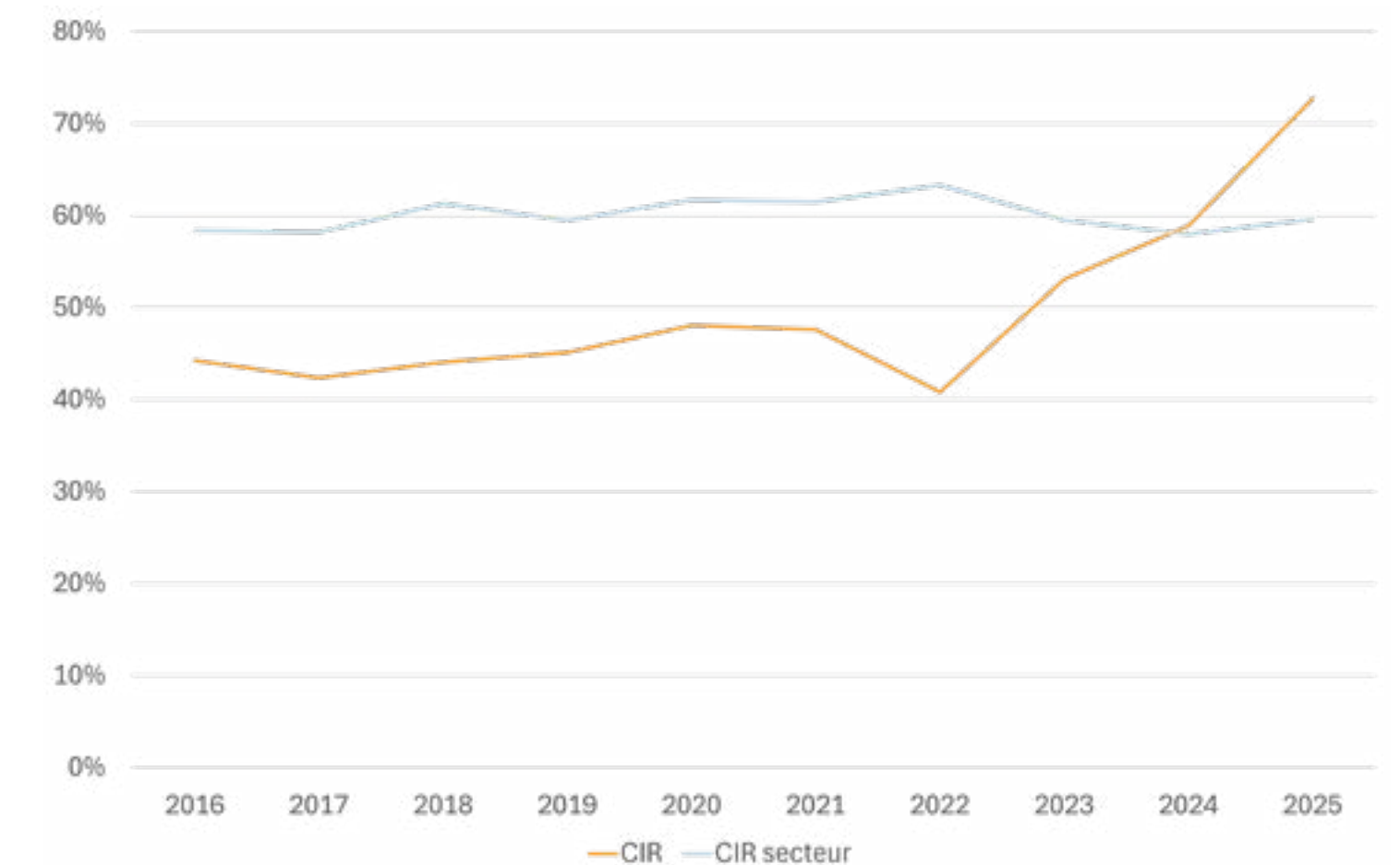
Graphique 44




Graphique 45



Graphique 46





Gestion des risques

En tant qu'établissement de crédit, BankB est exposée à un certain nombre de risques spécifiques au secteur. Ces risques sont suivis de manière structurée et continue par la direction journalière, à l'aide de procédures et d'outils de reporting bien définis. Il s'agit notamment du risque de crédit, du risque de taux d'intérêt, du risque de concentration, du risque opérationnel (dont les principales sources sont le risque d'externalisation et le risque informatique) ainsi que du risque de liquidité. Compte tenu de la nature de ses activités, l'établissement n'est pas soumis à d'autres risques spécifiques au secteur, tels que le risque de marché et le risque de change. Enfin, la banque surveille également son exposition aux risques liés au climat et à l'environnement, qui peuvent avoir une incidence sur l'évolution et le suivi des autres risques auxquels elle est exposée.

Le suivi opérationnel des risques est assuré par la fonction de gestion des risques, qui est en contact direct et permanent avec le CEO et le CFO. Cette fonction joue un rôle central dans le système de gestion des risques de

l'établissement qui est responsable de l'identification, de l'évaluation, du suivi et du reporting des risques. Elle fournit en outre des conseils à la direction et aux services opérationnels concernant l'application du cadre de gestion des risques, les contrôles internes et les mesures d'atténuation des risques, ainsi que le respect des exigences légales et réglementaires en vigueur.

La fonction Gestion des risques est responsable de tous les rapports prudentiels externes qualitatifs liés à la gestion des risques et au système de contrôle interne. Ces rapports suivent un processus d'approbation interne défini avant d'être transmis à l'extérieur via les systèmes de reporting prévus à cet effet.

Le Comité de direction est informé chaque trimestre du fonctionnement et de l'état d'avancement du système de gestion des risques. Ce rapport comprend à la fois un aperçu des activités menées par la fonction Gestion des risques et une analyse des risques et de leur évolution par rapport à l'appétit pour le risque défini. Si nécessaire, des rapports

intermédiaires et des propositions concernant les risques, les activités ou les initiatives peuvent être soumis à tout moment au Comité de direction.

En outre, la fonction de gestion des risques rend compte au moins quatre fois par an au Comité d'audit et des risques du Conseil d'administration. Dans ce cadre, les membres sont informés du profil de risque de l'établissement et de son évolution par rapport à la propension au risque. Un rapport est également établi sur les résultats des processus ICAAP (Internal Capital Adequacy Assessment Process) et ILAAP (Internal Liquidity Adequacy Assessment Process), qui sont évalués au regard des exigences SREP (Supervisory Review and Evaluation Process) et MREL (Minimum Requirement for Own funds and Eligible Liabilities) en vigueur. En 2025, cette évaluation a conduit à la décision de renforcer les fonds propres de la banque, comme indiqué précédemment dans le présent rapport annuel.

La banque élabore régulièrement un plan de redressement, dans le but de renforcer la résilience de l'établissement et

La fonction de gestion des risques joue un rôle essentiel au sein du système de gestion des risques de l'établissement.

de se préparer à des scénarios de crise graves. Depuis 2022, ce plan s'appuie sur les lignes directrices relatives à un plan de redressement simplifié. Ce plan ne vise pas à prédire des situations de crise potentielles, mais bien à identifier et à évaluer les options de redressement disponibles. Le plan de redressement est actualisé au moins tous les deux ans.

Comme indiqué précédemment, le suivi des risques s'effectue à l'aide d'un cadre de surveillance qui fait l'objet d'un rapport trimestriel. Ce cadre comprend un ensemble d'indicateurs de risque auxquels sont associés des seuils tant réglementaires qu'internes. En 2025, des dépassements ont été constatés pour un nombre limité de paramètres.

Un premier dépassement des seuils réglementaires concernait la charge sur les actifs, liée notamment aux activités spécifiques de l'établissement en matière de crédits non performants et à la part importante des dépôts de détail dans la structure de financement. L'autorité de surveillance est consciente de cette situation et en tient compte dans son évaluation.

Par ailleurs, des dépassements des indicateurs de risque de taux d'intérêt ont été constatés au cours de l'année. Des mesures de gestion ciblées ont été prises à chaque fois, ce qui a permis d'éviter quelques dépassements supplémentaires. De telles évolutions ne sont pas inattendues, compte tenu du contexte actuel des taux d'intérêt et de la sensibilité de l'établissement aux

fluctuations des taux. Concrètement, une hausse des taux d'intérêt (du marché) a des conséquences négatives sur la capacité économique et les revenus de l'établissement. Les dépassements constatés présentent des similitudes avec ceux des exercices précédents et font l'objet d'un suivi attentif de la part du Comité de direction et de la fonction de gestion des risques.

BankB assure un suivi structuré et continu de ses risques sectoriels, avec des rapports trimestriels et des mesures de gestion ciblées si nécessaire.





Gouvernance

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration était composé des membres suivants en 2025 :

Non exécutif et indépendant :	Fonction
M. Dirk Vanderschrick	Président
M. Peter Vincke	Administrateur (depuis le 28/04/2025)
Mme Charlotte Callens	Administratrice
Prof. Dr Nancy Huyghebaert	Administratrice
M. Bart Kuipers	Administrateur
Non exécutif - représentant de l'actionnaire :	
M. Dominiek De Clerck	Administrateur
Mme Veronique Santens	Administratrice
Exécutif :	
Mme Inge Ampe	Administratrice déléguée
M. Luc Boret	Administrateur délégué
Mme Kathleen Debels	Administratrice déléguée
M. Patrick Herwegh	Administrateur délégué
Mme Barbara Vanhauter	Administratrice déléguée

Les administrateurs non exécutifs ont constitué la majorité des membres tout au long de l'année. Le président est un administrateur non exécutif.

Le conseil d'administration se réunit au moins six fois par an.

Un comité d'audit et des risques a été créé au sein du Conseil d'administration. En tant qu'établissement non significatif, la Banque B a fait usage de la possibilité prévue par l'article 33, § 1 de la loi bancaire de confier les missions légales du comité d'audit et du comité des risques à un seul comité. Depuis le 1er janvier 2025, seuls les administrateurs indépendants non exécutifs sont membres de ce comité. Le comité se réunit au moins quatre fois par an.

BankB a également fait usage de la dérogation permettant de ne pas constituer de comité de rémunération ni de comité de nomination, prévue à l'article 33, § 1, de la loi bancaire. Les missions de ces comités sont assumées directement par le conseil d'administration.



Comité de direction

Le Comité de direction était composé des membres suivants en 2025:

	Fonction	Responsabilités
Mme Inge Ampe	CEO	Direction générale Audit interne GRH Compliance Gestion des risques
M. Luc Boret	CFO	Finances Facilities Levée de fonds Gestion des plaintes
Mme Kathleen Debels	COO	Backoffice crédits Gestion des comptes débiteurs Décideurs de crédit
M. Patrick Herwegh	CIO	ICT
Mme Barbara Vanhauter	CCO	Frontoffice crédits

Le Comité de direction se réunit au moins deux fois par mois.

Politique de rémunération

En tant qu'établissement sans importance significative, BankB a, en 2025, également fait usage des dispositions de l'article 34 de la Loi bancaire et la mission du comité de rémunération est assurée par l'ensemble du Conseil d'administration. En 2025, deux réunions ont été consacrées à la politique de rémunération.

La politique de rémunération est élaborée conformément aux objectifs internes de l'établissement et aux dispositions légales et réglementaires. Elle est conçue dans le but de favoriser une croissance durable de l'établissement. La rémunération variable des membres du Comité de direction a connu en 2025 une augmentation de 63,08 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par la croissance réalisée, le résultat opérationnel et le renforcement de la gouvernance, facteurs qui jouent un rôle important dans la détermination de la rémunération variable.

La rémunération des administrateurs est évaluée lors de ces

réunions. La rémunération des administrateurs non exécutifs et indépendants se compose d'un jeton de présence complété par une indemnité de déplacement acquise pour chaque réunion à laquelle ils assistent, ainsi que d'une indemnité pour les frais d'impression et de photocopie. La rémunération des administrateurs exécutifs se compose d'une rémunération fixe complétée par des cotisations à une assurance collective et d'une rémunération variable.

La rémunération fixe est attribuée en fonction de la fonction, des responsabilités et de l'expérience. Les cotisations à l'assurance collective constituent un capital de pension complémentaire et une couverture en cas d'incapacité de travail. La rémunération variable est complémentaire (limitée à un maximum de 50 % de la rémunération fixe au sein du groupe – en 2025, 15,22 % ont été versés au total) et liée à un certain nombre d'objectifs. Il s'agit d'objectifs en matière de résultat, de structure du bilan et de gestion efficace des risques. En raison de la nature de l'établissement (résultat basé sur le résultat d'intérêts), la plupart de ces objectifs ont automatiquement un horizon à long terme. Les règles spécifiques définies par

l'autorité de surveillance concernant les clauses de récupération sont respectées. Lors de la définition des objectifs, on veille à éviter les conflits d'intérêts qui pourraient nuire à l'avenir de l'établissement à quelque égard que ce soit. Chaque année, ces objectifs, le montant de la rémunération variable et les modalités de paiement sont évalués au regard de la politique salariale avant d'être approuvés.

Cette tâche est assurée par le Comité d'audit et des risques, composé exclusivement d'administrateurs non exécutifs. Le versement de la rémunération variable prend la forme d'une prime en espèces, d'un plan d'objectifs dans le cadre de l'assurance groupe et/ou d'un plan d'options pour la partie différée.

Compte tenu de la nature et de la taille de l'établissement, un nombre limité de collaborateurs en dehors du Comité de direction ont été désignés comme « personnel identifié ».

Aucune personne ne perçoit une rémunération supérieure à 1 million d'euros.

Diversité

La diversité fait l'objet d'un suivi au sein de l'établissement dans le cadre de la gestion des ressources humaines.

Sur le lieu de travail, les deux sexes sont représentés de manière quasi égale (39 hommes – 36 femmes).

Le Conseil d'administration est composé de six hommes et de six femmes.



Fonctions externes

Le tableau ci-dessous présente les fonctions externes exercées par les administrateurs au cours de l'exercice 2025, telles qu'elles doivent être publiées conformément à la réglementation.

Dirigeant de banque		Données sur les fonctions externes		
Nom	Function	Personne morale	Fonction	Instruments financiers sur marché réglementé
De Clerck Dominiek	Administrateur non exécutif	NV Steenhout	Administrateur non exécutif	Non
		NV Beaulieu International Group	Administrateur non exécutif	Non
		NV Ter Lembeek International	Administrateur non exécutif	Non
		NV Bercofin	Administrateur exécutif	Non
		NV Cefima	Administrateur non exécutif	Non
		NV Financiere Touristique & Immobiliere	Administrateur non exécutif	Non
		NV Immo Desan	Administrateur non exécutif	Non
		BV The Waterfront Collection	Administrateur non exécutif	Non
Huyghebaert Nancy	Administratrice non exécutive indépendante	NV Datex	Niet-uitvoerend bestuurder	Non
		VZW Kinderdagverblijf Ooievaarsnest	Administratrice non exécutive	Non
		VZW Regionaal Ziekenhuis Heilig Hart Tienen	Administratrice non exécutive	Non

Dirigeant de banque		Données sur les fonctions externes		
Nom	Fonction	Personne morale	Fonction	Instruments financiers sur marché réglementé
Santens Véronique	Administratrice non exécutive	NV Steenhout	Administratrice exécutive	Non
		NV Financiere Touristique & Immobiliere	Administratrice non exécutive	Non
		NV Bercofin	Administratrice non exécutive	Non
		NV Cefima	Administratrice non exécutive	Non
		NV Immo Desan	Administratrice non exécutive	Non
		VZW Special Olympics Belgium	Administratrice non exécutive	Non
		NV Datex	Administratrice exécutive	Non
Vanderschrick Dirk	Administrateur indépendant non exécutif, Président	BV Wovak	Administrateur exécutif	Non
		NV Whitewood AIFM	Administrateur non exécutif	Non
		NV Curalia (tot april 2025)	Administrateur non exécutif	Non
		BV Immopass	Administrateur non exécutif	Non
		NV Value Square	Administrateur non exécutif	Non
		NV Retail Estates	Administrateur non exécutif	Non
		NV The Belgian	Administrateur non exécutif	Non
		NV Vastgoedgroep Degroote	Administrateur non exécutif	Non
Callens Charlotte	Administratrice non exécutive indépendante	NV Zabrixx I	Administrateur non exécutif	Non
		BV Eagle Eyes	Administratrice exécutive	Non
Vincke Peter	Administrateur non exécutif indépendant	BV Serendipity	Administrateur exécutif	Non
		VZW Katholiek Onderwijs Kuurne Immo	Administrateur exécutif	Non
Boret Luc	Administrateur exécutif, CFO	NV Datex	Administrateur exécutif	Non
Ampe Inge	Administratrice exécutive, CEO	NV Datex	Administratrice exécutive	Non
Barbara Vanhauter	Administratrice exécutive, CCO	BV Barbara Vanhauter	Administratrice exécutive	Non

Nominations

Le mandat de M. Dominiek De Clerck, administrateur non exécutif, expire à la date de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 24 avril 2026. Le conseil d'administration propose de prolonger ce mandat de deux ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2028.

Aucun autre mandat n'arrive à échéance et il n'y a pas de nouvelles nominations.

Gestion des conflits d'intérêts

Au sein de l'établissement, un responsable de la conformité a été nommé afin de superviser la gestion des conflits d'intérêts potentiels. Début 2022, la politique en matière de conflits d'intérêts a été adaptée aux nouvelles lignes directrices, puis approuvée et mise en œuvre.

En 2025, aucun conflit d'intérêts n'a été constaté à l'égard des membres du Conseil d'administration et du Comité de direction au sens des articles 7:96 et 7:117 du Code des sociétés, respectivement.

Fonds propres (MREL)

Afin de renforcer sa capacité d'absorption des pertes et de se conformer à l'exigence MREL (Minimum Requirement for Own Funds and Eligible Liabilities) fixée par la BNB en sa qualité de cellule de résolution, la Banque B a procédé, le 17 décembre 2025, à l'émission et au placement privé d'obligations sous la forme de « Senior Non-Preferred Notes » à taux fixe, d'une durée de 5 ans et assorties d'une option d'achat pour BankB après 4 ans, d'une valeur nominale unitaire de 100 000 euros par obligation.

150 obligations ont été souscrites pour un montant total de 15 millions d'euros. L'émission s'adressait exclusivement à des investisseurs professionnels. Les obligations sont sous forme dématérialisée et ne peuvent être livrées physiquement. Elles sont inscrites dans les registres du système de règlement-livraison de titres géré par la BNB.

Les conditions et dispositions des obligations (« Conditions des obligations ») ont été consignées dans un memorandum d'information, qui contient également des informations complémentaires concernant BankB, les obligations et les principaux risques liés à un investissement dans les obligations (le « Memorandum d'information »).

Continuité des activités chez BankB

Pour BankB, la continuité des activités constitue un élément essentiel d'un fonctionnement solide et tourné vers l'avenir. En tant que banque belge de niche dotée d'un modèle opérationnel hautement spécialisé, l'établissement est conscient de son exposition accrue aux risques opérationnels et informatiques. C'est pourquoi BankB applique un plan de continuité des activités clairement défini et mis à jour périodiquement, dans lequel toutes les fonctions, ressources, systèmes et tiers critiques pour l'entreprise sont systématiquement identifiés et analysés.

Cela inclut notamment la disponibilité des bâtiments, du personnel, des plateformes informatiques, des bases de données, des canaux de télécommunication et de communication de données, ainsi que des partenariats opérationnels et commerciaux.

Sur la base de cette analyse, BankB définit des normes de reprise strictes — telles que le délai de reprise maximal (RTO), la perte de données maximale admissible (RPO) et les niveaux de service acceptables en cas d'incident — afin de garantir que les processus critiques puissent être repris rapidement et de manière contrôlée, même en cas de perturbations.


La banque associe ces mesures techniques à une structure de gouvernance solide, qui s'appuie sur un cycle formel de prise de décision, de documentation et de communication. Le plan est régulièrement mis à jour et réévalué afin de garantir sa cohérence avec les politiques plus larges de gestion des risques, telles que la gestion des risques informatiques et le risque de continuité des activités au sein du cadre de gestion des risques.

Grâce à cette approche intégrée, BankB – malgré sa taille compacte – est en mesure de garantir un haut niveau de résilience opérationnelle, de protéger la continuité de ses services aux clients et partenaires, tout en répondant aux attentes des autorités de surveillance et aux exigences sectorielles du paysage financier belge.

A photograph of two women in an office environment. The woman on the left has short, curly brown hair and is wearing a dark blue turtleneck sweater under a dark blue blazer. She is smiling and looking towards the laptop. The woman on the right has long, straight blonde hair and is wearing glasses and a light-colored, textured sweater. She is also looking at the laptop. The background is a blurred office space with windows.

Événements postérieurs à la date du bilan

Lors de la rédaction de ce rapport annuel, aucun événement particulier dont le Conseil d'administration aurait connaissance et qui pourrait avoir une incidence sur le rapport annuel présenté ou les comptes annuels n'a été constaté.



Remerciements et décharge

Le Conseil adresse ses remerciements à la direction, au personnel et aux autres collaborateurs, notamment les courtiers en crédit et les agents bancaires. Leur engagement a contribué à l'évolution favorable de l'activité de notre établissement.

Des remerciements particuliers sont également adressés à l'actionnaire principal, qui a poursuivi ses efforts en vue du renforcement des fonds propres, permettant ainsi à l'établissement de poursuivre sa croissance.

Enfin, le Conseil sollicite la décharge des administrateurs et du commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2025.

Waregem, le 2 avril 2026

Le conseil d'administration



Bilan annuel 2025

Actif

en EURO	31/12/2025	31/12/2024
I. Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	0,00	221.372,61
II. Effets publics admissibles au refinancement auprès de la banque centrale	0,00	0,00
III. Créances sur les établissements de crédit	211.760.394,21	369.832.193,62
A. À vue	211.760.394,21	199.883.153,73
B. Autres créances (à terme ou à préavis)	0,00	0,00
IV. Créances sur clients	1.524.171.842,75	1.365.505.069,81
V. Obligations et autres titres à revenu fixe	0,00	0,00
A. D'émetteurs publics	0,00	0,00
B. D'autres émetteurs	0,00	0,00
VI. Actions et autres titres à revenu variable	0,00	0,00
VII. Immobilisations financières	0,00	0,00
A. Participations dans des entreprises liées	0,00	0,00
B. Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	0,00	0,00
C. Autres actions et parts constituant des immobilisations financières	0,00	0,00
D. Créances subordonnées sur des entreprises liées et sur d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	0,00	0,00

Actif

en EURO	31/12/2025	31/12/2024
VIII. Frais d'établissement et immobilisations incorporelles	6.846.461,46	6.759.861,34
IX. Immobilisations corporelles	2.273.396,34	2.547.017,88
X. Actions propres	0,00	0,00
XI. Autres actifs	910.556,52	658.140,00
XII. Comptes de régularisation	11.952.742,70	10.016.977,04
TOTAL DE L'ACTIF	1.757.915.393,98	1.755.540.632,30

Passif

en EURO	31/12/2025	31/12/2024
I. Dettes envers des établissements de crédit	1,54	1,53
A. À vue	1,54	1,53
B. Dettes résultant de mobilisation par réescompte d'effets commerciaux	0,00	0,00
C. Autres dettes à terme ou à préavis	0,00	0,00
II. Dettes envers la clientèle	1.543.532.758,07	1.563.290.708,44
A. Épargne / dépôts d'épargne	599.815.125,67	715.984.022,45
B. Autres dettes	943.717.632,40	847.306.685,99
1. À vue	0,00	0,00
2. À terme ou à préavis	943.717.632,40	847.306.685,99
3. Résultant de mobilisation par réescompte d'effets commerciaux	0,00	0,00
III. Dettes représentées par un titre	1.764.600,00	12.802.160,27
A. Bons et obligations en circulation	1.764.600,00	12.802.160,27
B. Autres	0,00	0,00
IV. Autres dettes	5.452.608,80	5.198.262,97
V. Comptes de régularisation	35.982.136,04	26.446.973,05
VI. A. Provisions pour risques et charges	1.489.747,76	1.138.477,43
1. Pensions et obligations similaires	0,00	0,00
2. Impôts	176.520,00	128.600,00
3. Autres risques et charges	1.313.227,76	1.009.877,43
B. Impôts différés	0,00	0,00

Passif

en EURO	31/12/2025	31/12/2024
VII. Fonds pour risques bancaires généraux	2.371.231,12	2.288.327,32
VIII. Dettes subordonnées	15.000.000,00	0,00
CAPITAUX PROPRES	152.322.310,65	144.375.721,29
IX. Capital	125.000.000,00	125.000.000,00
A. Capital souscrit	125.000.000,00	125.000.000,00
B. Capital non appelé	0,00	0,00
X. Primes d'émission	0,00	0,00
XI. Plus-values de réévaluation	0,00	0,00
XII. Réserves	6.932.517,71	8.282.969,74
A. Réserve légale	3.381.142,42	2.891.824,45
B. Réserves indisponibles	0,00	0,00
1. Pour actions propres	0,00	0,00
2. Autres	0,00	0,00
C. Réserves immunisées	3.551.375,29	5.391.145,29
D. Réserves disponibles	0,00	0,00
XIII. Bénéfice (perte (-)) reporté(e)	20.389.792,94	11.092.751,55
TOTAL DU PASSIF	1.757.915.393,98	1.755.540.632,30

Produits

en EURO	31/12/2025	31/12/2024
I. Intérêts et produits assimilés	80.809.239,27	79.288.146,95
Dont : de titres à revenu fixe	0,00	0,00
III. Revenus de titres à revenu variable	0,00	0,00
A. D'actions et autres titres à revenu variable	0,00	0,00
B. De participations dans des entreprises liées	0,00	0,00
C. De participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	0,00	0,00
D. D'autres actions et parts de société constituant des immobilisations financières	0,00	0,00
IV. Commissions perçues	2.911.780,62	2.074.016,27
XI. Provisions pour risques et charges autres que ceux visés par les postes « I. Passifs éventuels » et « II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit » du hors bilan : utilisations (reprises)	0,00	0,00
XIV. Autres produits d'exploitation	4.567.190,86	4.645.743,66
XVI. Prélèvement sur les fonds de prévoyance	0,00	0,00
XVII. Produits exceptionnels	42.805,80	0,00
A. Reprise d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	0,00
B. Reprise de réductions de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00
C. Reprise de provisions pour risques et charges exceptionnels	0,00	0,00
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0,00	0,00
E. Autres produits exceptionnels	42.805,80	0,00
XVIII. Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales	374.328,07	0,00
TOTAL DES PRODUITS	88.705.344,62	86.007.906,88

Charges

en EURO	31/12/2025	31/12/2024
II. Intérêts et charges assimilées	38.103.016,46	40.838.289,65
V. Commissions versées	6.177.879,48	4.495.696,36
VII. Frais généraux administratifs	29.301.943,28	21.733.188,18
A. Rémunérations, charges sociales et pensions	7.725.027,01	6.630.313,40
B. Autres frais administratifs	21.576.916,27	15.102.874,78
VIII. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	1.969.523,58	1.893.307,57
IX. Réductions de valeur sur créances et provisions pour les postes « I. Passifs éventuels » et « II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit »	1.698.137,95	1.352.522,10
X. Réductions de valeur sur le portefeuille de placements en obligations, actions et autres titres à revenu fixe ou variable	0,00	0,00
XII. Provisions pour risques et charges autres que ceux visés par les postes « I. Passifs éventuels » et « II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit » du hors bilan	0,00	0,00
XIII. Dotation au fonds pour risques bancaires généraux	0,00	0,00
XV. Autres charges d'exploitation	82.903,80	193.604,63

Charges


en EURO	31/12/2025	31/12/2024
XVIII. Charges exceptionnelles	108.391,25	1.293.552,79
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	108.391,25	1.290.324,27
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	0,00	0,00
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0,00	0,00
E. Autres charges exceptionnelles	0,00	3.228,52
XX. Impôts	3.316.959,46	4.147.805,02
XXI. Bénéfice de l'exercice	7.946.589,36	10.059.940,58
XXII. Transfert aux réserves immunisées	-1.839.770,00	-1.616.640,00
XXIII. Bénéfice de l'exercice à affecter	9.786.359,36	11.676.580,58
TOTAL DES CHARGES	88.705.344,62	86.007.906,88

Postes hors bilan

en EURO	31/12/2025	31/12/2024
I. Passifs éventuels	0,00	0,00
II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit	107.785.001,20	107.636.575,01
A. Engagements fermes de mise à disposition de fonds	0,00	0,00
B. Engagements du fait d'achats au comptant de valeurs mobilières ou autres valeurs	0,00	0,00
C. Marge disponible sur lignes de crédit confirmées	107.785.001,20	107.636.575,01
D. Engagements de prise ferme et de placement de valeurs mobilières	0,00	0,00
E. Engagements de rachat résultant de cessions rétrocessions imparfaites	0,00	0,00
III. Valeurs confiées à l'établissement de crédit	4.016.422,72	15.056.392,72
A. Valeurs détenues sous statut organisé de fiducie	0,00	0,00
B. Dépôts à découvert et assimilés	4.016.422,72	15.056.392,72
IV. À libérer sur actions et parts de sociétés	0,00	0,00

Affectation du résultat

en EURO	31/12/2025	31/12/2024
A. Bénéfice à affecter	20.879.110,91	46.169.064,69
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	9.786.359,36	0,00
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	11.092.751,55	46.169.064,69
B. Prélèvements sur les capitaux propres	0,00	-3.830.935,30
C. Affectations aux capitaux propres	489.317,97	50.583.829,02
D. Résultat à reporter	20.389.792,94	11.092.751,55
1. Bénéfice à reporter	20.389.792,94	11.092.751,55
2. Perte à reporter	0,00	0,00
E. Intervention d'associés dans la perte	0,00	0,00
F. Bénéfice à distribuer	0,00	0,00
1. Rémunération du capital	0,00	0,00
2. Administrateurs ou gérants	0,00	0,00
3. Autres allocataires	0,00	0,00



Déclaration du Commissaire aux comptes concernant les comptes annuels de BankB SA pour l'exercice 2025.

Étant donné que ce rapport ne comporte pas d'annexes supplémentaires, le rapport complet du commissaire ne peut être repris dans son intégralité.

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le commissaire a formulé la déclaration suivante concernant les comptes annuels de l'exercice 2025 :

Déclaration sans réserve sur les comptes annuels

bank b